

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU *Lac Sept-Îles*

Volume **30** 2003

L'Alouette

Spécial
30^e
Anniversaire



Groupe **pmt**
assurances

ASSUREZ-VOUS EN TOUTE
confiance

ULTIMA
ASSURANCES
ET SERVICES FINANCIERS INC.

SAINT-RAYMOND

Siège social
292, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1J5
Tél. : (418) 337-2294
Fax : (418) 337-7281
pmt@assurancespmt.com
www.assurancespmt.com

LA POCATIÈRE • L'ISLET • MONTMAGNY • QUÉBEC • SAINT-ANSELME
SAINT-BASILE • SAINTE-PERPÉTUE • SAINT-GERVAIS • SAINT-RAYMOND



VENTE • SERVICE • RÉSEAUTIQUE



MB MicroBytes
CENTRE D'ORDINATEURS

l'imbattable dans les prix

Patrick Gingras propriétaire

670 rue Bouvier suite 100, Québec

628-7575

www.microbytes.com

Mot de l'éditeur



C'est avec plaisir que je vous présente la 30^e édition de *L'Alouette*. Au fil des années, votre revue vous a proposé des dossiers thématiques tels que la protection de l'environnement, le dossier des hydravions, la régénération des rives, la sécurité nautique, etc..

En ce trentième anniversaire de votre Association, nous

avons pensé qu'il était de mise de vous présenter plus en détails les préoccupations majeures et certains aspects moins connus des développements pris en charge par ceux et celles que vous avez élus pour vous représenter et défendre vos intérêts.

Ce choix n'est pas uniquement issu du seul événement du 30^e anniversaire. L'an dernier a marqué le début d'un renouveau que vous avez vous-mêmes initié par les nombreuses réponses au sondage sur l'avenir de votre Association et par votre présence nombreuse à l'assemblée générale spéciale. Vous avez indiqué ce que vous attendiez de l'APLSI, vers quelles priorités il fallait s'orienter et surtout vous avez tenu à exprimer qu'il fallait revitaliser notre Club nautique.

Pendant les mois qui ont suivi, votre Bureau de direction s'est relevé les manches pour entreprendre les démarches nécessaires à la poursuite de ce renouveau. Le présent numéro de *L'Alouette* veut donc vous renseigner sur où en sont rendus ces dossiers en développement et sur ce qui se prépare pour les mois à venir.

Vous trouverez donc dans ce numéro de *L'Alouette* un bilan des travaux de rénovation du Club nautique, revitalisation qui demeure un élément majeur des orientations que vous avez mises de l'avant. Vous y découvrirez aussi une chronique « Nouvelles brèves du Bureau de direction » qui exposera où en sont rendus les autres dossiers et qui vous renseignera sur les perspectives d'avenir. Enfin, on présentera les activités qui vous seront offertes au cours de l'été, en particulier celles liées aux festivités du 30^e anniversaire.

L'intéressante chronique « Nous avons grandi au lac », initiée l'an dernier par Antoine Lacoursière se poursuit cette année avec grand succès puisque presque deux fois plus de jeunes ont répondu à l'appel et ont fait connaître ce qu'ils sont devenus. C'est une illustration de l'attachement de nos jeunes envers notre oasis de paix et un gage de succès pour la « Journée retrouvailles ». On

y découvrira aussi un peu d'histoire avec un intéressant aperçu des souvenirs rapportés par Yvon Alain. Sont aussi de retour les chroniques de Jacques-A. Bilodeau sur le recrutement et l'ensemencement, celle de Florent Laberge ainsi que la populaire « Un peu de tout » d'Antoine Lacoursière.

Comme il se doit, les procès-verbaux des dernières assemblées générales seront reproduits ainsi que les états financiers et les règlements de l'Association. Pour celles et ceux qui n'auraient pu assister à l'Assemblée générale de juin dernier, vous serez sûrement intéressés à prendre connaissance des discussions qui ont entouré l'adoption des orientations nouvelles concernant l'avenir de l'APLSI.

La photo de la page couverture, la passe du lac au Chien dans toutes ses couleurs, est de Ginette D'Amour, ma conjointe, qui m'a assisté dans mon rôle de photographe. Elle a aussi pris certaines des photos de la dernière page.

Pour ma part, il y a maintenant un an que j'ai accepté la responsabilité de l'édition de *L'Alouette*. L'an dernier, je n'ai pas connu vraiment tout ce que cela exigeait comme investissement. Antoine Lacoursière a fait bien plus que donner un coup de main, il a en réalité tout coordonné et, en bon professeur qu'il a toujours été, m'a surtout montré comment faire. Sa collaboration efficace s'est poursuivie cette année par la prise en charge de chroniques (« Un peu de tout », « Nous avons grandi au lac », « Décès »). Merci Antoine!!!

Cette année, c'est vraiment mon initiation et je trouve l'expérience enrichissante. La collecte des articles, la rédaction de certains autres, les photographies à prendre ou à choisir, les contacts avec l'imprimeur, la sollicitation des commanditaires, la mise en page, le calendrier à respecter, bref, toutes les opérations qui entrent dans la confection de *L'Alouette* m'ont permis de constater la variété des exigences d'une publication de qualité. J'ai pu vérifier que, sans nos nombreux et généreux commanditaires, cette revue ne pourrait voir le jour et je vous encourage à les supporter.

Mais avant tout, cela m'a permis d'apprécier le travail des pionniers qui ont su faire de *L'Alouette* cette revue qui fait l'orgueil de notre Association, particulièrement la contribution de Yvon Alain et d'Antoine Lacoursière qui, à eux deux, totalisent pas moins de 22 des 30 numéros. J'ai hérité d'une tradition de qualité et je n'ai plus qu'à suivre leurs traces.

André Martin



LA LIBERTÉ...

**... DE FAIRE LES CHOSES
QUI VOUS TENTENT.**

C'est faire affaires avec la
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond.
Elle demeure à l'écoute de vos besoins
et parfois même, il arrive qu'elle les précède.



Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de Saint-Raymond

Centres financiers de
Rivière-à-Pierre, Saint-Léonard,
Saint-Raymond et Sainte-Christine

• Téléphone : 337-2218 • Courriel : conseil@cpopstraymond.com

Mot du président



Il y aura 30 ans, le 11 octobre, naissait officiellement, par le dépôt des lettres patentes, l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. Que de chemin parcouru depuis que messieurs Gaston Blin, Lionel Langlois, Marcel Lefavre et Gerald D. White, signataires de la requête, ont présidé à la création de notre association visant principalement à

« promouvoir les intérêts culturels et sociaux des membres, et de s'occuper du bien-être social et matériel des résidents et de promouvoir et défendre leurs intérêts. »

Les très nombreuses heures de bénévolat consacrées par ces pionniers et par tous ceux et celles qui, depuis, ont assuré la relève auront permis de construire une association de riverains active et efficace pour la préservation de notre milieu naturel, une association à l'écoute de ses membres pour l'organisation de services et de loisirs et une association dont la représentativité est reconnue par tous les pouvoirs publics. Bref, une association dont nous pouvons aujourd'hui être fiers.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du calendrier des activités, votre Bureau de direction entend souligner cet anniversaire par la tenue d'activités spéciales. Mais si nous voulons surtout nous inscrire à la fois dans la continuité des orientations tracées par les pionniers, nous voulons tout autant adapter notre action et nos services aux besoins actuels de nos membres. Le sondage réalisé au printemps dernier aura permis de dégager clairement les priorités d'action que vous avez identifiées et qui continueront à guider nos actions au cours des prochains mois. Dans ce sondage et lors de l'assemblée générale de juin, vous avez clairement indiqué que la revitalisation de notre seul équipement collectif, le Club nautique, était devenue une priorité et que vous étiez consentants à y consacrer une hausse raisonnable du coût de la carte de membre. Les premiers travaux réalisés à l'automne auront permis de consolider les assises et de refaire la façade. Ils seront suivis par un ménage intérieur. Cet été, l'édifice sera déjà plus accueillant et le poste d'essence sera entièrement rénové. Compte tenu des disponibilités budgétaires, nous entreprendrons seulement l'an prochain la rénovation du quai.

Mais la revitalisation n'est pas uniquement une affaire de rénovation. Nous voulons aussi faire du Club un milieu de

vie agréable pour tous les membres. Nous voulons en faire un lieu de rassemblement et de participation active de notre collectivité. C'est par l'augmentation d'activités populaires telles que les soupers, par la méga-journée d'ouverture, par la nouvelle gratuité du tennis et par la « Journée retrouvailles » des jeunes que nous voulons redonner vie au Club. C'est aussi par l'utilisation qu'en feront les membres pour leurs propres réceptions. Déjà quelques mariages et autres réceptions s'y tiendront cet été.

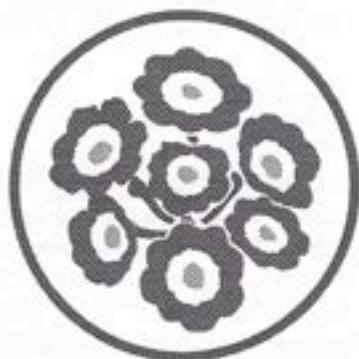
Bien entendu, la deuxième priorité qui fait l'objet de notre attention soutenue est le respect de l'environnement ainsi que la tranquillité et la sécurité de notre milieu de vie. Pour le respect de l'environnement, la voie est déjà toute tracée par nos prédécesseurs qui ont accompli un travail colossal pour la protection des rives, en collaboration avec la Ville, par l'adoption d'un plan d'aménagement et par la régularisation des installations septiques, par la mise en place d'une réglementation sur l'utilisation des pesticides et par l'adoption, cette année, d'un règlement sur la protection des milieux humides. Il nous reste donc à être vigilants pour que toute cette réglementation soit pleinement appliquée.

Au plan de la sécurité et de la tranquillité, l'entente avec la base d'hydravions commerciaux est renouvelée, assurant ainsi la continuité des efforts des dernières années pour assurer aux riverains paix et quiétude. Pour ce qui est de la sécurité nautique, le plan de balisage annoncé l'an dernier ne pourra être mis en application en 2003 à cause du coût élevé des assurances. Toutefois, nous poursuivons nos efforts avec la Ville pour trouver une solution applicable dès l'an prochain. Au cours de l'année, nous avons aussi initié des démarches de collaboration et de bon voisinage avec la SÉPAQ qui gère le territoire de Duchesnay afin que les riverains continuent d'avoir accès au lac au Chien tout en préservant l'environnement. Des démarches ont aussi été entreprises avec le propriétaire de la Plage BeauSoleil en vue d'une meilleure intégration des campeurs aux préoccupations et aux activités des membres de l'APLSI.

Tous ces développements, nous les devons à l'équipe de bénévoles qui composent le Bureau de direction et aux autres membres qui contribuent, chacun à leur façon, à la mise en valeur de notre milieu de vie. En votre nom, un gros merci.

En souhaitant que vous serez nombreux à profiter du renouveau qu'offre votre Association, je ne peux que vous souhaiter un été aussi radieux que celui de l'an dernier.

Denis Cayer



**ENGRAIS
100%
NATUREL
ET
ORGANIQUE**



Ça pousse en grand
Fafard.



FLEURISTE

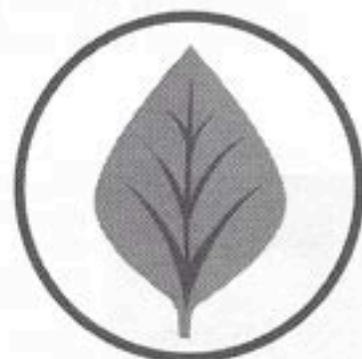


**BOUTIQUE
CADEAUX**

**Ouvert
7 jours**

**aux
Primeverts**
centre-jardin | fleuristerie | paysagiste

667, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-7797



**INSTALLATEUR
AGRÉÉ**



*C'EST UN SPA...
C'EST UN JARDIN d'EAU
C'EST UNE SOURCE
de RELAXATION*

Paysagiste
CERTIFIÉ



**INFORMEZ-
VOUS !**





Mot du maire

Chers résidents et villégiateurs,

À chaque année, j'ai la chance de vous informer sur les projets de la ville de Saint-Raymond concernant le secteur du lac Sept-Îles.

- **Sécurité nautique**

La ville de Saint-Raymond et l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles préparent une campagne de sensibilisation. Des circulaires seront distribuées, et des affiches seront installées. La sécurité nautique est l'une de nos principales préoccupations.

- **Protocole d'entente avec Aviation Batiscan inc.**

Le protocole d'entente avec Aviation Batiscan inc. a été renouvelé pour l'année 2003. Les clauses demeurent les mêmes que celles de 2002. La cohabitation des hydravions et des résidants est possible au lac Sept-Îles. D'année en année, on perçoit un changement positif.

- **Environnement**

La mise aux normes des installations septiques se poursuit, et nous espérons compléter ce dossier en 2003. Le Service d'urbanisme est toujours à la recherche de solutions en ce qui a trait aux îles.

La ville de Saint-Raymond a adopté le règlement 247-03 pour la protection des milieux humides du lac Sept-Îles. Il est important de protéger les milieux humides; ils sont les poumons du lac.

À la suite de la préparation d'un rapport sur la sécurité du barrage du lac Sept-Îles, il a été décidé que divers travaux seront effectués.

- **Chemin du Lac-Sept-Îles**

Le conseil municipal a décidé de finaliser le chemin de contour du lac Sept-Îles. Un chantier sera entrepris sur 3 sections, cette année, au montant de 180 000 \$. En 2004, une autre somme de 100 000 \$ sera investie.

La ville de Saint-Raymond compte sur votre collaboration pour être des promoteurs et protecteurs de l'environnement.

De plus, soyons de bons ambassadeurs pour les touristes qui passent chez nous. Notre accueil amical particularise Saint-Raymond comme étant une force de la nature.

L'Alouette célèbre son 30^e anniversaire de fondation cette année. Je félicite et remercie tous ceux qui ont participé à son élaboration de près ou de loin. Joyeux anniversaire et longue vie à L'Alouette.

Au nom du conseil municipal et des employés municipaux, je vous souhaite une joyeuse saison estivale tout en priorisant la sécurité.

Bon été !



Alban Robitaille, maire

Restaurant-Bar **La Croquée**



- PIZZA
- METS CHINOIS
- METS ITALIENS
- BROCHETTES
- MENUS À PRIX POPULAIRES

**PLUS DE 250 PLACES
DE DISPONIBLES :**

- RESTAURANT-BAR
- CASSE-CROÛTE
(ouvert dès 5 h A.M.)
- BAR-TERRASSE

*PROFITEZ
DE L'ÉTÉ
AU MAXIMUM*

171, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y4
(418) 337-7850 • fax : (418) 337-3358

Carl Beaupré **CAMIONNEUR**



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6497
Cell. : (418) 657-9380



CINÉMA *ET CLUB VIDÉO* *ALOUETTE*

*De tout pour
agrémenter vos soirées...*

Entre amis! Cinéma Alouette

- 2 salles climatisées
- Les plus récents films à l'affiche
- **Programmation** publiée dans les chroniques cinéma du Journal de Québec, Le Soleil, Le Nouveau Martinet (journal local) et sur Internet(www.cinehoraire.com)

Des prix beaucoup plus avantageux qu'à Québec: que ce soit sur le prix d'un billet pour enfant à l'adulte, Tout le monde y gagne au CINÉMA ALOUETTE et de plus, une catégorie privilégiée: étudiant (13-19 ans) venez comparer!

Chez soi ! Club vidéo Alouette *... maintenant 2 clubs vidéo pour mieux vous servir*

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-2465
333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond • 337-3456 (à côté de Sears et Saari)

- Accumulez vos points à chaque location et obtenez des films gratuits
- VHS, DVD
- Jeux (PS2, X-BOX, GAME CUBE) seulement 2,60\$ + taxes
- Jeux (PS, Nintendo 64, Super Nintendo) seulement 1,74\$ + taxes (pour 3 jours)
- 2/1 après 20h (non valide sur réservation) 7 jours/7

Pour un bon moment cinématographique... je choisis le **CINÉMA ET CLUB VIDÉO ALOUETTE.**

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-2465

Mot de votre député fédéral de Portneuf



Sincères Félicitations !

C'est avec un immense plaisir que je vous transmets ces quelques mots en guise de félicitations pour les trente années d'existence de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

Ayant moi-même des souvenirs innombrables de ce petit coin de paradis, il m'est difficile de ne pas avoir un faible pour cet endroit de villégiature extraordinaire.

Heureusement, les résidents du lac peuvent se considérer privilégiés d'avoir une Association composée de gens dynamiques et consciencieux. Grâce aux efforts de l'Association, les résidents bénéficient d'un environnement nautique où il est agréable de se retrouver. Véritable fierté pour la communauté raymondoise, le lac Sept-Îles est un lieu où urbains et ruraux se rencontrent afin d'y partager les mêmes passions et prendre le temps d'échanger et de fraterniser.

Encore une fois, je vous félicite pour l'excellence du travail accompli et je vous souhaite un merveilleux été 2003.

Au plaisir de vous rencontrer, peut-être, lors d'une croisière sur le lac !

Sincèrement vôtre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Duplain'.

Claude Duplain

Député fédéral de la circonscription de Portneuf et
Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et
de l'Agroalimentaire

Canada

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CPI

CONSTRUCTION • RENOVATION

- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle

Prop. : **Paul-Alain Moisan**

Tél. : [418] 337-8611

Télec. : [418] 337-4565

159, du Sentier, Saint-Raymond

G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.

R.B.Q. 8004-114-18



**BÉDARD
GUILBAULT**

Société en nom collectif
comptables agréés

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale

Donncona

G0A 1T0

Tél. : 285-1234

Fax : 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, Ave Bona Dussault

G0A 4B0

Tél. : 268-3334

Fax : 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, Saint-Cyrille

G3L 4S6

Tél. : 337-2231

Fax : 337-2232

NOS SERVICES

Vérification :

compagnies;
municipalités;
commissions scolaires;
institutions de santé et
de services sociaux;
etc.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale;
évaluation d'entreprise;
évaluation immobilière.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
assistance dans le financement;
analyse de système comptable;
conseillers en matière d'insolvabilité;
administrateurs gestionnaires.

Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.

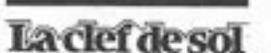
Site web : www.bedardguilbault.qc.ca

• Antenne parabolique

• Cellulaire

PRIX COMPÉTITIF

La télévision satellite
de radiodiffusion directe (SRD)



✓ TOSHIBA

✓ PANASONIC

✓ SAMSUNG

Les Entreprises

Gilles Plamondon Ltée

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-7807

Pour le JARDINAGE :

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre à jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Herbicides :
- Fumier de mouton
- Fumier de bétail
- Compost de crevettes

ROUND UP

WeedEx



Pour tous vos PROJETS :

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico

ET PLUS ENCORE...



Quincaillerie



Quincaillerie Jean Denis Ltée

177, Saint-Joseph

Centre-ville Saint-Raymond

www.jeandenis.com

337-2777

On aime rendre service.

Livraison à domicile

Du nouveau en 2003

Le souper au homard du 14 juin

Venez profiter du début des beaux jours pour déguster avec nous un succulent souper AU HOMARD. Au menu, tout ce qui vous permettra de goûter aux différents mets que la saison du homard nous offre. Ceux qui le préfèrent pourront se régaler d'excellents steaks. Ce sera l'occasion de vous divertir entre amis tout en admirant la nouvelle façade rénovée du Club nautique. Un bar vous accueillera dès 16h00 et le souper sera suivi d'une danse avec orchestre.

Réservez vite car le nombre de places est limité à 125. Les cartes sont en vente au Club nautique.

La Méga-journée du 29 juin : soyez de la fête!

Un trentième anniversaire, ça se fête. Nous vous convions tous à une journée entière de festivités, le dimanche 29 juin. Il y en aura pour tous les goûts.

Un marché aux puces familial

Le début de l'été est souvent l'occasion de faire du ménage et de se débarrasser de ce qui ne sert plus. Ces objets qui vous encombrant peuvent être utiles à d'autres. Nous vous offrons d'en faire profiter vos voisins dans une atmosphère de fête. De 10h00 à 16h30, les terrains du Club vous accueilleront pour vous permettre de mettre en vente vos trésors ou de profiter des aubaines que les nombreux membres vous offriront. Vos enfants pourront aussi profiter de l'occasion pour échanger leurs jouets tout en profitant de la présence d'un clown qui saura les divertir en les maquillant. Un bar sera aussi ouvert sur la terrasse pour vous permettre de fraterniser entre amis.

. Réservez votre table (5\$) au Club nautique.

La parade de bateaux

La parade de bateaux des deux dernières années a été un succès : les participants (plus de 100 bateaux) ont égayé cette soirée en faisant le tour du lac et nombreux furent les riverains à les acclamer au passage et même à y aller de feux d'artifice pour souligner le passage de la parade. Le rassemblement des bateaux se fera en face du Club nautique vers 20 heures.

Décorez votre bateau et surtout mettez des lumières sur votre embarcation pour agrémenter la parade autour du lac. Un prix sera attribué pour la décoration la plus originale. Assurez-vous que votre embarcation est conforme aux normes (lumières, ceintures et autres accessoires).

Les résidants pourront aussi se joindre au groupe lorsque la parade passera devant chez eux ou bien faire des feux d'artifice pour saluer les plaisanciers de la parade. Venez en grand nombre, c'est gratuit.

Le feu d'artifice

Quoi de mieux qu'un feu d'artifice pour clôturer une agréable balade autour du lac. Nous vous promettons un feu remarquable et nourri. Les jeunes comme les plus vieux seront émerveillés. Nous avons choisi un site qui permettra à tous de l'admirer.

Une fin de soirée bien clôturée

Pour ceux et celles qui veulent poursuivre cette journée de festivités, une soirée récréative avec bar et musique sera organisée au Club nautique.

La journée retrouvailles de nos jeunes du 26 juillet

Trente ans d'activités organisées pour les membres et pour leurs jeunes cela se fête aussi par ceux et celles qui ont vécu leur enfance et leur adolescence au Club nautique. Il y aura donc une grande fête retrouvailles le samedi 26 juillet prochain au Club nautique pour tous ceux et celles qui ont participé aux activités et/ou fréquenté le Club nautique entre les années 1975 et 2000.

Le Comité organisateur provisoire a pensé organiser une mini-olympiade amicale en après-midi, suivi d'un souper et d'une soirée dansante avec animation. N'hésitez pas à inciter vos amis et connaissances qui ont fréquenté le club nautique entre les années 1975 et 2000 à se joindre à nous tous pour faire de cette journée un évènement mémorable. Parlez-en dans votre entourage.

Le souper aux huîtres du 4 octobre

Pour définitivement clore la saison estivale et profiter « des couleurs » de l'automne, nous vous convions à un souper aux huîtres qui aura lieu au Club nautique le samedi 4 octobre. Vous serez informés des détails concernant ce souper au cours de l'été. Pour ceux qui quittent pour la saison hivernale, profitez-en pour dire un chaleureux au revoir à vos amis. Pour ceux qui passent l'hiver au lac, c'est le moment idéal pour échafauder des projets communs pour l'hiver.

Les places sont aussi limitées, réservez la vôtre dès que les cartes seront en vente.



1299, Grande-Ligne
Saint-Raymond
337-3253

9 TROUS POUR

10\$ / pers.

Valide jusqu'au
21 juin 2003 -
lundi au vendredi
excluant les jours fériés

11\$ / pers.

Valide pour
la saison 2003
lundi au vendredi
excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon. Valide pour la
saison 2003. Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
Non valide pour les tournois de groupe.

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

337-2121

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits **REDKEN**



RE/MAX®

RE/MAX CAPITALE
courtier immobilier agréé
franchisé indépendant et autonome

ANDRÉE OUELLET

agent immobilier agréé

Tél : **627-3120**

Rés : **337-2107**

www.remax-quebec.com



St-Raymond
Service inc.

Service d'appareils électroménagers
et de réfrigération de toutes marques

ACHAT & VENTE

337-6192

Raymond Jobin
Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse
Saint-Raymond G3L 4B5

Mancir



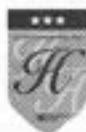
du Lac Sept-Îles

337-8893

- 6 chambres
- Restauration soignée
Déjeuner - Souper table d'hôte
- Salle de réception

nouveau

- Forfait souper / tour de bateau
- Vous pouvez aussi commander
votre panier-repas pour
consommer sur votre ponton



Les cafés internationaux

*Le Café
du Clocher*

- Saladerie
- Repas chauds
- Crème glacée
- Café - muffins

220, Saint-Joseph,
Édifice Uniprix-Lefebvre
Saint-Raymond

Autres nouveautés

La location du Club pour vos réceptions privées : y avez-vous pensé?

Pourquoi ne pas profiter de notre magnifique salle au bord du lac pour recevoir vos amis? Plusieurs ont déjà saisi cette occasion. Déjà le Club est réservé pour quelques réceptions et deux mariages, mais il reste plusieurs dates disponibles.

Pour en savoir plus, consultez le dépliant que vous avez reçu au printemps ou adressez-vous au Club nautique. Il nous fera plaisir de vous y accueillir.

Le tennis plus accessible cet été

Afin de favoriser une pratique familiale du tennis,

l'accès au tennis sera dorénavant **GRATUIT** les avant-midis et les après-midis **pour les membres** comme pour leurs enfants. Toutefois, les détenteurs d'un abonnement au tennis auront priorité sur l'usage des terrains.

L'abonnement, de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple permet aussi de jouer en soirée. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus. Par contre, ceux et celles qui ne sont pas abonnés au tennis peuvent profiter des terrains en soirée à raison de 3\$ l'heure pour les détenteurs de la carte de membre de l'APLSI et de 4\$ l'heure pour les non-membres.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE

	Mai
Samedi 17, Dimanche 18 et Lundi 19 mai	13h00 à 17h00
Samedi 24 et Dimanche 25 mai	13h00 à 17h00

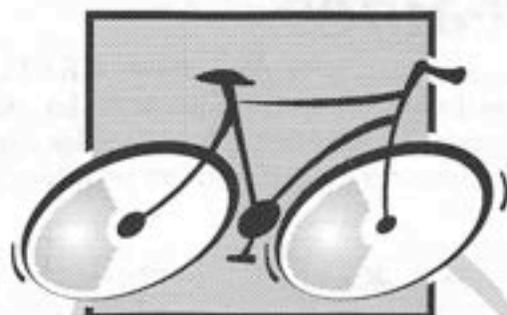
	Juin
Samedi 31 mai et Dimanche 1er juin	13h00 à 17h00
Samedi 7 et Dimanche 8 juin	13h00 à 17h00
Samedi 14 et Dimanche 15 juin	13h00 à 17h00
Samedi 21, Dim. 22, Lundi 23, Mardi 24 juin	10h00 à 21h00
Du Mercredi 25 au Vendredi 27 juin	12h00 à 21h00
Samedi 28 et Dim. 29, Lundi 30 juin, Mardi 1er juil.	10h00 à 21h00

	Juillet
Du Mercredi 2 au Vendredi 4 juillet	12h00 à 21h00
Samedi 5 et Dimanche 6 juillet	10h00 à 21h00
Du Lundi 7 au Vendredi 11 juillet	12h00 à 21h00
Du Samedi 12 au Dimanche 27 juillet	10h00 à 21h00
Du Lundi 28 juillet au Vendredi 1er août	12h00 à 21h00

	Août
Samedi 2 août et Dimanche 3 août	10h00 à 21h00
Du Lundi 4 au Vendredi 8 août	12h00 à 21h00
Samedi 9 et Dimanche 10 août	10h00 à 21h00
Du Lundi 11 au Vendredi 15 août	12h00 à 18h00
Samedi 16 et Dimanche 17 août	12h00 à 18h00
Samedi 23 et Dimanche 24 août	12h00 à 18h00
Samedi 30, Dim.31 août, Lundi 1er septembre	10h00 à 18h00

	Septembre
Samedi 6 et Dimanche 7 septembre	13h00 à 17h00
Samedi 13 et Dimanche 14 septembre	13h00 à 17h00

FERMETURE DU CLUB 14 SEPTEMBRE



l'entrepôt du vélo^{LC}

vente - réparation - location

www.entrepotduvelo.com

De tout pour
vos besoins en

- QUINCAILLERIE
- CHASSE
- PÊCHE



Le plus
GRAND CHOIX
de **FEUX**
D'ARTIFICES

à Saint-Raymond

Ouvert 7 jours sur 7

Ferplus

QUINCAILLERIE

QUINCA-TOUT INC.

205, Saint-Joseph • Saint-Raymond
centre-ville

(418) 337-7311

337-3909

• DÉCAPAGE DE MEUBLES
AU JET DE SABLE



- APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS
- PORTES D'ACIER, ETC...
- AUTOMOBILES
- BATEAUX, MOTOS

**PEINTURE DE TOUT GENRE
DÉBOSELAGE - PEINTURE**

MARIO MOISAN, propriétaire

140, Saint-Jacques, Saint-Raymond



LOCATION

ÉCONOMIQUE

Location - Vente

Réparation d'outillage

Sciage de béton (sans poussière)



Pour vos **PARTYS**
LOCATION de TENTES,
TABLES, COSTUMES

337-8101

144, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y3

Accomodation Marie-Claude inc.

SERTARD

OUVERT
DÈS 6 h 30
sur SEMAINE
et 7 h 00 la
FIN DE SEMAINE

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**

DUO CAFÉ/MUFFIN
frais 1,57\$ + tx

**BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF**

EXCLUSIF

DROIT D'ACCÈS pour la ZEC BATISCAN NEILSON

Station d'enregistrement de gros gibier

Réserve de pêche secteur Tourilli

• VERS • GLACE

*Les 1^{ers} à vous
accueillir
avec le sourire*



775, Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1M4

Tél. : (418) 337-2868 • Fax : (418) 337-2208

Le calendrier des activités 2003

17 mai, samedi, à 13h00:	Ouverture du Club nautique
7 juin, samedi, à 8h30:	Tournoi de pêche
14 juin, samedi, à 18h00:	Souper au homard
22 juin, dimanche, de 13h00 à 16h00:	Foire du livre usagé
23 juin, lundi, à 19h00:	Début des lundis dansants
24 juin, mardi à 19h00:	Début de la pétanque
28 juin, samedi, à 9h00:	Début des cours de conduite d'embarcation
28 juin, samedi, à 10h:	Ouverture de la bibliothèque
29 juin, dimanche:	MÉGA JOURNÉE D'OUVERTURE <ul style="list-style-type: none">• Marché aux puces de 13h30 à 16h30• Parade de bateaux: 21h00 départ du Club nautique• Feu d'artifice• Soirée de fin de la parade au Club nautique
2 juillet, mercredi:	Début du camp d'été pour les jeunes au Camp de Portneuf
19 juillet, samedi, à 18h00:	Souper des membres
26 juillet, samedi:	Journée retrouvailles des jeunes
9 août, samedi, à 9h30:	Assemblée générale annuelle au Club nautique
14 septembre, dimanche à 17h00:	Fermeture du Club
4 octobre, samedi 18h00:	Souper aux huîtres



625, Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777
Télé. : (418) 337-2090
Accès total : 990-0124



FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467
Saint-Raymond, Québec
G3L 3Y2



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan

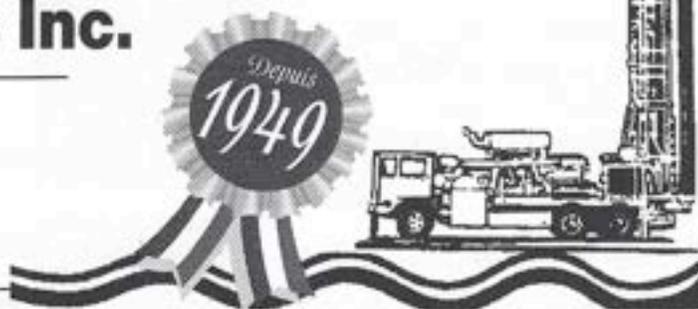
Tél. : (418) 337-8078
Rés. : (418) 337-4009

PUITS ARTÉSIENS Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUIITS
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
SERVICE 24 HEURES
OUVRAGE GARANTI
ESTIMATION SUR DEMANDE

Licence RBO : 1815-9566-05

410, Principale, Grondines
268-8464



Chaussures

Columbia

Josef Seibel
The European Comfort Shoe



HUSH
PUPPIES

ROMIKA

KODIAK



rieker
ANTISTRESS

TERRA

Naturalizer



Clarks

Vêtements

LEO CHEVALIER

POINT ZERO

MISTY
MOUNTAIN

HH[®]
HELLY HANSEN

Lois
JEANS & JACKETS

BIG
BILL

L. MILLER

MARC-O

C
a
c
h
a
r
e
l

EMILE DENIS Itée

chaussures - vêtements
337-7042

Centre-ville Saint-Raymond

LE BALISAGE DES ÉCUEILS: UNE IMPASSE???

Par André Martin

À quand l'application du plan de balisage?

Dans *L'Alouette* de l'an dernier, les pages centrales étaient consacrées à l'illustration du Plan de balisage officiel du lac Sept-Îles élaboré en collaboration avec la Garde côtière canadienne. Ce plan de balisage a pour fonction d'indiquer les écueils à la navigation tout autant que les zones où une réduction de la vitesse est recommandée. On soulignait dans l'article qui en traitait que la ville de Saint-Raymond avait décidé d'assumer la responsabilité de sa mise en place, en collaboration avec l'APLSI. Plusieurs se demanderont alors pourquoi les nouvelles balises ne sont-elles pas en place cet été?

Le tout est une question de gros sous. Il y a d'abord le coût de l'acquisition de bouées officielles (12 000 \$), mais surtout le coût des assurances liées à la responsabilité civile. La Ville a entrepris, en collaboration avec Pierre Gauvin, responsable de cette opération au Bureau de direction, de nombreuses démarches pour dénicher un assureur, mais très peu se sont montrés consentants à assumer un tel risque. Le seul qui a répondu à l'appel a soumis à la Ville une couverture qui coûterait annuellement plus de 20 000 \$.

Sans renier sa responsabilité, la Ville estime qu'elle n'a pas, dans ses budgets réguliers, les sommes nécessaires pour assumer le coût d'une telle opération qu'elle considère d'ailleurs comme un service particulier à un secteur de son territoire. C'est pourquoi elle suggère que la mise en place du plan de balisage soit défrayée par une taxe de secteur, après consultation des propriétaires concernés.

De plus, la Ville a signé conjointement avec l'APLSI, une requête auprès du Ministre fédéral des Pêches et Océans afin que la responsabilité civile puisse être assumée par la Garde côtière canadienne qui gère le *Règlement sur les bouées privées*. La réponse reçue fut négative.

La responsabilité en cas d'accident: un problème majeur

On peut lire dans la réponse du ministre que « en plus de maintenir et d'entretenir adéquatement leurs aides privées (entendre ici bouées qui n'appartiennent pas à la Garde côtière), il incombe notamment aux

propriétaires de celles-ci (dans notre cas, la Ville) de s'assurer qu'elles sont conformes à toutes les exigences du *Règlement sur les bouées privées* et de voir à ce que leur mise en place ne crée pas un danger ou un obstacle à la navigation régulière ».

La lettre va même plus loin en ce qui concerne la responsabilité civile: « En cas d'accident impliquant une aide privée à la navigation, le ou les propriétaires de cette aide pourraient être tenus responsables de tout dommage qui pourrait en résulter. »

Donc, toute personne, organisme ou municipalité qui décide de favoriser la sécurité nautique par la pose de bouées doit non seulement se conformer aux normes très exigeantes de la Garde côtière (sous peine d'amende), mais elle doit assumer seule les risques d'une poursuite en cas d'accident.

La Ville, tout comme le Bureau de direction de l'APLSI, ne peut donc courir ce risque sans une assurance adéquate. Il en va de même pour tous les individus qui, bénévolement, décident de rendre service à la communauté en installant des bouées pour indiquer la présence d'écueils à la navigation.

CET ÉTÉ, IL NE FAUT DONC PAS ÊTRE SURPRIS SI LES BOUÉES INDIQUANT LES ÉCUEILS N'APPARAISSENT PAS SUR LE LAC.

La responsabilité de conduire prudemment revient à chaque utilisateur. C'est d'ailleurs ce que viendront rappeler des affiches qu'apposera la Ville aux endroits stratégiques et qui indiqueront que « le lac présente des écueils et des hauts fonds et que la navigation est à vos risques ».

Redoublez donc de prudence même si vous connaissez très bien le lac. Informez vos visiteurs de la présence d'écueils et recommandez-leur de naviguer loin des rives.

Un dossier à suivre

Des pourparlers sont encore en cours avec la Ville afin de trouver une solution applicable pour l'an prochain. Pour sa part, votre Bureau de direction est confiant que, grâce aux entrées de fonds supplémentaires dont bénéficiera la Ville consécutivement à la hausse de l'évaluation de nos propriétés, on trouvera d'autres moyens que la taxe de secteur pour mettre en place le plan de balisage dès l'été 2004.

337-2238

*Encore plus
d'espace pour
mieux vous servir*

• **Orthopédie**

(Vente et location)

• **Médecine douce**

(Homéopathie produits naturels)

• **Appareils de diagnostic**

(Diabète, pression artérielle, etc)

• **Dispill**

(service spécialisé de distribution de médicaments)

• **Photo: passeport,
assurance-maladie et arme à feu**

• **Infirmier sur place**

(soins des pieds, mesure de bas support)

• **Comptoir photo et loteries**

• **Boutique cadeaux, confiseries**

• **Papeterie, librairie, cosmétiques**

• **Service**

de télécopieur (fax)

• **Guichet automatique
Desjardins**

• **Accès direct à**

la clinique médicale

UNIPRIX
OUVERT 7 JOURS
www.total.net/~unilife/
Lefebvre
CENTRE-VILLE ST-RAYMOND

PROJET DE CONSTRUCTION... PENSEZ À NOUS!

LES HABITATIONS

G. JUNEAU INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Estimation gratuite
873-4753

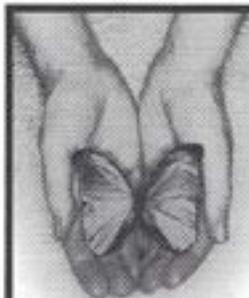
Lac Sept-Îles : 337-2798

Fax : 873-5100

RBQ : 1625-8469-23

www.habitationsgjuneau.com

Gérard Juneau 11, Saint-Joseph, Pont-Rouge G3H 2B7



Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

les entreprises
**Victorin
Noreau inc.**

RBQ : 2027-6056-41

François Noreau Réjean Noreau
(418) 337-6842 (418) 337-4419

Télécopieur : (418) 337-8789
605, ave. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon
- **Déneigement**
commercial et résidentiel
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation de fosse septique et
champ d'épuration**
- **Installateur autorisé**



Nouvelles brèves du Bureau de direction

Par: André Martin
Secrétaire

Cette chronique vise à vous renseigner sur l'évolution des principaux dossiers pris en charge par votre Bureau de direction au cours de la dernière année ainsi que sur certains nouveaux développements qui s'amorcent.

Les hydravions : renouvellement de l'entente

Depuis maintenant 5 ans, une entente entre l'APLSI et les propriétaires de la base commerciale d'hydravions est en vigueur en vue d'assurer la sécurité sur le lac Sept-Îles et de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les riverains et les activités aériennes commerciales. Elle prévoit que, entre la Saint-Jean-Baptiste et la Fête du Travail, les décollages ne pourront se faire avant 8 heures le matin en semaine et 9 heures le matin en fin de semaine. De plus, elle proscrit les vols commerciaux à caractère répétitif et la pratique des « touch and go ».

Cette entente, signée à l'instigation de la ville de Saint-Raymond, a servi d'exemple à l'Association québécoise des transporteurs aériens qui s'en est inspirée pour proposer à ses membres un code d'éthique. C'est ainsi que Aviation Mauricie et Aviation Batiscan, ayant adhéré à ce code d'éthique, ont signé le renouvellement de l'entente avec l'APLSI pour l'été 2003.

Bien que tout ne soit pas parfait, l'expérience des dernières années nous prouve qu'il y a une amélioration notable de la tranquillité. Toutefois, il reste encore à convaincre certains riverains qui possèdent un hydravion de l'avantage d'appliquer les mêmes principes qui régissent l'entente. Malgré une demande conjointe répétée de la Ville et de l'APLSI, très peu ont répondu à l'appel. C'est donc un dossier à suivre.

Le nouveau règlement sur la protection des milieux humides : un pas de plus vers la protection de notre environnement

À la suite des recommandations de la CAPSA qui avait réalisé une étude approfondie de notre plan d'eau sous l'instigation de l'APLSI, la Ville a proposé au Bureau de direction une reformulation de son projet de règlement qui vise à assurer la protection des milieux humides, véritables poumons du lac qui assurent la qualité de son eau.

Après examen, les membres du Bureau de direction ont exprimé l'avis que tant les recommandations de la CAPSA que le projet de règlement proposaient des mesures adéquates de protection. Tenant compte de la réglementation déjà existante concernant la protection

des rives, le nouveau projet de règlement propose des mesures de protection supplémentaires pour les cinq zones suivantes: la tourbière du lac des Aulnaies, la baie sud-ouest du lac Sept-Îles, la végétation riveraine de la baie Vachon, celle de la plage BeauSoleil ainsi que les divers herbiers aquatiques.

Ce nouveau règlement vient donc compléter la réglementation adoptée par la ville de Saint-Raymond à l'égard de la protection de notre milieu naturel. L'ensemble des mesures prises par la Ville (plan intégré d'aménagement assurant un développement des rives en accord avec l'environnement, conformité des installations septiques aux normes environnementales, réglementation sur l'épandage des pesticides et fertilisants) situe facilement Saint-Raymond et le lac Sept-Îles parmi les figures de tête de la protection environnementale.

On se doit enfin de remercier tous les bénévoles qui, depuis plusieurs années, se préoccupent de cette question et soulignent en particulier l'action efficace et souvent acharnée manifestée par les Yves-Jean Fournier, Florent Laberge et autres dévoués à la cause qui ont su consacrer efforts et énergies à convaincre les riverains et la Ville de l'importance pour nous tous de la préservation de l'environnement.

Lac au Chien : des démarches de collaboration avec la SÉPAQ

À la suite de certaines informations voulant que la SÉPAQ qui gère la station récréo-touristique de Duchesnay, s'approprierait à restreindre l'accès au lac au Chien, une rencontre a eu lieu entre des membres de l'Exécutif de l'APLSI et les responsables de la SÉPAQ.

Ceux-ci nous ont fait part de certaines préoccupations qui les pousseraient à limiter l'accès au lac au Chien. En particulier, on note que, depuis plusieurs années, certains résidents s'approvisionnent en bois de chauffage sur les terres de Duchesnay. Ayant un objectif de rentabilité de la coupe de bois, les responsables ont décidé de ne plus émettre de permis de coupe depuis quelques années. Toutefois, quelques riverains continuent à s'approvisionner en bois, certains le feraient même sur une base commerciale, prétendent ces responsables. Ils ont donc décidé de



BLOUIN OPTOMÉTRIE

EXAMEN DE LA VUE

SERVICES VISUELS COMPLETS

DIAGNOSTIQUE : - Examen complet de la vision
- Recherche de pathologie

THÉRAPEUTIQUE : - Recommandation
OU - Lunettes
TRAITEMENT - Verres de contact

SERVICE ULTRA RAPIDE DE LABORATOIRE

3 3 7 - 4 1 3 0

152, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1H6



Construction DOMINIQUE BOUCHER inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
construction - rénovation

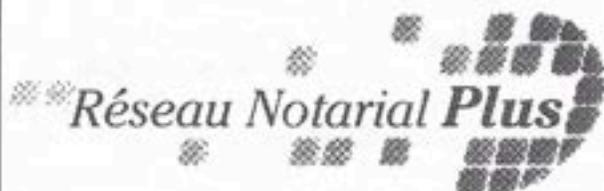
• résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél.: (418) 337-4414

Fax: (418) 337-3814



PERRON, DION ET ROY NOTAIRES

Me Bernard Perron, L.L.L., D.D.N. • Me Annie Dion, L.L.B., D.D.N. • Me Nadia Roy, L.L.B., D.D.N.
Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

Tél. : 337-2621 Fax: 337-2877
Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :
Me Philémon Bergeron, notaire
Me Marcel LaRue, notaire
Me Henri LaRue, notaire

Performance Voyer inc.

125, Grande Ligne
Saint-Raymond G3L 2Y4

Réparation à domicile

• VENTE ET SERVICE •
Ponton « Princecraft »

Tél. : (418) 337-8744 • Fax : (418) 337-8745

www.vstard@cite.net



ENTREPOSAGE



ESSENCE
AVEC SERVICE

bloquer les accès afin de faire cesser le vol de bois et de protéger aussi les nouvelles plantations qui sont souvent détruites par ceux qui circulent en véhicule. D'autre part, ces responsables notent que la plage au fond du lac au Chien est souvent fréquentée par des résidants du lac Sept-Îles qui sont peu respectueux de l'environnement; on y retrouve toutes sortes de débris.

Au cours de cette rencontre, il a été convenu d'instaurer une collaboration entre la SÉPAQ et l'APLSI afin de créer un climat de bon voisinage. À court terme, l'APLSI s'est engagée à sensibiliser ses membres, au moyen de *L'Alouette*, au respect du territoire de Duchesnay. La SÉPAQ songe à organiser une journée porte ouverte pour les résidants du lac Sept-Îles.

Il va de soi que nous tenons tout autant que vous à continuer de bénéficier de la quiétude que nous offre les eaux calmes du lac au Chien. À tous ceux qui le fréquentent, nous demandons d'agir en bons voisins en évitant le bruit et en limitant la vitesse des embarcations, en vous faisant un point d'honneur de conserver ce site naturel le plus propre possible et en respectant la propriété d'autrui par le ramassage du moindre déchet et en protégeant l'intégralité de la flore et de la forêt qui en font son charme.

Une tuile financière pour l'APLSI: le jugement de la Cour municipale du Québec
Depuis 1985, l'APLSI jouissait d'une exemption de taxes foncières municipales et scolaires pour les bâtiments du Club nautique en vertu de règles particulières découlant de la *Loi sur la fiscalité municipale*. Toutefois, en décembre 2000, le Gouvernement a changé les critères d'attribution des exemptions en les restreignant, entre autres, aux activités artistiques, culturelles et pédagogiques.

C'est dans ce nouveau contexte que l'APLSI a dû formuler une nouvelle demande d'exemption. Forts d'un appui à notre demande du Conseil municipal de Saint-Raymond, les représentants de l'APLSI ont tenté de démontrer, lors de la comparution devant la Commission municipale, que bon nombre d'activités organisées par l'APLSI répondaient aux nouveaux critères.

Tel ne fut pas l'avis de la Commission puisque notre demande a été rejetée pour le motif suivant: «La Commission constate que les activités de formation et d'information ne constituent pas les activités principales exercées dans l'immeuble.»

Désormais, l'APLSI devra donc acquitter les taxes municipales et scolaires pour le bâtiment du Club

nautique. C'est une dépense additionnelle de près de 3 000\$ par année.

La gestion du barrage et la nouvelle Politique nationale de l'eau.

Lors d'une rencontre récente avec les autorités de la Ville, il a été discuté de cette question et des projets à court terme concernant la gestion du barrage (voir à ce sujet *La Chronique de Florent*).

Les autorités municipales nous ont d'abord indiqué que la nouvelle «*Politique nationale de l'eau*» confie des responsabilités accrues aux municipalités, en particulier pour la gestion des barrages sur leur territoire.

Une des premières exigences de l'application de cette politique fait en sorte que la Ville doit d'abord faire une étude de l'impact du bris du barrage et prévoir des mesures d'urgence en cas de bris.

Dans ce contexte, la Ville n'entend pas, dans un avenir rapproché, apporter des modifications aux procédures concernant la gestion du barrage. Le Bureau de direction de l'APLSI s'est montré d'accord avec la Ville pour juger adéquates les procédures actuelles qui visent à concilier les impératifs de respect de l'environnement avec la minimisation des risques de bris des quais par les mouvements de la glace au printemps.

La Ville s'est de plus engagée à consulter le Bureau de direction de l'APLSI préalablement à toute modification qu'elle voudrait apporter à la configuration du barrage ou à la gestion des procédures dont a la charge l'efficace Gilles Hardy.

Une entente de partenariat avec la Plage BeauSoleil

L'APLSI a entrepris des démarches de coopération avec les responsables de la Plage BeauSoleil. L'objectif visé est de mieux coordonner nos efforts respectifs pour la mise en place de mesures conjointes concernant la sécurité et le respect de l'environnement.

Lors d'une réunion avec des membres de l'Exécutif, madame Nicole Allard-Moisson, propriétaire de la Plage, a d'abord fait clairement ressortir qu'elle partageait avec nous les mêmes préoccupations. Il faut d'abord rappeler que des investissements très importants ont été consentis au niveau de la conformité des installations septiques de la Plage. Les campeurs recherchent la tranquillité tout comme nous. Les activités génératrices de nuisances excessives, telles le «Noël du campeur» ont aussi été remplacées par des activités récréatives à caractère plus familial, forcément moins dérangeantes. De plus, madame Allard-Moisson incite ses campeurs au respect des règles

SERVICE DE PLAN



France Marcolle inc.
Technicienne en Architecture

Plan de maison
Plan de rénovation
Plan de cuisine 3D
Plan de salle de bain 3D
Liste de matériaux

(418) 873-6112

53, rue du Bocage, Pont-Rouge, G3H 2E3

Germain



CHEVROLET



Oldsmobile

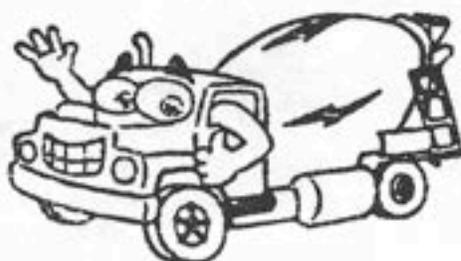
560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

337-2226

Qué.: 990-0800

Un service **solide**
et **coulé** dans le

BÉTON



mini-mix

SAINT-BASILE INC

Guy Germain, propriétaire

329-2619

20
ans



vo^{tre} marché du coin

Le spécialiste des
FRUITS ET LÉGUMES

**NOUVEAU
DÉCOR**

PRODUITS
Maison



loto-québec

**BIÈRE
VIN**

OUVERT

7 jours / 7 soirs
de 7 h à 21 h

734, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond

337-7936

de sécurité nautique, ce qui l'a amenée, à certaines occasions à ne plus admettre à son camping, l'année suivante, certains propriétaires de bateaux qui s'étaient montrés peu respectueux de ces règles. L'absence, l'été dernier, sur le lac d'un certain «Bad Boy» en est un exemple. Peut-on en dire autant comme Association face aux comportements de certains riverains ?

Elle ne permet pas non plus que ses campeurs ou ses visiteurs mettent à l'eau des motomarines, tout en déplorant que certains résidents du lac ne se gênent pas pour filer à vive allure sur le lac des Aulnaies à bord de leur motomarine ou de leur puissant bateau, fait que les directeurs de l'APLSI trouvent tout à fait répréhensible.

Bref, nous avons convenu, au sortir de cette rencontre, d'accentuer nos démarches de collaboration mutuelle. Ainsi cet été, les campeurs qui possèdent des bateaux seront invités à devenir «membres associés» de l'APLSI afin de pouvoir s'approvisionner en essence au Club nautique puisque le remplissage des réservoirs ne sera plus permis sur le site de la Plage. En devenant membres associés, les campeurs propriétaires de bateaux collaboreront donc avec nous à l'effort financier consenti pour la rénovation du poste d'essence du Club nautique.

Voilà un bel exemple de collaboration entre voisins et nous remercions madame Allard-Moisan de son accueil et de son ouverture à nos préoccupations communes visant la tranquillité et le respect de l'environnement.

Quelques nouvelles en vrac

Départs et arrivées

Au cours des derniers mois, trois membres ont quitté le Bureau de direction pour des raisons personnelles. D'abord nous devons remercier François Piché, notre «expert dépanneur» en plomberie, qui a quitté le Bureau de direction en même temps que sa résidence au lac. Un merci aussi à Carole Lapointe qui a consacré bien des heures à l'organisation de la voile et aux activités offertes aux jeunes, à des contacts avec le Camp de Portneuf pour l'organisation du Camp de jour. C'est aussi avec regret que nous avons vu partir notre trésorière Francine Paquet pour qui les nombreuses heures consacrées à la bonne tenue de nos livres ne pouvaient plus s'harmoniser avec ses responsabilités familiales et professionnelles. Merci à tous les trois.

Par contre, le Bureau de direction vit un air de jeunesse depuis la nomination de notre nouvelle trésorière, Dominique Dubois, qui, après avoir passé une bonne partie de son enfance au lac, y revient, chez son père

Marc-Alain Dubois, toutes les fins de semaine et pendant la période estivale. En plus des idées nouvelles liées à sa jeunesse et sa volonté de s'impliquer dans notre communauté, le Bureau de direction pourra compter sur sa compétence puisqu'elle est responsable de la comptabilité chez Wolseley, entreprise spécialisée en plomberie. Une autre jeune s'est jointe à nous : Mélanie Guay, résidente du chemin de l'île Desrochers. La jeunesse a maintenant sa place au bureau de la direction.

Subvention de la Ville: pas de récidive

Depuis que l'APLSI a cédé l'organisation du Bingo, la Ville avait pris l'habitude de verser à l'Association une subvention de 2000\$ qui, selon les termes utilisés, devait servir à l'organisation d'activités de voile, en particulier pour des cours destinés aux jeunes de Saint-Raymond. Ces cours furent abandonnés l'an dernier faute de combattants et la Ville a cessé de nous verser la subvention dès l'an dernier.

Lors d'une rencontre avec les responsables et les élus de la Ville, les directeurs de l'APLSI ont demandé à la Ville de reconsidérer sa décision, mais ce fut peine perdue, comme en fait foi cet extrait du compte-rendu du directeur général de la Ville: «Les représentants de la Ville maintiennent leur position. Les subventions que la Ville peut donner doivent l'être dans le cadre légal qui lui est imposé (œuvres de bienfaisance, culture, loisirs, etc.) et doivent s'adresser à l'ensemble de la population raymondoise.» La Ville reste toutefois ouverte à accorder une subvention pour l'organisation d'activités de loisirs qui seraient offertes à l'ensemble de la population de Saint-Raymond.

Eau potable au Club

À compter de cet été, le Club nautique acquiert son autonomie en eau potable. Il a été jugé préférable d'acheter un filtre commercial qui rendrait potable l'eau puisée dans le lac plutôt que de se lancer dans l'aventure coûteuse et incertaine du percement d'un puits artésien. Merci à madame Lucie Coulombe et à son regretté conjoint, monsieur Alain Déry, qui nous ont permis de nous approvisionner en eau potable à leur puits au cours des dernières années.

Licence RBQ : 1474-6275-96



JOSEPH LINTEAU & FILS inc.

Entrepreneur général
Construction
Rénovation



Résidentielle
Commerciale
Industrielle

125, RUE BELLEVUE, SAINT-RAYMOND
Serge Linteau, représentant 337-7340



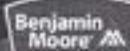
*Peu importe nos projets
ils sont importants pour nous*

Spéciaux

- Céramique
- Prêlart
- Moulures décoratives
- Papier peint
- Carpets
- Tapis
- Plancher flottant



Brigitte Picher, décoratrice
15 ans d'expérience



Les Experts en Couleur

Conception et réalisation
originales de rideaux selon vos
goûts et votre budget.

- Service de décoration à domicile
- Service d'installation, de confection

114, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2455

RR



RAYMOND ROBITAILLE EXCAVATION INC.

Excavation - Terrassement - Transport
Résidentiel - commercial
Estimation gratuite



196, Saint-Michel, Saint-Raymond
337-3335
1-877-507-2234

54, Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec), G0A 3M0
Tél. : (418) 875-2234 Téléc. : (418) 875-1833

REMORQUAGE

24h



ASSISTANCE routière
SIKES CANADA

CARROSSERIE



NETTOYAGE

par jet de sable



SAINT-RAYMOND
CARROSSIER
337-7937

Daniel Trudel, prop.

*Plus de 30 ans
à votre service*

931, Côte Joyeuse
Saint-Raymond
337-7937

REPARATION

fibre de verre

BATEAU



CARROSSERIE



VEHICULE LOURD

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION 2002-2003

EXÉCUTIF		DIRECTEURS ET DIRECTRICES	
Denis Cayer	Président	Walter Adams	Nicole Hardy
Jacques-A. Bilodeau	1 ^{er} vice-président	Alain Bardenet	Florent Laberge
Pierre Gauvin	2 ^e vice-président	Louise Bernier	Serge Lafontaine
Francine Paquet (1)	Trésorière	Louise Chouinard	Carole Lapointe (1)
Dominique Dubois	Trésorière	Mélanie Guay	François Piché (1)
André Martin	Secrétaire	Stéphanie Godin	Claude Plamondon
		Raymond Girard	



1^{ère} rangée: André Martin, Walter Adams, Francine Paquet, Stéphanie Godin, Louise Bernier, Denis Cayer
 2^e rangée: Pierre Gauvin, Jacques-A. Bilodeau, Carole Lapointe, Serge Lafontaine, Alain Bardenet, Raymond Girard
 Absents: Louise Chouinard, Nicole Hardy, Florent Laberge, Claude Plamondon

LES COMITÉS

LOISIRS ET CAMP DE JOUR

Lundis Dansants
 Nicole Hardy
Camp de jour
 Dominique Dubois

Tennis
 Louise Bernier
INFORMATION

André Martin
 Jacques-A. Bilodeau

ENVIRONNEMENT ENSEMENCEMENT

Respects des normes
 Florent Laberge
 Serge Lafontaine
 Alain Bardenet

Ensemencement
 Florent Laberge
 Jacques-A. Bilodeau
ACTIVITÉS SOCIALES ET BÉNÉFICES

Parade de bateaux
Soupers
 Pierre Gauvin
 Raymond Girard
 Stéphanie Godin
 Carole Lapointe
 Claude Plamondon

SÉCURITÉ ET HYDRAVIONS

Hydravions
 Denis Cayer
 André Martin
Sécurité nautique
 Pierre Gauvin
 Denis Cayer

RECRUTEMENT BIBLIOTHÈQUE

Recrutement
 Jacques-A. Bilodeau
Bibliothèque
 Jacques-A. Bilodeau

ENTRETIEN, GARDIEN ET IMMOBILISATION

Gardiennage du Club
 Denis Cayer
 Claude Plamondon
Rénovation et Entretien
 Pierre Gauvin
 Walter Adams

BON OEIL BON VOISINAGE

Vacant

Fiset & Marcotte inc.



Manufacturier de portes et fenêtres
 - Fenêtres P.V.C.
 - Portes d'acier
 - Portes de garage

Lévy Marcotte, président
 Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
 (418) 329-2850

78, avenue Saint-Georges, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR



Dubé & Dufour

□ DR FRANÇOIS DUBÉ
 □ DR PIERRE DUFOUR

Tél.: 418-337-4641

200, boulevard Cloutier, SAINT-RAYMOND G3L 3M8
 FIN DE SEMAINE URGENCES (PAGE) 418-873-6500

Lingerie LISCYA

Pour un un certificat-cadeau

conçu pour elle ...

pensez **Liscya**

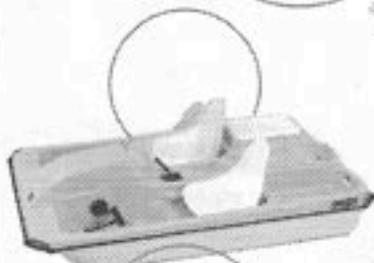
Centre-ville Saint-Raymond
 337-6776

SOUTHLAND par

PRONAUBÉ



Silverline



CLOUTIER SPORTS

Le Spécialiste de la Marine

VENTE, SERVICE À DOMICILE
 ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

181, Saint-Cyrille, Saint-Raymond
 (Québec) G3L 1T1
 Tél. : (418) 337-2216
 Fax : (418) 337-3824
 www.cloutiersports.com

CHRONIQUE DE JACQUES A. BILODEAU

Recrutement 2002



Le nombre de membres en 2002 a augmenté à 369 soit 8 de plus qu'en 2001. On constate que 33 nouveaux membres se sont joints à nous et que 20 membres de 2001 n'ont pas pris leur carte en 2002 même s'ils sont toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement.

Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 336 membres soit plus de 91% du total des membres. Les directeurs ont vendu directement 7 cartes et les responsables du Club nautique ont recruté 27 personnes. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres.

On note aussi que 178 résidants sont maintenant permanents. De ce nombre, 141 sont membres de l'APLSI soit 79,2%. Les résidants permanents représentent maintenant plus de 40 % des résidences au lac. On compte finalement 28 locataires dont seulement 6 proviennent de la Plage BeauSoleil.



PROVENANCE DES RÉSIDANTS EN 2002

Québec et banlieue rive-nord	Comté de Portneuf	Rive sud de Québec			
Beauport	9	Cap-Santé	1	Beaumont	1
Cap-Rouge	7	Donnacona	2	Charny	1
Charlesbourg	19	Neuville	2	Lévis	2
Duburger	3	Pont-Rouge	7	Pintendre	1
L'Ancienne-Lorette	8	Portneuf-Station	2	St-Antoine-de-Tilly	1
Lac-St-Charles	3	St-Augustin-de-Desmaures	7	St-Jean-Chrysostome	1
Loretteville	15	St-Basile	4	St-Nicolas	7
Les-Saules	3	St-Léonard	1	St-Romuald	1
Neufchatel	7	St-Marc-des-Carières	2	sous-total	15
Québec	38	St-Raymond	227		
Sillery	9	Ste-Catherine-de-la-J.-C.	5		
St-Émile	3	sous-total	260		
Ste-Foy	36			Bas St-Laurent	3
Stoneham	1			Mauricie	1
Val-Alain	1			Montréal	7
Val-Bélair	4			Hors Québec	1
Vanier	1			Hors Canada	1
sous-total	167			sous-total	13

Total des résidants répertoriés en 2002 (incluant des locataires) 455

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez nous rejoindre, à notre nouvelle adresse postale: APLSI, 3309, Chemin du lac Sept-Iles, Saint-Raymond. G3L 2S3

LE CLUB FAIT PEAU NEUVE

Par Pierre Gauvin
et André Martin

Une rénovation nécessaire et souhaitée

Les résultats du sondage de l'an dernier et les décisions de l'Assemblée générale spéciale ont montré jusqu'à quel point les membres tenaient à conserver vivant le Club et ses équipements. Plus des trois quarts des répondants au sondage ont indiqué qu'il était essentiel qu'une action de rénovation majeure soit entreprise avant que la détérioration causée par les ans ne fasse des ravages irréparables. Cette volonté, réaffirmée par l'assemblée générale qui a suivi (voir procès-verbal plus loin), a donné le coup d'envoi à un vaste projet de rénovation du Club et de ses équipements, étalé sur une période de cinq ans.

Les premières étapes prévues

Le plan quinquennal prévoyait pour 2002 et 2003 les travaux suivants au bâtiment du Club: remplacement de fenêtres avant, redressement de la galerie, creusage d'une tranchée arrière pour assurer l'aération, amélioration de l'aménagement intérieur. Il y était aussi prévu que le service d'essence soit entièrement refait avant l'été 2003. Enfin, il était prévu que le printemps 2003 verrait la démolition du quai existant, l'empierrement du rivage, la construction d'une jetée en bois et la relocalisation des quais flottants existants. Le tout devait cependant se faire selon les disponibilités budgétaires.

Premiers travaux, premières surprises

Sous l'habile coordination de Pierre Gauvin, les premiers travaux de réfection de la façade et de la galerie furent entrepris à l'automne dernier. Comme cela arrive bien souvent lors de rénovations, quelques surprises nous attendaient.

Les poutres supportant les portes-à-faux de la devanture se sont avérées pourries; la moitié de la galerie n'était pas adéquatement supportée de sorte que son poids reposait sur les assises du chalet; les bases et les pilotis supportant la structure du chalet étaient de force et de conception inégales; les drains qui permettaient à l'eau des gouttières de s'écouler étaient faits de tuyaux perforés et l'eau qui s'écoulait minait les bases du chalet.

Des correctifs apportés et des travaux reportés

Nous ne pouvions investir dans la rénovation du bâtiment sans d'abord corriger ces vices de structure qui d'ailleurs étaient la cause de la détérioration de la façade. À défaut de quoi, les améliorations apportées se seraient rapidement dégradées. Nous avons d'abord renforcé la structure du mur porteur en ajoutant une poutre structurale avec colonnes et empattements de béton armé en surface du sol avec assises en pierre concassée. Nous avons également dégagé la galerie qui était supportée par le mur porteur et corrigé le système de drainage des gouttières vers le lac. Ces correctifs qu'il fallait faire ont apporté un coût additionnel à notre budget d'environ 10000\$.

Compte tenu de l'engagement pris de respecter les disponibilités budgétaires, le Bureau de direction a pris la décision de reporter à 2004 la réfection du quai et de munir le Club d'un filtre pour l'approvisionnement en eau potable (coût 450\$) plutôt que de consacrer les 6000\$ prévus pour le percement d'un puits artésien.

Un Club solide et qui a fière allure

C'est ainsi que, par la suite, la façade a été rénovée par la pose de neuf portes-patio permettant une meilleure aération tout en améliorant le coup d'oeil sur le lac. Les fenêtres pourries du côté ouest et la porte ont aussi été remplacées. Le Club a maintenant fière allure et a retrouvé un air de jeunesse. Les luminaires intérieurs ont enfin été remplacés, car leur texture et leur système d'alimentation électrique ne correspondaient plus aux normes de sécurité. C'est donc un tout nouveau Club qui vous accueillera cette année, venez y faire un tour.

Un tout nouveau poste d'essence

Vous vous rappelez sûrement que les assureurs nous avaient avisés, l'an dernier, qu'ils ne couvriraient plus les risques associés au service d'essence à compter de 2003 parce que le réservoir était désuet. Par ailleurs, dans le sondage, vous nous aviez clairement indiqué, à plus de 75%, qu'il était essentiel de conserver ce service à la fois pratique et qui permettait d'éviter les déversements accidentels qui sont une menace pour l'environnement.

Les travaux ont été réalisés ce printemps, à temps pour le début de la saison. Le vieux réservoir souterrain a été remplacé par un réservoir hors terre tout neuf.

Une nouvelle pompe à essence (ré-usinée pour éviter les dépenses inutiles) vient aussi remplacer notre vieille pompe poussive qui ne souhaitait rien de mieux qu'une retraite bien méritée.

Une rampe facilitant l'approvisionnement des motomarines a aussi été ajoutée. Enfin, nous en avons profité pour re-localiser les quais flottants selon le plan prévu pour la réfection du quai.

Ces rénovations nécessaires permettent aussi un meilleur accès au service d'essence que vous avez jugé essentiel de conserver.

Des ressources locales mises à profit

Pour la réalisation de ces travaux, tant pour le bâtiment du Club que pour le service d'essence, nous nous sommes fait un devoir d'encourager les ressources locales tout en respectant le principe de la plus basse soumission. Une bonne partie de la main-d'oeuvre a été confiée aux habiles frères Germain et Normand Beaupré. Plusieurs fournisseurs locaux ont aussi été mis à contribution : *Paulin Moisan Inc.*, pour les matériaux de construction, *Électricité M.B. Michel Beaupré*, pour l'électricité, *Machinerie Excavation Vézina Lucien* pour le creusage, *Carl Beaupré*, pour le gravier et le sable, *Fer-Di-Mo*, pour les métaux, *Ferco*, de Cap-Santé, pour la clôture et enfin, *Auvent Pont-Rouge*.

LA RÉNOVATION EN PHOTOS



Un permis municipal en discussion....



....et une soumission en négociation



La nouvelle façade....



...et la nouvelle entrée



Déjà en action malgré le lac encore gelé



Le nouveau réservoir et son ancêtre



provigo

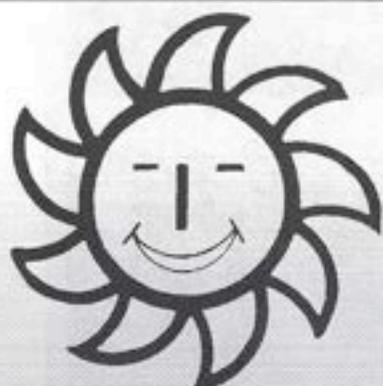
Simplifiez-vous l'épicerie

OUVERT
7 jours/7 soirs
de 8h à 21h



 **provigo**

268 Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-2278



Camping Plage Beau-Soleil

1850, Rang Notre-Dame
Lac Sept-Îles, Saint-Raymond
Portneuf (Québec) G3L 1N9

Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2003

Mme Nicole Allard-Moisan
(418) 337-6396

Bienvenue

À CONFIRMER

Les **ATTRACTIONS**
du **SAMEDI**
SAISON 2003

Confort et protection

Afin d'assurer une complète détente et votre sécurité, le couvre-feu est respecté et la barrière ferme de 23 h à 8 h

Services

- Magnifique plage de sable sur le bord d'un lac naturel.
- Postes sanitaires : toilettes à eau, douches, lavabos.
- Restaurant
- Baignade sous surveillance de midi à 19 h
- Accès à la plage
- Descente de chaloupe et marina
- Endroit prévu pour ordures

Tarifs

4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants
(TPS et TVQ en sus).

	Jour	Semaine	Mois (4 sem.)	Saison
Eau, électricité, égout	25\$	130\$	385\$	900\$+ tx

La voiture du visiteur doit quitter le terrain avant 23 h.
Stationnement disponible à l'extérieur de la barrière.

Pique-nique

Voiture	1\$
Enfant (moins de 12 ans)	4\$
Adulte	7\$

Itinéraire

Les routes 365 Nord ou 367 Nord vous mènent à Saint-Raymond où vous n'êtes qu'à 6 km de la Plage Beau Soleil (direction Est).

Bonne saison !

LA BIBLIOTHÈQUE DU LAC SEPT-ÎLES

Par Jacqueline Côté-Bilodeau



La chapelle du lac Sept-Îles abrite une bibliothèque qui regorge de livres variés et fort intéressants. Depuis trois ans, nous avons organisé une Foire du livre afin de faire connaître le service de bibliothèque à la population.

Ce fut un succès tant pour nous faire connaître que pour générer des revenus par la vente des livres en surplus. Un montant de 153.15\$ a été recueilli en 2002 et a servi à l'achat de nouveaux livres, comme par les années passées.

En 2002, la clientèle est passée à 20 adultes et le nombre d'enfants a doublé pour atteindre 14. Nous avons donc atteint notre but d'accroître le nombre d'abonnés et tout particulièrement chez les enfants de nos membres. Nous espérons continuer cette croissance des abonnés en 2003.

Nous sommes fières de notre bibliothèque qui compte plusieurs nouvelles parutions à chaque année. Les grands classiques y côtoient les auteurs modernes et le coin des enfants comprend plusieurs collections très intéressantes.

Bref, tous les amateurs de lecture devraient y trouver leur compte. Venez faire votre tour les samedis de 10h à 12h à compter du 28 juin et jusqu'au 6 septembre. Nous vous attendons.



Les bénévoles responsables de la bibliothèque. De gauche à droite: Jacqueline Côté-Bilodeau, Michèle Tremblay Lacoursière, Rachel Mc Kennan, Marcelle Châteauvert et Louise Leclerc.

LES LUNDIS DANSANTS

Les lundis dansants permettent à une vingtaine de membres de se délier les jambes hebdomadairement en apprenant des nouveaux pas de danse ou en perfectionnant ceux déjà connus dans une atmosphère chaleureuse et détendue créée par notre professeur monsieur André Darveau et par la joyeuse bande qui l'a entouré.



Comme exercice, c'est bon et entraînant. Même les adolescents peuvent se joindre aux adultes pour s'amuser. Agréables et chaleureuses, ces soirées font le bonheur de plusieurs personnes.

Venez vous amuser avec nous, à compter du 23 juin, tous les lundis à 19h00.



Auto
Parts
Plus



SAINT-MARC

395, boul. Dussault
268-3548

SAINT-RAYMOND

131, Saint-Jacques
337-2244

CAP-SANTÉ

225, Route 138
285-0411

**PIÈCES ET ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS**

Lortie
CONSTRUCTION inc.

Une tradition
d'excellence
depuis 1879

- RÉSIDENTIELLE
- COMMERCIALE
- RÉNOVATION
- SOLAGE DE BÉTON
- SERVICE DE PLAN
- KIT AUTOCONSTRUCTION
- ESTIMATION GRATUITE

Venez visiter notre magasin d'usine « Outlet »

213, Chemin Saint-Jacques, Saint-Léonard, G0A 4A0

Tél: 337-7969 Accès régional direct: 950-8000 Télécopieur: 337-2283

Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation
de FOSSES SEPTIQUES
Faites appel à nos services :



EXCAVATION - TERRASSEMENT
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES
GRAVIER - SABLE - PIERRES
TERRE À GAZON



ESTIMATION GRATUITE

234, ave Noreau
Saint-Raymond, Québec G3L 3M7

Tél. : (418) 337-2084

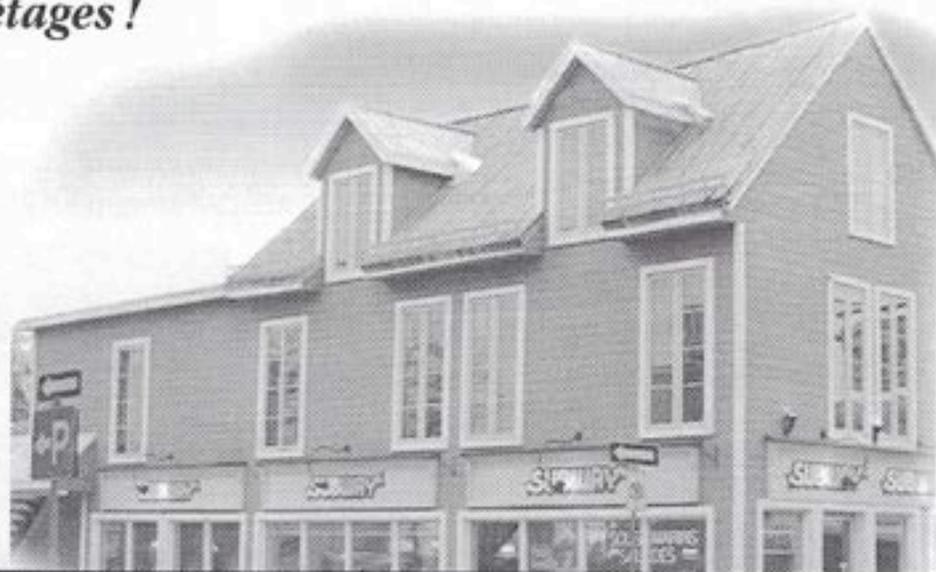
SUBWAY

*Découvrez un Subway
unique sur deux étages !*

**Ouvert dès
7 h (a.m.)**

*À deux pas
de la piste
multifonctionnelle*

*Bienvenue aux
cyclistes !*

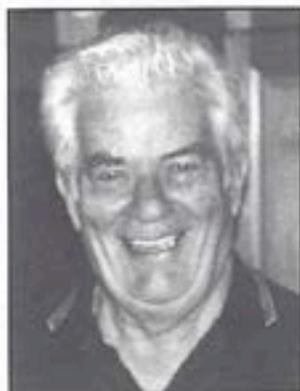


Centre-Ville Saint-Raymond **337-3666**

LE TEMPS PASSE - LES SOUVENIRS RESTENT...PARFOIS !!!

Par: Yvon Alain

NDLR: Nous avons pensé, en ce trentième anniversaire, faire appel à la mémoire bien documentée, d'un « ancien » pour nous retracer quelques faits marquants de la vie de notre lac et de notre association. Merci Yvon pour tous ces souvenirs qui ont façonné notre histoire.



Grâce au bouquin du Frère EDMOND, é.c., « Le lac Sept-Îles- 1952 » et aux revues *L'Alouette*, voici un résumé bien incomplet de la vie d'ici.

Un peu de la grande histoire du lac

En 1870, premier chalet « Villa mon rêve », propriété de Ferdinand Savary dans la baie du même nom (Savary), près du Camp de Portneuf. De la Couronne, il acheta les îles 66\$. Oui, il y avait alors sept îles. La construction d'un barrage a submergé l'île aux Cèdres, là où il y a une grosse roche à l'est de l'île Desrochers. En ces années, le lac était fréquenté pour la pêche à la truite. On y a même capturé de l'anguille (preuve pour les sceptiques, *L'Alouette* 1993, p.86). Même qu'un esturgeon a déjà été retrouvé au bout d'une ligne ... pour jouer un tour à quelqu'un qui se vantait de réussir des pêches miraculeuses. Ce n'est que dix ans plus tard qu'on lui révéla la provenance de l'esturgeon.

En 1876, début du « Club de pêche du lac Sept-Îles » avec chalet sur la grande île. En 1912, premiers résidents permanents, la famille de Louis Augustin. Première naissance, leur fils Dick, en février 1913. Le docteur Jules Desrochers arriva la veille en raquettes.

Premiers villégiateurs « étrangers » 1918, l'abbé Nadeau et le docteur Marcotte sur l'île Nadeau, ou Saint-Sacrement ou Wasat selon le changement de propriétaires; la première chapelle construite à même le chalet en 1921, servant plus tard de corridor pour accéder à une vraie chapelle, construite en 1925. Les vacanciers s'y rendaient en « voiture d'eau ».

Autrefois, il n'y avait qu'une route pour rejoindre le lac, la route Pleau d'aujourd'hui, qui rejoignait le chemin du lac qui part de la « Grande ligne », quoique un semblant de chemin existait entre le Rang Petit Sainte-Foy pour aboutir au lac, là où se trouve le camp des « Frères ». Vers

1930, monsieur Honoré-Côme Beaupré a fait sa route sur le côté nord, avec pont sur la rivière Gosford afin de desservir ses nombreux chalets. C'est par étape que la route finit par faire le tour du lac, surtout avec la construction des ponts, celui du barrage dans les années 40, et ceux du lac des Aulnaies et de la passe du lac au Chien en 1965. Plusieurs chalets furent construits en transportant les matériaux par eau, évidemment sur les îles, mais aussi sur la terre ferme. Ainsi, les billots pour le camp en bois rond des Frères furent « dravés » de la Baie Vachon, même le matériel pour finir la surface du tennis a été transporté dans des chaudières. Au début, leur débarcadère était situé au lac des Aulnaies.

Une ligue des propriétaires voit le jour dans les années 40. Leur principal grief, le niveau de l'eau: des terrains étaient souvent inondés. La cause ? une écluse mal gérée. En 1949, incorporation de l'Association sportive du lac, à l'origine de la construction du Club nautique en 1951. Ils étaient 39 membres qui ont acheté des certificats à 100\$ chacun. Mon épouse, Yvette Denis, en possède un, don de son grand-père, Jean Denis, propriétaire de la « Villa familiale ». Après quelques années, incapables de rembourser un emprunt à la Caisse populaire, ils ont remis le Club à l'Archevêché qui a remboursé la dette. D'ailleurs, c'est Jean Denis qui a vendu le terrain, soit une partie de celui de la chapelle voisine, alors sur le bord du lac. Heureusement les syndicats ont continué à opérer le Club pour le bénéfice des estivants.

Nous avons même eu des régates avec les bolidos de Valleyfield dont le « Miss lac Sept-Îles », commandité par le maire de la paroisse, Philémon Girard. Le lac était alors du circuit pour recevoir ce spectacle avec la Beauce, le Lac-Saint-Jean, etc..

Des années 30 jusqu'en 1953, Roland Godin livrait le courrier l'été, six jours par semaine. Après le souper, pour une heure, il se tenait sur la galerie de monsieur Paul Beaupré et criait les adresses pour ceux qui venaient en chaloupe. Plus tard, son bureau de poste était dans une cabane près de l'hôtel « Villégiature », aujourd'hui le « Manoir ». La dernière année, en 1953, il avait un espace dans le Club. Le trajet, d'abord en bicyclette, puis en moto et enfin en auto lui donnait 50 cents pour un aller-retour à Saint-Raymond. Charlotte Desaulniers l'a remplacé au Club jusqu'à l'implantation des boîtes postales.

Plusieurs se souviennent d'un service d'autobus pour

En cette période estivale, le Service des loisirs vous propose de nombreuses activités et vous invite à utiliser les installations des différents parcs récréatifs. Jouissez donc pleinement de l'été en profitant de ces aménagements physiques et en participant aux activités spéciales ainsi qu'aux activités de la programmation régulière du Service des loisirs.



Aménagements physiques

Piste cyclable

La piste Jacques-Cartier/Portneuf est aménagée sur l'ancienne emprise ferroviaire reliant Saint-Gabriel-de-Valcartier à Rivière-à-Pierre sur une distance de 68 km. La piste cyclable est accessible par la cour arrière de l'école Saint-Joseph ou par l'avenue Saint-Alexis. Vous pouvez circuler en toute sécurité dans les rues de Saint-Raymond sur une voie cyclable d'une longueur de 4 km. Prenez le temps de vous arrêter aux abords de la rivière Sainte-Anne pour une pause santé et pour contempler le magnifique décor.



Parc Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle

Ce parc, aménagé dans la cour de l'école Saint-Joseph, comprend un aire de jeu pour les jeunes de 10 à 13 ans, un espace vert avec des tables pour y manger, discuter ou simplement pour s'y reposer ainsi qu'un aire de jeu pour le basket-ball à 3 contre 3, pour le deck hockey ou le roller hockey.

Parc de l'école Marguerite d'Youville

Ce parc est spécialement conçu pour les jeunes de moins de 10 ans. Profitez de ces installations adaptées pour les jeunes enfants.



Parc de l'amitié

Bienvenue à tous les retraités et à tous les aînés qui désirent pratiquer des activités telles que : croquet, pétanque, shufferboard, etc. Une invitation spéciale est lancée à tous les organismes de Saint-Raymond qui désirent organiser une journée d'activités. Le parc est disponible sur réservation au 337-7017.

Parc riverain

Profitez de votre randonnée à vélo ou de votre promenade pour redécouvrir tout le charme de la rivière Sainte-Anne. Le sentier des berges, qui s'étend de l'arrière de l'aréna jusqu'à l'Auberge de la Bastide, offre une vue imprenable sur la rivière, les deux ponts et l'estacade.

Activités spéciales

Descente en canot de la rivière Bras du Nord (21 juin 2003)

Dans le cadre des Rendez-vous de la santé 2003, offrez-vous cette activité qui vous fera découvrir toute la beauté de la vallée du Bras du Nord et de la majestueuse chute Delaney. Cette activité sans danger est dirigée par une équipe de bénévoles. Pour information : 337-7017.

Festival de la Grosse Bûche (11, 12 et 13 juillet 2003)

Ce festival familial est axé sur la musique et les ressources naturelles de la région. Ne manquez pas la 24^e édition de ce très populaire festival.

Le Rendez-vous de la Gélinotte-Subway

Cet événement sanctionné par le Circuit de course à pied des Deux-Rives sera présenté le dimanche 7 septembre 2003 à compter de 9 h 20. Cinq épreuves sont au programme : les courses de 1 km, 2 km et 10 km et deux parcours de marche de 3 et 5 km. Les participants du 10 km franchiront la distance en arpentant les rues de la ville sur une boucle de 5 km. Il peut être couru seul ou en équipe de deux personnes qui effectueront chacune la distance de 5 km. Soyez au rendez-vous de cette 7^e édition de la Gélinotte-Subway. Pour information, communiquez avec le Service des loisirs au 337-7017.



Programmation régulière du Service des loisirs

Pour tous	Tennis	Club de marche	Vélo de montagne	Roller hockey	Flag football
	Soccer	Balle	Peinture	Bingo	Internet
13 ans et moins	Camps de jour	Éveil musical 4-5 ans	Chants et comptines	Danse folklorique	Danse créative

Bon été à tous !

Québec, le matin et le soir. Avait-il son port d'attache à l'hôtel ou à Saint-Raymond? Qui pourrait me prêter une copie de la gazette du lac, «Le Crieur», création, il y a plus de soixante ans, du docteur C.A. Delage, chalet «Double D.D.» pour les deux frères Delage. Il fit naître des requêtes pour un service d'autobus, pour de meilleures routes, pour la construction d'une chapelle, etc..

Un peu d'histoire de l'Association

1971- Gaston Blin et Gérald D. White, auxquels se sont joints immédiatement de nombreux bénévoles, relancent l'idée d'une nouvelle association. 1972, émission des premières cartes de membres; alors 11 secteurs pour le territoire avec chacun un directeur et un suppléant. À l'origine, un bail avait été signé pour 20 ans au coût de 1\$ à condition d'acheter le terrain pour servir de stationnement près de la chapelle, déménagée et agrandie en 1964. Une de nos tâches était de visiter notre secteur, vendre la carte et distribuer *L'Alouette*. Le hasard a voulu que la carte no 1 a été émise à mon nom, incitation pour en faire une collection à ce jour.

La Charte de l'Association a été émise le 11 octobre 1973. De 1972 à aujourd'hui, 16 présidents se sont succédé pour des périodes de quelques mois à quatre ans.

Rappeler le nom de tous les bénévoles, membres de comités et des divers bureaux de direction exigerait plusieurs pages de cette édition de *L'Alouette*. Toutefois, cette année, un cas mérite d'être souligné. Il nous écrit tous les ans dans *L'Alouette* comme dans le *Mini-Alouette*. C'est Jacques-A. Bilodeau qui en est à sa 19^e année consécutive sur le Bureau de direction. Bravo Jacques et ne lâche pas, tu es super efficace et tu nous épargnes de l'argent avec ton ordinateur.

Pour en savoir plus sur le travail des directeurs et des comités, consultez «l'encyclopédie du lac», les 30 numéros de *L'Alouette*. En faisant le ménage, j'ai découvert plusieurs copies dont j'étais l'éditeur, pas toutes; je connais quelqu'un qui a emprunté ma copie pour en faire des photocopies. Celles en surplus seront remises à la bibliothèque, qui en est, elle aussi, à sa trentième saison.

Quelques réalisations et j'en oublie sûrement! Les voici, pêle-mêle, sans ordre d'importance ou de temps. Environnement, régénération des rives, fosses septiques, loisirs pour les jeunes et pour les adultes, mini-olympiades, social en quêtant bouffe et boisson, hydravions, trophée Genest, bingo constituant une grosse source de revenus maintenant perdue, opération Volcan et Bon œil-Bon voisinage contre le vol, cartes du lac et numérotation des chalets, protection de la faune et ensemencement, sécurité, bouées, éloignement des goélands, films, construction et rénovation des tennis, croquet, quais flottants, soirées conférences et excursions pratiques, maintes corvées au club et sur le

terrain avec gros bras et machinerie «gratit» (Gérald White, Genest et Henri Cayer), cours de danse, analyse de l'eau, inventaire de la faune aquatique, nettoyage du fond du lac, surtout de la passe du lac des Aulnaies, sans oublier les revendications des directeurs auprès des gouvernements pour travaux et subventions. Deux événements concernant le lac au Chien: le blocage de l'entrée du lac avec de grosses pierres par les autorités de la station forestière de Duchesnay et le projet de développement domiciliaire. Notre solidarité a vaincu ces non-sens.

Enfin, événement important, l'achat du Club nautique et du terrain le 4 juillet 1995. Nous avons donné en échange le terrain que nous possédions près de la chapelle comme stationnement. S'ajoutent à cela, des conditions spéciales si nous devions abandonner la propriété. N'est-ce pas très avantageux? L'acte d'échange a été signé par Monseigneur Maurice Couture de la «Corporation archiépiscopale catholique-romaine de Québec» et par messieurs Lucien Goulet, président et Yvon Alain, trésorier pour «L'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc.» suite à une résolution du Bureau de direction, à sa réunion du 21 décembre 1994, consignée par Robert Deshayes.

Notre lac a tenu la vedette dans deux revues au tirage international. Le numéro de «Géo» du 27 juin 1996, avec la photo aérienne sur les couleurs d'automne, photo reproduite sur deux pages contiguës qui couvraient un bloc de 53 pages sur le spécial «Du Québec aux Rocheuses». Dans «Science et Vie» de mai 1997, on retrouve les mêmes couleurs, prises d'un autre angle sur deux pages contiguës du «spécial Québec».

Nous sommes environ 425 résidents autour de ce plan d'eau dont plus du tiers sont permanents, plus de 100 roulettes à la Plage BeauSoleil qui reviennent chaque printemps, plus le Camp de Portneuf ouvert maintenant à l'année, sans compter la visite que nous accueillons avec fierté. Ça fait du monde!!! Raison de plus pour être conscients de nos responsabilités pour la santé de notre lac «sans contredit un des plus beaux et des plus pittoresques lacs des Laurentides. Charmantes îles! Autant gracieuses corbeilles de verdure au milieu des flots» (Damase Potvin, écrivain, en 1946).

Et quoi dire sur l'hiver pour lequel nous sommes de plus en plus nombreux à apprécier les attraits et les facilités, en particulier, les sports et les feux de foyer.

Yvon Alain

Chanceux d'avoir acheté son terrain de 75 X 300 pieds à un prix de 850\$ en 1956.



337-8717

ECONAUD INC.

Sylvain
Naud

BOIS DE CHAUFFAGE

- BOIS de QUALITÉ selon vos besoins
- BOIS pour camping

645, Saint-Jacques, Saint-Léonard G0A 4A0

Armoire
St-Raymond!
CUISINE & SALLE DE BAINS



Nathalie Pasquet
aménagement intérieur

*Personnalisez
votre cuisine!*

57, Delaney, Saint-Raymond G3L 1B3 **337-4141**

GARAGE ROGER

Légaré
Ltée

VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476



MEUBLES

Giguère

*Ma source de confort...
et d'inspiration!*

Meubles et électroménagers
Boutique cadeaux

**4 étages entièrement
réaménagés présentant un nouveau
concept personnalisé**

Depuis 1944 à votre service.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722

PÉTANQUE 2002 : Vingt ans de plaisir !

Par René Pelletier

La saison de la pétanque 2002 a débuté lentement avec quelques joueurs qui ont été assidus durant toute la saison. Il faut dire qu'une fervente du jeu de pétanque se croyait toute jeune et s'est brisé une cheville en patinant l'hiver dernier. N'est-ce pas Yvette? Malgré cela, elle est venue une fois que son plâtre fut enlevé. Quelle bravoure!!!

Le terrain de pétanque s'est vu refaire une beauté. Le gardien du Club, M. Lucien Blouin, par son travail d'élagage des arbres et des arbustes a embelli le pourtour du terrain. Il n'en fallait pas plus pour que Paul Desrochers et René Pelletier entreprennent d'enlever la pelouse trop envahissante sur les côtés, aidés par la suite par Monique Pelletier. Merci à notre gardien et à nous tous.

Pour ceux que les statistiques intéressent, saviez-vous que cette année a eu lieu le vingtième tournoi de pétanque des résidents du lac? Durant cette dernière année, également, Monique Pelletier, à l'aide de photos de joueurs et ex-joueurs de pétanque et d'extraits de *L'Alouette*, a monté un cahier souvenir.

Il s'agit des « Heures de gloire de la pétanque du lac Sept-Îles ». Merci Monique pour toutes tes démarches et tes heures consacrées à cette œuvre.

En ce vingtième tournoi qui a eu lieu le 17 août, les joueurs se sont inscrits en grand nombre. Des équipes de quatre et trois joueurs ont été formées, rendant les parties plus longues. Les équipes de trois joueurs permettaient des parties plus courtes et plus intéressantes. Cette belle jeunesse d'autrefois a bénéficié d'un temps d'arrêt avant le souper de clôture de la saison de pétanque.

L'équipe de Marc et Céline Lortie, Marc Delagrave et André Gingras menait par une confortable avance quand la chance a tourné et a permis à l'équipe de Jean-Pierre Beaumont, Jean-Guy Cantin et Raymond Savary de remporter le trophée par le pointage de 13 à 11. Félicitations aux gagnants!

Une invitation est faite à toutes les résidentes et tous les résidents du lac Sept-Îles à venir avec leurs boules de pétanque pour se joindre au groupe. TOUS LES MARDIS ET JEUDIS, À 19 HEURES, À COMPTER DU 26 JUIN, AU CLUB NAUTIQUE.



Les finalistes Marc Lortie, André Gingras, Cécile Lortie, Marc Delagrave ... et Raymond Savary de l'autre équipe préparant sa stratégie



Remise du trophée par René Pelletier à Jean-Pierre Beaumont, Raymond Savary, Jean-Guy Cantin.



Un moment de répit entre les parties



Une discussion amicale au sujet du gagnant

LE SOUPER DES MEMBRES : UN FRANC SUCCÈS

Une formule nouvelle qui a plu aux quelque 170 personnes qui ont pu se procurer des billets à temps. D'abord un bar sur la terrasse par un après-midi ensoleillé, des consommations servies par nos charmantes « waitress » Stéfanie Godin et Mélanie Verreault, des conversations joyeuses entre amis dans un décor enchanteur, rien de mieux pour nous mettre en appétit pour un excellent souper. Et il fut succulent le souper préparé par Vincent Caron et toute l'équipe du Manoir du lac Sept-Îles. Des tables attrayantes et bien décorées, une musique d'ambiance au son de l'accordéon, mais surtout des mets hors pair délicieux présentés de façon experte. Rien à envier aux plus grandes tables du Québec.

Cette soirée de boustifailles et de retrouvailles s'est terminée au son d'une musique de danse prisée même des plus jeunes. Les nombreux prix de présence et la tombola ont fait plusieurs heureux; merci à nos nombreux et généreux commanditaires. Mais surtout, merci aux organisatrices et organisateurs dirigés par Louise Chouinard. Les Alain Bardenet, Madeleine Beaumont, Louise Bernier, Stéfanie Godin, Nicole Hardy et Mélanie Verreault n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette soirée qui a rapporté 1 300 \$ à l'APLSI. Tous ceux et celles qui se sont amusés ce soir-là leur doivent un bouquet d'applaudissements pour cette soirée magnifique. Une formule gagnante à reprendre cet été.

Les artisans de ce succès



Les bénévoles : Nicole Hardy, Stéfanie Godin, Louise Chouinard, Madeleine Beaumont, Alain Bardenet, Louise Bernier



L'équipe du repas : Nathalie Mainville, Sylvie Lortie, Vincent Caron, David Dufossé, Caroline Hardy



Nos musiciens pour le souper Yvon Lacasse et Manon Hamel



Et pour la danse : Georges Roy et Yvon Lacasse

Un bar bien apprécié par cette chaude journée



Nos charmantes « waitress » Mélanie Verreault et Stéphanie Godin



Une excellente façon de fraterniser...



...pour les plus jeunes....



.....comme pour les plus âgés

Un souper bien organisé



Des tables habilement décorées....



... une douce musique d'ambiance....



....des mets finement apprêtés...



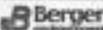
...et une salle pleine à craquer.



EXCAVATION GÉNÉRALE
VENTE: TERRE - SABLE - GRAVIER

POUR VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES
MAINTENANT INSTALLATEUR
DU SYSTÈME



Choisissez la solution bio-logique 

- Travaux d'aqueduc
- Fosse sceptique
- Excavation

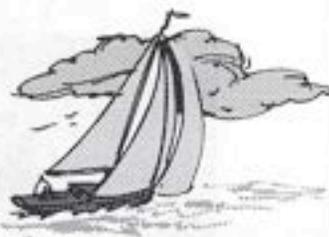
Résidentiel et commercial

Richard Déry, estimateur
maison : 337-7987
cellulaire : 873-5826

Louis Cayer, propriétaire
courriel : pax1@oricom.ca
74, AVE SAINT-JACQUES
SAINT-RAYMOND G3L 3X8
Licence RBQ : 3089-7888-20

Tél. : (418) 337-7956
Fax. : (418) 337-8338

**BONNE
SAISON
ESTIVALE !**



**GARAGE L.J.A.
PLAMONDON inc.**

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-2221

Prop. : Gervais Moisan

Tél. (rés.) : 337-4479

- ✓ Mécanique générale
- ✓ Injection électronique
- ✓ Freins
- ✓ Direction
- ✓ Suspension
- ✓ Silencieux
- ✓ Climatisation
- ✓ Pneus toutes marques
- ✓ Antirouille
- ✓ Véhicules de courtoisie

Mécaniciens d'expérience

Équipement spécialisé

L'endroit du bon service

AUTOPRO
MÉCANIQUE



MEGA
PNEU

LE SOUPER



LISE BÉDARD

PROPRIÉTAIRE

TÉL: 337-2724

Gaz Propane Lise Bédard Enr.

GAZ PROPANE

VENTE DE PIÈCES ET SERVICE

155 AVE. DU JARDINIER
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD
PRÉPOSÉ AU SERVICE

HYUNDAI
LUXOTO inc.
ST-RAYMOND

HYUNDAI
Gagnant

484, CÔTE JOYEUSE
SAINT-RAYMOND

Tél. : (418) 337 2234
Ext. : 990-0283
Fax: (418) 337-2235

St-Raymond
Jabagie
Josée

Pour un bon
rafraîchissement



Nombreux groupes
organisés pour
différentes loteries



Ioto-Québec
Centre de validation

Visitez notre
salle de montre

SEARS

Dépôt nettoyeur

TIMBRES-POSTES

LES PROS DE LA PHOTO
Service de
développement
24 h
PAR LES PROS

CHOIX DE REVUES
Unique à Saint-Raymond
RÉSERVATION ET
COMMANDES PERSONELLES

Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond 337-6761



GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Nettoyage, grilles d'égouts, drains
Creusage de puits de surface
Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration
Bran de scie, sable, cendre

*Nous vous assurons un service rapide et courtois par des
gens du comté à un prix compétitif*

**Michel Faucher
et Ghislaine Denis**, propriétaires

873-2201
ou sans frais : 1 800 463-4895

TÉLÉCOPIEUR : (418) 873-3439
2A, RUE MARCOTTE
PONT-ROUGE G3H 2H3

LE SOUPER



LA TOMBOLA



Le magnifique gros lot offert
par nos généreux commanditaires



L'heureux gagnant qui n'en revient pas...
accompagné de Louise Chouinard
et Jacques Bilodeau

MÉCANIQUE
PIRO
INC.

106, Saint-Jacques,
Saint-Raymond G3L 3Y2
337-7907

- Vente et réparation de matériel hydraulique pompe, valve, cylindre
- Réparation moteur diesel, composante machinerie lourde
- Atelier d'usinage et soudure pour réparation de votre cylindre, « pin », bushing, etc.
- Conception et fabrication
- Fabrication de boyaux hydrauliques Dayco

Dépositaire  **Husqvarna**
Scie mécanique et débroussailleuse



Centre Dentaire

Dre Élane Rodrigue, d.m.d.
chirurgienne-dentiste
(418) 337-7693



Clinique de denturologie

Yvon Paquet, d.d.
denturologiste
(418) 337-2655

Nous stérilisons tout, sauf le sourire

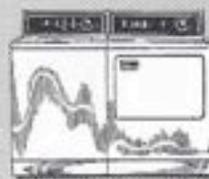
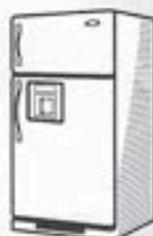
267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS USAGÉS RECONDITIONNÉS

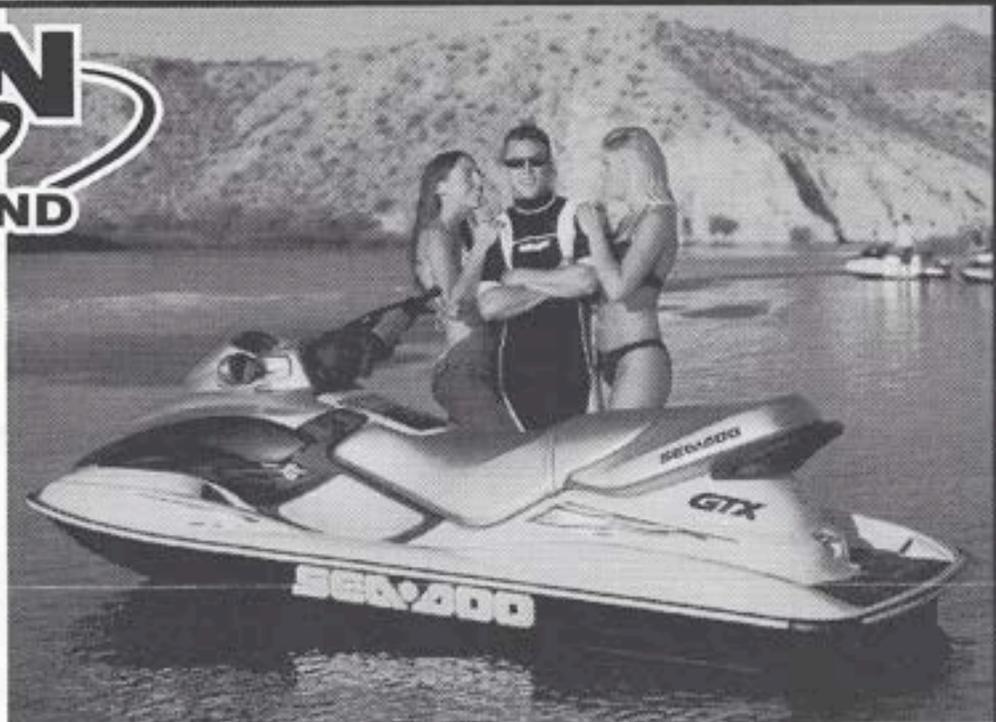
656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
337-4946 bureau



DION MOTO ST-RAYMOND

*L'endroit
du service!*


SEA-DOO



**DION
MOTO
ST-RAYMOND**

840, Côte Joyeuse
Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3
(418) 337-2776



NOS GARDIENS: UN COUPLE CHALEUREUX

L'été 2002 a été l'occasion de renouer avec une vieille tradition, celle d'un Club nautique habité jour et nuit par nos gardiens. Aux dires de Claudette Émond et de Lucien Blouin, le Club, malgré ses locaux modestes, est devenu leur « résidence d'été ».

Pour nous, les membres, leur présence s'est manifestée par un chaleureux accueil et par d'innombrables services rendus. Nos deux « jeunes » ont contribué à redonner au Club et à ses terrains un air de propreté qui les ont rendus plus accueillants. On a retrouvé au Club un milieu de vie quasi familial.

Lucien s'est acquitté de toutes ses tâches en gardant en tête la satisfaction de nous tous. Faire respecter les règlements n'est pas toujours une tâche facile; son doigté n'a eu d'égal que son sens de l'initiative et son esprit de collaboration. Claudette a su ajouter sa touche personnelle en donnant à notre Club un climat chaleureux tout en assistant Lucien à la comptabilité. Le Club respirait l'odeur de propreté et les fleurs (que Claudette a payé elle-même) ont transformé notre galerie en une terrasse accueillante.

C'est avec plaisir que nous les retrouverons encore à l'été 2003.



Un couple accueillant...



...au service des membres...



un Club habilement décoré

LA VENTE DES VOILIERS ET CANOTS

Une tradition s'est éteinte en cet été 2002. L'organisation de cours et de compétitions de voile ne font plus partie de la vie de notre Club.

Domage diront plusieurs, mais il fallait en arriver là. Depuis quelques années, pas d'inscriptions suffisantes pour organiser des cours ou des compétitions. Nos vieux voiliers pourrissaient sur le terrain sans qu'aucun plaisancier ne les utilise; ils coûtaient cher en réparations et en assurance.

Le dimanche, 21 juillet, conformément à la décision de l'assemblée générale spéciale, les voiliers, les canots et

leurs équipements ont été l'objet d'une vente aux enchères. Sous la supervision des André Martin, Denis Cayer, Alain Bardenet et Jacques-A. Bilodeau, un total de 49 soumissions furent déposées pour l'un ou l'autre des 8 voiliers, des 2 canots et des 5 chariots et supports. Pour chacun des équipements, la plus haute soumission provenait de membres qui sont repartis avec l'équipement convoité.

La vente a rapporté 3 700\$ à l'Association. Un merci particulier à Gilles Boudriau, à sa fille Sophie et à François Paradis pour l'aide apportée pour le montage des voiliers.





JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! 

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS

Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE

du lundi au vendredi

service à l'auto www.jeancoutu.com

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-3030

Vêtement
• collection pour
ENFANTS
0 à 18 ans

Lingerie fine
• Marques renommées
pour la femme
originale et audacieuse.

Lingerie

Marquisette

239, Saint-Joseph
Centre-ville
Saint-Raymond
337-2289

CHALETs À VENDRE ou À LOUER

7124 Île Ouellet, face au soleil levant

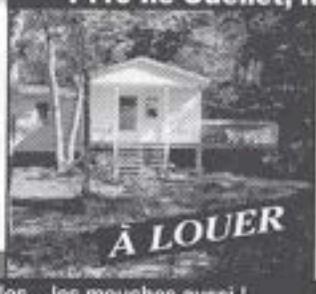


75 000 \$

Terrain 225' de façade au lac (loin des voisins) superficie de 43,072 p.c., chalet 24' x 32' avec grand patio, 2 chambres, cuisine, salon, salle de bain avec douche. Ameublement et accessoires compris. Chalet et toiture en acier peint, isolé 3 saisons (possibilité pour l'hiver aussi), quai 36', fosse septique, champ d'épuration et puits de surface. Terrain dégagé pour l'espace en avant du chalet et côté mais encore très boisé en superficie. Embarcation fournie avec petit moteur.

Les prix sont moindres sur les îles... les mouches aussi!

7110 Île Ouellet, face au soleil couchant



À LOUER

Terrain 325' de façade (loin des voisins), superficie totale 43 093 p.c., chalet 25' x 27' en forme de L, avec patio, 1 chambre à coucher, cuisine, salon et salle de bain avec douche, ameublement et accessoires compris, chalet en vinyle et toiture en acier peint, isolé 3 saisons, quai 36', terrain dégagé pour l'espace en avant du chalet et côté mais encore très boisé en superficie, embarcation fournie.

Information : Rosanne Leclerc 873-4753 ou 5723, Lac Sept-Îles • 337-2798 ou www.habitationsgjeuneau.com



- MEILLEUR PRIX
- SERVICE RAPIDE et COURTOIS
- SUIVI de votre DOSSIER

un SEUL NOM...

Sani St-Basile

(1998) inc.

NETTOYAGE : • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre
• Grilles d'égout • Etc.

PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON
29, Delage, C.P. 254, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

329-2775

Télec. : 329-3562

Merci d'appeler,
votre clientèle est appréciée !
Bonne saison estivale à tous !

Nous avons grandi au lac ... et au Club

L'initiative ayant semblé plaire à plusieurs, *L'Alouette* poursuit, pour une deuxième année, sa quête de renseignements sur les jeunes ayant participé aux activités dispensées au Club. En effet, il est toujours intéressant de connaître ce que sont devenus les compagnes et les compagnons de son enfance et de son adolescence et de pouvoir ainsi, peut-être, renouer des amitiés.

Même si, dans l'ensemble, la collaboration des personnes visées a été excellente, il faut avouer que quelques rappels ont été nécessaires malgré l'enthousiasme manifesté lors d'un premier contact. Il faut comprendre que la préparation de *L'Alouette* ne se fait pas à la dernière minute. Avis donc à celles et ceux qui voudraient être de la prochaine cuvée. L'idéal serait que la transmission des renseignements soit effectuée avant la fin de la saison estivale ou dès l'automne. Mais mieux vaut tard que jamais, le tard étant le 1^{er} avril et ce n'est pas un poisson.

En terminant, je soumetts à nouveau une liste « d'anciens jeunes » du lac. Si, par hasard, vous les croisez, nous vous serions gré de leur faire connaître cette initiative de *L'Alouette* tout en les invitant à y participer. La liste a été dressée à partir de la chronique Mini-olympiade de numéros antérieurs de *L'Alouette*. Il se peut que certains noms ne vous semblent pas familiers. Peut-être ces jeunes étaient-ils des invités lors des journées d'activités? Dans ces cas, veuillez les ignorer. Les renseignements pertinents à fournir sont : les études complétées ou en cours, le type d'emploi, le nom de l'employeur, le lieu de travail et, s'il y a lieu, le nom du conjoint (e) et le nom et l'âge des enfants. L'adresse de courrier électronique peut être ajoutée. Merci à l'avance de votre collaboration.

Tony Lacoursière

mtlacour@globetrotter.net

L'appel est lancé à :

Allard Benoit
Barrette Christine
Beaulieu Jean-François
Beaupré Daniel
Beaupré Francine
Beaupré Hélène
Beaupré Luc
Beaupré Marie
Bédard Annick
Bernard Clément
Bernard Nadia
Bergeron Guy
Bernier Marc
Bernier Paulin
Bernier Solange
Bernier Sylvain
Bernier Vincent-Côme
Chabot Joëlle
Chabot Stéphane
Chamberland Carl
Chamberland Dany
Chartier Marc-André
Châteauvert Eric
Châteauvert Julie
Châteauvert Pierre
Cloutier Andrée-Anne
Cloutier Pierre-Yves
Denis Caroline
Denis Daniel
Denis Pierre

Desbiens Luc
Dion Benoit
Dion Guy
Dion Marie-France
Dion Renée
Drolet Marie-Hélène
Dubois Dominique
Dubois Yannick
Fiset Frédéric
Fournier Stéphanie
Fournier Yves-Christian
Gauvin MarieLou
Gauvin MarieSol
Girard Jean-Yves
Godin Jean-François
Guay Marc
Healy Ken
Hébert Pierre
Huard Daniel
Huard Marie-Andrée
Huard Michel
Jobin Christian
Julien Mathieu
Julien Simon-Pierre
Lambert Claudine
Langlois Hélène
Lapointe Luc
Leclerc Stéphane L.
Leclerc Valérie L.
Lefavre Hélène

Lefavre Simon
Légaré Martin
Légaré Nicolas
Légaré Sophie
Lemire Céline
Lemire Lucie
Lessard Eric
Lessard Geneviève
Linteau Annick
Linteau Richard
Lortie Caroline
Lortie Rudy
Moisan Alexandra
Moisan Caroline
Moisan Julie
Moisan Louis
Morel Jean-François
Nadeau Sylvain
Pacaud Louis
Pacaud Lucie
Papillon Benoit
Papillon Danielle
Papillon Martin
Paquet Benoit
Paquet Katy
Paquet Chantale
Paquet Eric
Paquet Mathieu
Paquet Stéphane
Parent Denis

Plamondon Benoit
Plamondon Charles
Plamondon Philippe
Plante Pascal
Plante Vincent
Porter Anne
Porter Jean-François
Proulx Anne
Proulx Benoit
Proulx Emmanuelle
Proulx Philippe
Proulx Simon
Provencher Caroline
Provencher Elisabeth
Rhéaume Simon
Roberge Manon
Roberge Marco
Savary Isabelle
Thibault François
Tougas Jean
Tougas Marjolaine
Tougas Michel
Toupin Frédéric
Toupin Simon
Trudel Sophie
Vachon Martin
Vallière Caroline
White Simon

SOUPER DES MEMBRES : LA SOIRÉE DANSANTE



UN GROS MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Radio-Shack – Les entreprises Gilles Plamondon Inc.
 Restaurant Bar La Croquée
 Saint-Raymond Plymouth Chrysler
 Saputo-Fromagerie Cayer
 Sauvageau Location Saint-Raymond
 Spéciaux Variétés Inc.
 Supermarché Provigo
 Thiquet Enr. Dépanneur

Automobiles Dalton Inc. Ford Mercury
 Aux Primeverts - Centre Jardin
 Camping Plage BeauSoleil
 Canimode
 Cinéma Alouette
 Centre de carrosserie Saint-Raymond Ford Dalton
 Cinéma et Club Vidéo Alouette
 Compagnie Gillette-Canada
 Futuroto Toyota Inc.
 Garage L.J.A. Plamondon Inc.
 Garage L. Moisan et fils Inc.
 Gaz Propane Lise Bédard Enr.
 Germain Auto Chevrolet Oldsmobile
 Jardin Mobile
 Lingerie Liscya
 Lou-Tec
 Luxoto Hyundai
 Manoir du Lac-Sept-Îles
 Marché Gingras Fruits et légumes
 Moulin Rouge Pub Club
 Multi-meubles Giguère
 Mondial Resto-Bar-Café
 Quincaillerie Jean Denis Ltée
 Quincaillerie Pro Rénovation Paulin Moisan Inc.

Nous avons grandi au lac ... et au Club



Alain, Lucie (Yvon). Mère à temps plein. Conjoint : Denis Larue, 11 ième génération sur la terre ancestrale des Larue d'Amérique. Olivier (13 ans), Audrey (11 ans), Tristan (6 ans). Neuville.



Avouac, Caroline (Doris Duplain). Responsable Marketing et Publicité aux Assurances AXA, Paris. Conjoint : Frank Idelot. Demeure en banlieue ouest de Paris. cavouac@yahoo.fr



Blanchet, André (Georges). Conseiller chez Chaussures Aldo. Québec



Blanchet, Gilles (Georges). Baccalauréat en géomatique. Chargé de projet, Service Implementation Manager, Kronos. Montréal.



Blanchet, Jean-Pierre (Georges). Planificateur financier, Groupe Investors. Conjointe : Josée Trépanier. Anthony (4 ans), Marianne (2 ans). Québec.



Blanchet, Marie-Claude (Georges). Baccalauréat en science politique. Massothérapeute, Clinique Chiro Ahunsic. Montréal. (Professeur de natation).



Careau, Chantal (Léopold). Bachelière en sciences infirmières de McGill en 1991. Infirmière de liaison, à Montréal, pour les Inuits du Grand Nord Québécois. Conjoint : Eric Cloutier. Frédéric (7 ans) et Valérie (4 ans). Saint-Isidore de La Prairie.



Careau, François (Léopold). Depuis 1998, policier à la Sûreté du Québec. Présentement en service à la M.R.C. de Caniapiscou, poste de Schefferville.



Châteauvert, Christine (Marcel). Vient de terminer, ce printemps, un Baccalauréat en relations industrielles à l'Université Laval. Lac Sept-Iles.



Châteauvert, Mathieu (Marcel). Étudiant en Informatique au Cégep Lévis-Lauzon. Lac Sept-Iles.



Desrochers, Jean (Paul-H). Fréquente le lac depuis 1979. A œuvré dans la restauration puis complété un baccalauréat en éducation physique à l'Univ. Laval. Depuis septembre 2002, Jean enseigne dans une école française à Plamondon, Alberta.



Dostie, Louise (Gilles). Médecine familiale, Université Laval, 1991. Pratique privée avec spécialité en phlébologie obtenue à Houston, Texas. Conjoint : Denis Mallet. Enfants : Antoine Bergeron (5 ans), Claudia Bergeron (9 ans), Emilie Bergeron (10 ans). Ste-Foy.



Duplain, Marie-Ève (Michel). Bachelière en génie mécanique. Anime les laboratoires de turbomachines à l'Université Laval tout en étant à la recherche d'un emploi permanent. Ste-Foy.



Duplain, Mélanie (Michel). Technicienne forestière. Revient d'un périple en vélo de 9 mois en Amérique du Sud avec son compagnon de vie Jean-François Bisson. D'autres voyages en cyclotourisme sont prévus. Saint-Raymond. Pour en savoir plus : www.symbiosecafe.ca



Fontaine, François (Yolande et Jean). Ingénieur en mécanique. Travaille chez EMS Technologie à Montréal et demeure dans cette même ville.



Gagnon, Jean-Sébastien (Gilbert, Louise Leclerc). Baccalauréat en enseignement, Université Laval. Professeur d'anglais à la Commission scolaire Portneuf. Conjointe : Ariane Giguère. Cap-Santé.



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667

Cell.: 569-7999

Ligne Québec : 888-437-4667

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

HERVÉ FISET - MARIO FISET
DANIEL FISET - NICOLAS FISET

23 ans à votre service !



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS
BATEAUX • PONTONS

VÉHICULES

✓ GARANTIS

✓ INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont GARANTIS
pour 12 mois et plus

UN BEL ÉTÉ À TOUS !

337-4667

www.autofiset.com

Marché **Σclair**

**LIVRAISON
GRATUITE**

ÉPICERIE-BOUCHERIE S T - L O U I S INC.

- Méchoui • Viande assaisonnée
- Nombreux produits maison

OUVERT 7 JOURS / 5 SOIRS

226, Saint-Louis, Saint-Raymond **337-7818**



GÉNOIS & Associés

arpenteurs-géomètres
consultants en géomatique

Elizabeth Genois, a.g.

André Genois, a.g.

135, Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3Y4

Tél. :
(418) 337-7015

Sans frais :
1 866 337-7015

Télécopieur :
(418) 337-8540

**333, Place Côte Joyeuse
SAINT-RAYMOND**

**PLUS D'ESPACE...
PLUS DE CHOIX
DE MARCHANDISE**



Gagnon, Louis-Philippe (Gilbert, Louise Leclerc). Étudiant en sciences de l'administration, spécialisation Marketing. Charlesbourg.



Giguère, Antoine (Michel, Lucie Moisan). Technicien en design industriel. Actuellement étudiant au baccalauréat en adaptation scolaire à l'Université de Sherbrooke.



Giguère, Ariane (Michel, Lucie Moisan). Baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval. Enseignante au primaire à l'École des Grandes Marées à Cap-Rouge. Conjoint : Jean-Sébastien Gagnon.



Giguère, Etienne (Michel, Lucie Moisan). Technique en travail social. Chargé de projet au Carrefour Jeunesse-Emploi à Lévis. Conjointe : Isabelle Desbiens.



Giguère, Olivier (Michel, Lucie Moisan). Design industriel à l'Université de Montréal. Chef d'entreprise à Séwarang, Indonésie (PT Walker Glass International). Alexis (4 ans).



Giguère, Patrick, (Réjean). Conseiller technique chez Téléphonie Bonne Ligne, Québec. Conjointe : Geneviève Foucault. Elizabeth (1 an). Saint-Jean-Christostome.



Gingras, David (Florian). Étudiant en administration, Université Laval. Loretteville.



Gingras, Patrick (Florian). Gradué de l'École de Technologie Supérieure (E.T.S.), Montréal. Ingénieur en production automatisée. Propriétaire du centre d'ordinateurs Micro Bytes, rue Bouvier, Québec. Conjointe : Ève Journeault. Loretteville. (Moniteur voile).



Gingras, Stéphane (Florian). Maîtrise en pharmacie d'hôpital (DAP). Chef du Département clinique de pharmacie au Centre de santé de la Haute St-Charles (CH Chauveau). Conjointe : Nathalie Veilleux. Emrick (2 ans). Loretteville.



Goulet, Patrick (Lucien). Diplômé en Droit de l'Université Laval. Officier Marine canadienne, planification stratégique des opérations et ressources pour 5e Régiment du Génie de Combat, Valcartier. Conjointe : Julie Samson. Breakeyville. patgoul@globetrotter.net



Langlois, Luce (Lionel). Ergothérapeute au Centre de Santé de Portneuf. Conjoint : Daniel Dufour. Myriam (6 ans). Saint-Raymond. (Monitrice natation + animation).



Lefrançois, Ariane Roy (Pierre, Louise Roy). DEC, collège Jean-de-Bréboeuf, Montréal. Compte entreprendre un baccalauréat en psychologie à l'automne 2003. Montréal.



Lefrançois, Joëlle (Pierre). Termine cette année, à l'UQAM, un baccalauréat en sociologie et débutera, en août prochain, une maîtrise en environnement. Montréal. (Monitrice ballet-jazz)



Lefrançois, Virginie (Pierre). Baccalauréat en design industriel, Université de Montréal. Travaille actuellement en vulgarisation et animation scientifique. Entreprandra un certificat en animation culturelle à l'UQAM cet automne. Montréal.



Légaré, Charles (Yvon D.). Actuellement étudiant en agro-économie à l'Université Laval après une incursion en foresterie. Québec.



Légaré, Isabelle (Jacques). Baccalauréat en Finances et Gestion (McGill), maîtrise en Gestion internationale aux HEC. En 1998, stage à l'Université IESE de Barcelone, Espagne. Vice-présidente et chef de direction du Groupe Légaré de Saint-Raymond. Conjoint : Hugo Gilbert. Sainte-Foy.

METRO



Saint-Raymond

vous souhaitez un

Bel été!

N'oubliez pas :

- ✓ notre **POULET FRIT**
- ✓ notre **PIZZA MAISON**
- ✓ notre **SERVICE RAPIDE**

**OUVERT 7 JOURS
DE 8 H À 23 H**

333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond

337-6781



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AVOCATS - S.E.N.C.

Stéphane Martin

Avocat - Agent de marques de commerce

Québec

580, Grande Allée Est, Bureau 440
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone : (418) 522-4580
Télexcopieur : (418) 529-9590

Saint-Raymond

135, rue Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec) G3L 3Y4
Téléphone : (418) 337-8971

stephane.martin@clcw.qc.ca

HÉLICES - Vente et réparation Tél. : (418) 832-7999

Fax. : (418) 832-8443

CHALOUPES

& PIEDS MOTEURS - Réparation

RÉSERVOIRS

Lundi au Vendredi : 7 h à 12 h
12 h 30 à 16 h

ANCRES, etc. - Fabrication

Tous genres de soudure

FABRICATIONS A. OUELLETTE inc.

820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1
(Direction autoroute de la Beauce # 73, Sortie 128)

**ACTI
FORME
PLUS**

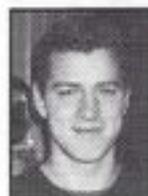
- Appareils cardio-vasculaires
- Appareils Nautilus
- Racquetball
- Workout
- Sauna
- Massothérapeute

**Benoit Paquet
PROPRIÉTAIRE**

735, Saint-Joseph, Saint-Raymond, 337-2233



Légaré, Jean-François (Yvon D.).
Ingénieur forestier. En service pour le
CECI (Centre canadien d'étude et de
coopération internationale) en Bolivie,
Amérique du Sud.



Légaré, Philippe-Étienne (Yvon D.). DEP
En vente et marketing. Conseiller à la
vente chez Performance Voyer de Saint-
Raymond. Lac Sept-Iles.



Linteau, Patrick (Jean-Guy). Depuis 7
ans, ingénieur-concepteur en
aéronautique chez Pratt&Whitney Canada
à Longueuil. Montréal.



McKinnon, Diane (Rachel Denis
McKinnon). Diplômée en dessin
commercial. Le bénévolat, le bricolage et
un peu de sport complètent son rôle de
mère à plein temps. Conjoint : Luc
Fitzback. Ruth (17 ans), Anne (16 ans),
Sara (14 ans), David (10 ans). Sainte-
Brigitte-de-Laval.



Ménard, François (Jean). Astrophysicien
à l'Institut National de Recherches
Scientifiques, Grenoble, France.
Conjointe : Catherine Dougados,
astrophysicienne. (Moniteur de voile).



Ménard, Martin (Jean). Médecin
vétérinaire. Bureau Vétérinaire de
Warwick. Copropriétaire d'une pratique
privée, principalement agricole. Conjointe :
Louise Morency, méd. vétérinaire. Elizabeth
(10 ans), Jacynthe (8 ans). Victoriaville.
(Moniteur de voile).



Ménard, Vincent (Jean). Propriétaire de
franchises de location d'automobiles
AVIS à North Phoenix, Arizona, USA.
Conjointe : Elizabeth Sexton. Sarah-
Elizabeth (3 ans).



Paquet, Laurie (Victor). Éducatrice
spécialisée à la Commission scolaire
Portneuf et au CHUQ (Hôpital St-François
d'Assise) en toxicomanie. Egalement
technicienne en Service de Garde. Lac
Sept-Iles.



Paradis, Eric (Yvon). Copropriétaire du
restaurant L'Express 138 à Saint-
Augustin et du Resto-Pub Jacques-Cartier
à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
Associé du Centre de Performance Denis
Gosselin à Saint-Augustin. Conjointe :
Nancy Cayer. Alex (11 ans), Alyson (1 an
en juillet). Saint-Augustin. (Moniteur ski
nautique)



Paradis, Marie-Josée (Yvon). Propriétaire
de La Plaza Jacques-Cartier et du Resto-
Pub Jacques-Cartier à Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier. Lac Sept-Iles.



Paradis, Yvon Jr. (Yvon). Propriétaire de
La Glacerie et d'Écono-Meubles au
marché Chez Dan à Québec. Emily (14
ans). Lac Sept-Iles.



Plamondon, Flavie D. (Jacques). DEC en
musique du cégep de Ste-Foy.
Actuellement en voyage en Amérique
Centrale avec son amoureux Simon
Gaboury. Elle prévoit poursuivre ses études
universitaires au retour.
toutelavie@hotmail.com



Plamondon Guillaume (Jacques).
Baccalauréat en pédagogie, UQ à
Chicoutimi. Termine actuellement un
diplôme de 2e cycle en écologie-conseil à la
même université. Chicoutimi. (Moniteur
voile) gouaill@hotmail.com



Plamondon, Karine (Michel +
Émilienne). Technicienne en garderie au
CPE Du Bois Joli, Saint-Nicolas. Conjoint :
Michel Cantin. Saint-Nicolas. (Professeure
ballet-jazz)



Plamondon, Marie-Ève (Michel +
Émilienne). DEP en bureautique Cégep
Garneau. Travaille à l'Institut de la
statistique du Québec, Québec. Conjoint :
Carl Bélanger. Pont-Rouge.



Plamondon, Mélissa (Michel +
Émilienne). Étudiante au Baccalauréat
en comptabilité à l'UQTR.

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin
Location de cassettes vidéo

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond
337-6598

HONCO

BÂTIMENTS D'ACIER

*Vous avez un
projet de
construction*



- Fabrication
- Ventes / Estimation
- Ingénierie / Dessins
- Gérance de projets

1190 Chemin Industriel, Saint-Nicolas, Québec, G7A 1B1
Tél: (418) 831-2245 Fax: (418) 831-6302
Courriel: honco@honco.ca Site: www.honco.ca



Shell

Jean-Guy Cantin inc.
une entreprise privée
pour un meilleur service

337-2705

Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

337-7811

Dépositaire
peinture **BETONEL**

DÉCORATION SAINT-RAYMOND

SERVICE DE DÉCORATION PROFESSIONNEL

TAPIS - PRÉLART - CÉRAMIQUE
PAPIER PEINT - STORES - TENTURES ET COUVRE-LIT
LAINES - TISSUS - ACC. COUTURE

SERVICE DE COUTURIÈRE

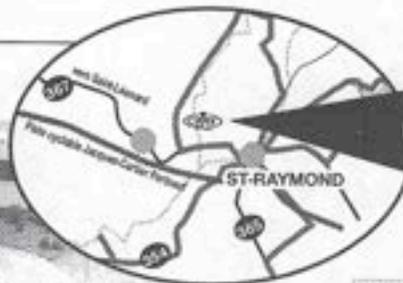
144, Saint-Joseph, Saint-Raymond



EN PISTE...



EN ROUTE...



Cayer

LE CHOIX
des fromages fins



Terrasse

Pique-niquer... c'est facile avec Cayer !

Nous préparons pour vous
une «Boîte à lunch»
avec fromage, crudités,
charcuteries, pain et raisins.

Un délice pour déguster
sur place ou pour apporter

*Bienvenue
aux vacanciers
et aux cyclistes!*

*Boutique à
fromages spécialisée*
vous pouvez goûter avant d'acheter

Boutique cadeaux

71, Avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-4287

Boutique : poste 240
Heures d'ouverture : poste 300



Plamondon, Olivier (Jacques). DEC en programmation informatique. En 2000, débute un BAC en informatique à l'Un. Laval. Janvier 2003, quitte pour travailler en hôtellerie en Espagne. Prévoit entamer un BAC en relations internationales à l'UQAM en septembre 2003.
mr_naam@hotmail.com



Verreault, Jean-Michel (Jimmy, Diane Hardy). Étudiant au baccalauréat en agronomie depuis 2 ans, Université Laval. Neufchatel.



Verreault, Mélanie (Jimmy, Diane Hardy). Maîtrise en gestion internationale MBA, Un. Laval. Diplôme d'études supérieures en gestion, École des Hautes Études commerciales (Montréal). Baccalauréat en anthropologie, Un. Laval. Neufchatel. (Monitrice animation).



Vézina, Elisabeth (Benoit). Agente de loisir et de développement à la FADOQ-Estrie (Fédération de l'Âge d'or du Québec). Conjoint : Frédéric Tremblay. Un bébé se joindra à nous en septembre 2003. Ayer's Cliff, en Estrie. (Monitrice tennis).

Un peu de tout 2003

Par Tony Lacoursière



Tranquillité. Selon une enquête menée en 2002 auprès de ménages envisageant l'achat d'une résidence secondaire ou d'un chalet d'été, les principaux motifs invoqués dans la considération d'un tel achat étaient la tranquillité, le confort et le contact avec la nature. Notre lac répond-il à ces trois exigences?

Les plantes aquatiques, y a-t-il une solution? Il n'y a pas de solution magique pour faire disparaître les plantes aquatiques. Mais il existe un moyen de ralentir leur croissance. Il faut cesser de les nourrir par le biais d'aménagements contre nature en bordure des lacs. Il faut éliminer tous les apports de phosphates d'origine humaine dans les eaux de nos lacs et stopper le réchauffement des eaux... et dire non aux campagnes d'arrachage. (FAPEL)

Original. Fait inusité, le 10 juillet 2002, après le souper, un orignal a nagé jusqu'au nord de l'île Génois à la grande surprise de Mario Lajoie et de son épouse. L'animal a ensuite traversé l'île vers le sud. C'est là que Gérard Juneau et son locataire Mario ont pu observer la bête à loisir avant de penser partager avec nous le plaisir par une photo dans *L'Alouette*. Hélas, à l'arrivée du photographe et au déclin du jour, le mammifère s'était retiré au centre de l'île.

Et le lac Sept-Iles, lui? En novembre dernier, madame Karine Roberge divulguait une partie du contenu de sa recherche de maîtrise en Sciences géographiques et portant sur le lac Saint-Augustin. Conclusion :

«L'homme a presque tué le lac Saint-Augustin » titrait *Le Soleil*. En effet, l'installation de l'homme sur les rives du plan d'eau, dès les années 50, est responsable de son actuel piteux état. Coupe des arbres, fosses septiques et utilisation d'engrais chimiques et de pesticides sont autant de facteurs ayant contribué à la contamination du lac et à l'apparition des algues de la famille des diatomées. Est-ce ce qui nous guette si nous continuons à abuser de notre lac?

Les pluies acides. Toujours l'automne dernier, une autre étude révélait que la croissance des arbres dans la forêt de Duchesnay était gravement affectée par les pluies acides. En moyenne, ces dernières ralentissent la croissance de 17 % alors que, dans le secteur de Duchesnay, le ralentissement se chiffre à 36.5 %. L'acidité de la pluie lave le sol des éléments dont se nourrissent les arbres. Si les conditions ne changent pas, le sol de Duchesnay pourrait devenir improductif d'ici quelques dizaines d'années. Y a-t-il un mur qui sépare Duchesnay du lac Sept-Iles? Les faits ci-haut révélés dans *Journal of Environmental Quality* s'appliqueraient donc également au territoire du lac Sept-Iles. Raison de plus pour nous dépêcher à reboiser les rives si les arbres croissent plus lentement ici.

Miroir. Mardi, le 26 novembre dernier au matin, le lac était complètement gelé. Celles et ceux qui y vivent ou qui sont passés dans le secteur du lac ont pu observer le miroir qui s'était formé après trois nuits froides et trois jours ensoleillés. Dès le jeudi, la glace mesurait près de quatre pouces d'épaisseur. Dommage, une chute de neige, le vendredi, a fait disparaître l'espoir d'une belle fin de semaine de patinage. Le 30, samedi, madame Madeleine Thibault effectuait une première traversée raquettes aux pieds.

Bonne nouvelle pour nous. Janvier dernier, le gouvernement du Québec créait 26 écosystèmes

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Démarreur, alternateur, batterie, radiateur
- Air climatisé (R 134)

**GARANTIE
NATIONALE
DIPONIBLE**

*Pose et
Vente
de PNEUS*

Financement
CRÉDIT - PLAN
250 \$ et plus



Garage N. Duplain Ltee



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoit et Jean-Paul Hardy, proprios **337-2521**

*Joyeuse saison estivale !
Profitez du bon temps et soyez
prudents dans vos déplacements.*



**Ti-Oui
Snack-Bar
Bar Laitier inc.**
Saint-Raymond

*À votre service
depuis plus
d'un quart de siècle*

forestiers exceptionnels (EFE) dans diverses régions du Québec. Ces écosystèmes sont divisés en trois catégories : 1. les forêts rares avec leurs caractéristiques naturelles telle la variété des arbres; 2. les forêts anciennes, celles n'ayant pas été modifiées par l'homme et n'ayant subi aucune perturbation naturelle récente; 3. les forêts refuges, celles renfermant une population exceptionnelle d'une ou plusieurs espèces végétales menacées ou vulnérables. La bonne nouvelle pour nous? La forêt de Duchesnay est classée forêt ancienne. Selon le ministre Gendron, la vocation des EFE sera orientée vers la recherche, l'éducation et la récréation et toute activité commerciale y sera interdite. Reste à définir ce qu'on entend par activité commerciale. Il y aurait eu des activités forestières importantes au cours de l'hiver.

Drôle de fin d'hiver. En date du 22 mars, la fonte des neiges était déjà commencée. Dès le 24, il était devenu pratiquement impossible de circuler en motoneige sur le lac. Début avril, retour du froid et gel du lac à nouveau. La surface est praticable en VTT et en motoneige. Même que le Vendredi Saint, 18 avril, Germain Beaupré aurait traversé à l'île Génois en camionnette en suivant la «trail» de motoneige conduisant à cette île. Après cette date, dix jours de pluie et de temps gris. Madeleine devient prisonnière de son île. Elle tentera et réussira, en se frayant un chenal dans la glace, une première traversée en chaloupe le 8 mai au matin. C'est le lendemain, 9 mai, que le lac est complètement «calé». Les derniers amas de glace, vestiges d'un hiver long et rigoureux, se sont dispersés et dissipés en fin de soirée. Ceux qui vous diront que c'est le 8 n'ont sûrement pas vu les deux voiliers d'outardes ayant passé la nuit du 8 au 9 sur ce qui restait de glace.

Avez-vous un voilier à vendre. Je serais intéressée à acheter un voilier, laser ou autre modèle. Vous pouvez me joindre au 658-2891 Anick.

Balisage hivernal. Encore une fois cet hiver, des bénévoles se sont chargés de baliser le sentier pour les motoneiges. Merci à Denis Cayer et Claude Godin, entre autres, d'avoir mené cette opération. Merci également à Marcel P.-E. Plamondon qui entretenait régulièrement une partie de ce même sentier même si parfois certains visiteurs indésirables se dépêchaient de détruire le travail accompli.

Règlement provincial. En dehors de quelques rares exceptions, le lit de tous les lacs et cours d'eau est du domaine public. C'est donc le gouvernement du Québec qui en est le propriétaire et qui en réglemente l'utilisation. À l'article 2, Section II du *Règlement sur le domaine hydrique*, il est écrit ceci : «Le propriétaire d'un terrain riverain adjacent au domaine hydrique ou celui qui en est locataire à des fins de villégiature peut, sans l'autorisation du ministre, occuper gratuitement la

partie du domaine hydrique en front de sa propriété pour y installer une plate-forme, soit flottante avec encrage amovible soit sur pilotis, ou un abri à bateau sur pilotis, pourvu que sa superficie n'excède pas 20 mètres carrés et qu'il n'occupe pas plus de 1/10 de la largeur du lit du cours d'eau à cet endroit.» Ça veut dire quoi? Ça veut dire que le ministre de l'Environnement vous autorise à installer gratuitement votre quai, votre plate-forme ou votre abri à bateau sur un lac ou un cours d'eau. Une condition cependant : la superficie de votre quai, de votre plate-forme ou de votre abri ne doit pas être supérieure à 20 mètres carrés. Le privilège de vous installer sur la propriété publique ne vous soustrait cependant pas à l'obligation d'obtenir un permis de votre municipalité. (Information : FAPEL)

Domaine hydrique (suite). Une partie de votre terrain riverain est-elle constituée de remblayage? Saviez-vous que, toujours selon le *Règlement sur le domaine hydrique*, «le ministre n'est plus tenu d'obtenir le consentement du propriétaire riverain dans tous les cas de vente de portions remblayées du lit des lacs et cours d'eau sous son autorité». Auparavant, le ministre se devait d'obtenir le consentement du propriétaire du terrain riverain contigu avant de procéder à la vente de la partie de terrain remblayée. En théorie, étant propriétaire du lit du lac, le ministre pourrait vendre la partie remblayée du lit du lac contiguë à votre terrain. Ainsi, du jour au lendemain, comme ça, un propriétaire riverain pourrait se retrouver avec un terrain enclavé et perdre son accès au lac. De la science-fiction? C'est écrit dans le règlement. Une maudite chance, dans le même article, le ministre de l'Environnement s'engage à protéger les droits des riverains.

Goélands. Dès la deuxième semaine d'avril, les fils de nylon ont été installés aux endroits où c'était possible, près de certaines îles. Le travail sur la glace facilite de beaucoup la tâche. Les rubans marqueurs rouges que vous verrez ne sont pas là pour avertir les goélands de surveiller les fils, mais pour prévenir les adeptes de véhicules motorisés qui circulaient encore sur le lac à ce moment. Peut-être, sur le plan esthétique, aurais-je dû utiliser des rubans verts? Je n'y ai vraiment pas pensé lorsque Madeleine Thibault m'a fait la suggestion d'installer les rubans. Elle m'a d'ailleurs aidé à le faire. Ce sera pour l'an prochain. (T. Lacoursière)

Chaloupe retrouvée. Avis à son propriétaire. L'automne dernier, une chaloupe verte de 12 pieds, en fibre de verre, s'est échouée à l'ouest de l'île Ouellet. Au moment où elle a été repérée, cette partie du lac était déjà gelée. Lorsqu'on a pu s'en approcher, il était impossible de la touer sur le rivage, car elle était trop lourde parce que remplie de glace. Henry Baker et ses deux gendres ont réussi à la renverser. Ce printemps, après quelques jours de rayons ardents du soleil,

RESTO PUB



Restaurant - Bar - Terrasse

Grillades

Festi-Pâtes

Poulet BBQ

Côtes Levées

Pizzas européennes
et traditionnelles

Fajitas

Poissons et fruits de mer

5 Tables d'hôte

Bières importées

Menus Petit Mâtelot
(12 ans et moins)

Carte des vins

Petits déjeuners les
samedis à compter de 7h

Brunch tous les dimanches

Marie-Josée Paradis et Éric Paradis
propriétaires

4517, Boul. Fossambault,
Sainte-Catherine de la Jacques Cartier

875-0707



Concept Beauté Marie-Jo

Coiffure homme - femme - enfant



Josée Lapointe
propriétaire
Esthéticienne
Électroliste
• CLAYTON
SHAGAL

EPILATION
LASER



Stéphanie Godin
Coiffeuse



Nathalie Cloutier
Coiffeuse



Jacinthe Voyer
Coiffeuse

HORAIRE
Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 9 h à 17 h 30
Jeudi et
vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 13 h

DÉPOSITAIRE des
produits de coiffure :

- L'Oréal professionnel
- BIOSILK
- REDKEN
- TIGI

L'avenir de la beauté commence ici.

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-6364



**CLINIQUE VÉTÉRAINAIRE
ST-RAYMOND**

118, rue Saint-Pierre
Saint-Raymond G3L 1P6

SUR RENDEZ-VOUS : (418) **337-8140**

ALIMENTATION DUPLAIN S.E.N.C.

Léandre et Hélène Plamondon, prop.

- Bière
- Loto
- Vin
- Poste

710, Côte Joyeuse, C.P. 1856
Saint-Raymond (Québec)

Bur. : (418) 337-4240
Rés. : (418) 337-2718

l'intérieur s'est délesté de la glace et elle a été remorquée jusqu'au Club par Tony Lacoursière. À part quelques réparations à la quille, elle semble être encore en bonne condition.

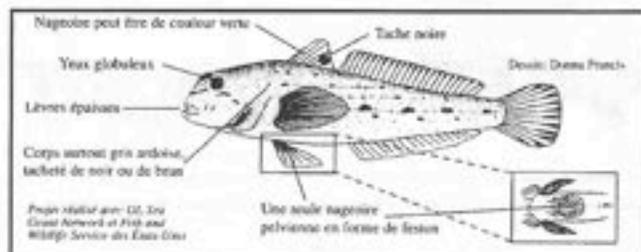
Taxons le bénévolat. Comme il est dit dans «Nouvelles du Bureau de direction» l'APLSI devra dorénavant payer le plein montant des taxes municipales et scolaires. Il faut savoir que l'APLSI payait déjà 50 cents du 100 \$ d'évaluation (c'était le maximum permis par la loi) en compensation pour les services municipaux, soit la somme d'environ 1 200 \$ annuellement. C'était déjà bien payé pour les déboursés que le Club peut engendrer pour la municipalité. Malgré l'appui de la Ville pour que l'APLSI continue à jouir de l'exemption à titre d'organisme à but non lucratif (OSBL), un commissaire de la Commission municipale du Québec en a décidé autrement. La facture est salée pour l'APLSI. Et dire que nous sommes une organisation basée sur le bénévolat. Cela s'ajoute à la TVQ et à la TPS qu'on nous oblige déjà à collecter sur la cotisation de la carte de membre et sur les activités sociales. Vive le bénévolat! Le pouvoir rendrait-il sourd et aveugle? Difficile de trouver plus déconnecté! Il faut serrer les dents pour retenir les qualificatifs.

Le gobie à taches noires. Ce printemps, monsieur Marcel Bernard, biologiste à la Société de la faune et des parcs du Québec, émettait un communiqué à l'effet que se pointait une nouvelle menace pour la faune indigène aquatique. Après la moule zébrée, voici le gobie à taches noires. Tout comme la moule zébrée, ce sont des navires étrangers qui sont responsables de son introduction dans les eaux canadiennes : rivière Sainte-Claire, Grands Lacs et fleuve Saint-Laurent. Il y aurait eu, en 2002, des captures du gobie dans le corridor fluvial, aux environs de Québec, et dans le lac Saint-François. Un gobie adulte mesure de 8 à 15 cm (4 à 6 pouces). Si jamais vous en pêchiez un, il faudrait le congeler et téléphoner au 1-800-561-1616 ou contacter le bureau des agents de la faune le plus près. Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter le site Internet www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/nuisibles/index.htm.

La propagation du gobie à taches noires peut s'effectuer de différentes façons. Ainsi, l'utilisation d'une embarcation d'un plan d'eau à un autre (ex. du fleuve vers le lac Sept-Îles) peut y contribuer. Dans ces cas, il faut donc appliquer les mesures préventives appropriées comme :

1. Avant de quitter un plan d'eau, vider l'eau contenue dans le bateau et l'équipement, même celle contenue dans le moteur en le lavant avec de l'eau chlorée et à l'aide d'une pompe (Javel).
2. Retirer les plantes et autres organismes accrochés au bateau et à son équipement (ancre, cordes, etc.)

3. Ne jamais rejeter les appâts de pêche inutilisés dans un plan d'eau naturel.
4. Avant de visiter un autre plan d'eau, faire bien sécher le bateau et l'équipement pendant au moins 5 jours dans un endroit chaud et sec. À l'intérieur de ce délai, nettoyer à l'eau chaude à plus de 40°C i.e. à l'eau bouillante.



Un poisson de 15cm ça se voit, non? Oui, mais pas nécessairement un œuf ou un fretin de 1 ou 2cm. D'où l'importance des mesures de prévention ci-dessus pour les embarcations ayant navigué sur le fleuve. Il serait bon d'en avertir vos invités.

De la visite rare. Le 1 mai, surprise! Trois loutres bien dodues batifolaient sur le lac, en face du Club, après avoir émergé d'un trou dans la glace. Souhaitons qu'elles se soient engraisées au meunier plutôt qu'à la truite arc-en-ciel.

La Messe de Minuit. Bravo aux organisateurs! Quoi de plus féérique qu'une Messe de Minuit dans un cadre enchanteur comme le nôtre! Encore cette année, jeunes et vieux ont pu profiter de la magie de Noël en participant à cette cérémonie dans notre chapelle habilement décorée. Merci aux organisatrices et organisateurs, Louise et Jean-Guy Bernier, Henriette et Jean-Claude Gingras, Patricia et Denis Cayer (tout un «Père Noël!»), Christiane et Réjean Giguère. Merci aussi aux musiciens et chanteurs, Christina Bosvik, Michel Blanchet et Jacques Courchesne ainsi qu'aux enfants de la crèche. Toute notre reconnaissance au Frère Charles qui a animé cette célébration source de réconfort et d'espérance. Il faut aussi exprimer nos remerciements à mesdames Claire Lapointe et Nicole Hardy ainsi qu'à monsieur Gilles Beaupré qui, tout au long de l'année, n'ont pas ménagé les efforts pour garder notre chapelle vivante. (André Martin)

Le Camp de Portneuf modernise ses installations. Cet hiver, des travaux importants ont été entrepris aux installations du Camp de Portneuf afin de les adapter pour permettre une fréquentation à l'année. Ainsi, 7 des 22 bâtiments du Camp ont été transformés, certains pour subir une cure de rajeunissement, d'autres pour les rendre fonctionnels à l'année. Ces investissements ont été réalisés grâce à une subvention gouvernementale octroyée dans le cadre du programme Infrastructures-Québec-Municipalités. C'est donc dire que la vie

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques
- Vélo de montagne
- Camping / pêche
- Sport de raquette
- Jeux d'extérieur
- Produits pour piscine et accessoires *et plus*

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2989

DG P. GINGRAS
& FILS
337-2923

Prop. : Sylvain Beaupré

- Réparation de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge
- Attache-remorque

103, Grande Ligne, Saint-Raymond G3L 2Y4



PLACE
CÔTE
JOYEUSE

DE NATURE

À VOUS PLAIRE ...

16 COMMERCES ET SERVICES

AU  de SAINT-RAYMOND

SAAN • MÉTRO • SAO • YELLOW

333 Côte Joyeuse, Saint-Raymond
337-4143



BORGIA
LES IMPRESSIONS • INC

De la
PASSION
dans vos
idées

Imprimerie

Journaux

Conception
graphique

Photocopie
laser couleur

550, Saint-Joseph, Saint-Raymond G3L 1K9
tél. : (418) 337-6871 • fax : (418) 337-7748

borgia @ cite.net

hivernale de notre communauté sera animée par les joyeux cris des campeurs qui profiteront des nouvelles installations pour s'adonner aux sports d'hiver. (A.M.)

Une petite devinette. Qui est le détenteur de la toute première carte de membre émise par l'Association en 1973 et qui, depuis ce temps, a conservé précieusement ses 30 cartes portant toutes le numéro 1? C'est un artisan de la première heure toujours actif et prêt à s'impliquer dès qu'on le sollicite. Vous trouverez un indice en lisant attentivement ce trentième numéro anniversaire de *L'Alouette*. (A.M.)

Nettoyage. Vous trouverez peut-être qu'il est plus facile de circuler sous le pont du lac des Aulnaies. Le chenal n'a pourtant pas été creusé. Cette amélioration nous la devons à monsieur Roland Gingras qui, ce printemps, a chaussé ses grandes bottes pour enlever quelques roches et quelques morceaux de bois. Merci Roland!

Succès boeuf ? Dans *L'Alouette* 2002, nous vous invitons à visionner la cassette «*J'ai pour toi un lac !*» qui était disponible à la bibliothèque de la chapelle. S'il faut mesurer, sur une échelle de 0 à 10 l'intérêt des riverains pour la protection et la régénération des rives en tenant compte de la demande pour la vidéo en question, nous sommes encore à 0. En effet, aucune personne n'a été intéressée à constater les cauchemars que peut occasionner la dégradation des rives. Comme «succès boeuf», on pourrait trouver mieux ... à moins que vous ayez tellement bien assimilé les conseils prodigués par *L'Alouette* au cour des trois dernières décennies que tous peuvent maintenant mesurer la portée des gestes posés envers la rive ??? La cassette sera encore disponible cet été.

FAPEL. Vous désiriez être au courant de tout ce qui concerne l'environnement des lacs ? C'est précisément le genre d'information que l'on trouve sur le site web de la FAPEL, la Fédération des Association pour la Protection de l'Environnement des Lacs. L'organisme constate que très peu de villégiateurs sont abonnés aux mises à jour, c'est-à-dire que très peu de villégiateurs reçoivent, chaque semaine, chez eux et par courriel, toutes les nouvelles informations diffusées. Tapez www.fapel.org et vous aboutirez sur le site de la FAPEL. Sur toutes les pages du site, on trouve un bouton qui facilite votre inscription à la liste d'abonnement. Et c'est gratuit ! Rien ne vous empêche d'envoyer un p'tit 10\$ ou un p'tit 20\$ de temps en temps pour aider à maintenir et améliorer le site. La FAPEL souhaite rejoindre le plus de villégiateurs possible avec ses 700 pages de documentation.

Les quais. C'est le 30 mai que les quais flottants ont été installés perpendiculairement au quai de façade plutôt que parallèlement. Denis Cayer et Walter Adams ont commencé le travail tôt le matin pour terminer vers les 16 heures et cela sous une pluie battante la journée durant. Merci à vous deux !

Des hors-bord moins bruyants. Définissons au départ que le terme hors-bord regroupe tant les embarcations munies d'un moteur extérieur que celles que nous appelons in-board. C'est surtout ces dernières qui sont visées par le présent propos. Au sujet du bruit généré par ces embarcations, *LeSoleil* du 26 mai dernier nous apprenait que le gouvernement ontarien vient de passer à l'action en obligeant tous leurs propriétaires à les munir de silencieux appropriés. Les embarcations bruyantes telles celles que nous avons dû endurer la fin de semaine du 18 mai dernier ne peuvent plus circuler à moins de huit (8) kilomètres des rivages depuis que la loi fédérale en ce sens a été adoptée en 1999. Ce ne serait donc pas un (1) kilomètre tel que mentionné il y a deux ans, mais bien huit (8) kilomètres. Impossible donc au lac Sept-Îles de circuler avec de telles embarcations. Qu'attend notre SQ pour laquelle nous, contribuables de Saint-Raymond incluant ceux du lac Sept-Îles, versons plus de 3/4 de million de dollars par année pour agir ?

Le tournoi de pêche. Au moment de mettre sous presse, nous ignorons qui seront les vainqueurs du tournoi amical de pêche tenu le 7 juin. Mentionnons toutefois que, l'an dernier, la compétition fut vive parmi les quelque 20 adeptes qui y ont participé. En sont sortis vainqueurs, Jacques Bilodeau (qui en aurait douté???), pour la truite arc-en-ciel (12 pouces, 10 onces), Yvon Ratté, pour la truite mouchetée (12 pouces, 9 onces) et Marc Lortie, pour les poissons appâts (11 onces). Bravo à ces «experts»! (A.M.)



Décès



Bertrand, Sœur Fleur-Ange, décédée le 2 février 2003 à la Maison provinciale des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont-Rouge après 40 ans de vie religieuse. Âgée de 70 ans, elle était la fille de feu Antoine Bertrand et de feu dame Rose-Alma Cauchon de St-Alban de Portneuf. (B)



Cook Lemire, Jeannine, décédée le 23 avril 2003, à l'âge de 75 ans et 4 mois, épouse de feu monsieur Marcel Lemire et autrefois résidante permanente au 3949. Elle était la mère de Sylvie Lemire et la belle-mère de Benoit Dion qui ont été les gardiens au Club il y a quelques années. (C)



Watters, Hélène, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 mars 2003, à l'âge de 55 ans et 9 mois. Elle était la fille de feu Georges-André Watters et de feu dame Françoise Verret (décédée 20-11-2000) et autrefois du lac Sept-Iles. (C)



Proulx, Sœur Rita, des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, décédée le 21 avril 2003 des suites d'un accident. Âgée de 74 ans dont 55 de vie religieuse, elle était la fille de feu M. Charles Proulx et de feu dame Laura Marcheterre de la paroisse Saint-François-d'Assise, Québec. (B)



Trépanier, Sœur Rachel, décédée le 16 mars 2003 à la Maison provinciale des Sœurs de la Charité de Saint-Louis après 67 ans de vie religieuse. Âgée de 88 ans et originaire de St-Ludger de Frontenac, sœur Rachel était la fille de feu Wilfrid Trépanier et de feu dame Marie Alice Doyon. (B)



Cayer, Yvan, décédé le 26 avril 2003 à l'aube de ses 58 ans. Il était l'époux de dame Nicole Hardy, le frère de Henriette, Reine et Denis, tous résidants du lac, et le fils de monsieur Henri Cayer autrefois du 5753. (D)



Beaupré, Jean-Paul, décédé le 1^{er} avril 2003 à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de dame Pauline Godin. (D)



Deshaye, Geneviève, étudiante en médecine, décédée, dans son sommeil, le 20 mai 2003 à l'âge de 23 ans. Elle laisse dans le deuil son conjoint Étienne Grou-Leclerc et ses parents Robert Deshaye et Françoise Hammond. (D)



Lacasse, André, décédé le 2 avril 2003 à l'âge de 61 ans. Il était l'époux de dame Noëlla Michaud. André a souvent mis bénévolement ses talents d'électricien au service de l'APLSI. Avant de résider au lac Sept-Iles, André habitait Beauport. (B)

Aux personnes touchées par l'un de ces deuils, L'Alouette offre, au nom des membres de l'APLSI, ses sincères condoléances.

(...) Secteur

La chronique de Florent

Par Florent Laberge



À titre de responsable du Groupe de Protection de la Faune et des Eaux du lac Sept-Îles, je me dois de vous informer d'un rapport, dont j'ai reçu copie, signé par monsieur Jean-Guy Frenette, technicien en aménagement faunique, pour la Direction de l'aménagement de la faune de la

Capitale nationale sur « *La tentative d'introduction en 1990 de la truite arc-en-ciel au lac Sept-Îles (Saint-Raymond)* »

Suite à la demande d'un groupe de pêcheurs et motivées par la baisse des prises, des vérifications ont été faites en mai 2001 pour vérifier la population de truites arc-en-ciel dans le lac Sept-Îles et ce, au moyen de filets maillants expérimentaux d'une longueur de 45 mètres (200 pieds). Ce type de filets est subdivisé en quatre sections de même dimension, avec des grandeurs de mailles variant de un à quatre pouces. Tous les filets ont été installés en bordure des fosses de façon à couvrir différentes profondeurs du lac. Cependant, l'un d'entre eux a été tendu au lac au Chien situé à l'est du lac Sept-Îles. Ce filet nous a permis de vérifier la migration des truites arc-en-ciel vers ce plan d'eau directement relié à notre lac par son émissaire.

Les résultats

La compilation des résultats tels que décrits dans le rapport se détaille comme suit :

- le filet no 1, placé au nord de l'Île Wasat, a rapporté 1 truite arc-en-ciel, 4 ombles de fontaine, 32 meuniers noirs 4 crapets soleil, 4 perchaudes, 6 ménés à nageoires rouges et 9 barbottes brunes;
- le filet no 2, placé à l'est, en face du 5511, a rapporté 5 ombles de fontaine, 66 meuniers noirs, 2 crapets soleil, 75 perchaudes et 8 barbottes brunes;
- le filet no 3, placé au nord de l'île Genois, a rapporté 5 ombles de fontaine, 120 meuniers noirs, 8 crapets soleil, 11 perchaudes, 8 ménés

- le filet no 4, toujours dans le lac Sept-Îles, au nord de l'Île Desrochers, a rapporté 2 ombles de fontaine, 60 meuniers noirs, 1 crapet soleil, 28 perchaudes et 1 barbotte brune;
- le filet no 5, placé au lac au Chien dans la fosse centrale au nord de la pointe, a rapporté 4 ombles de fontaine, 4 touladis, 32 meuniers noir, 10 crapets soleil, 35 perchaudes, 19 ménés à nageoires rouges et 13 barbottes.

Constatation (mes commentaires)

Une seule truite arc-en-ciel a été capturée. Depuis les douze dernières années, le Groupe de protection de la Faune et des Eaux du lac Sept-Îles a procédé à l'ensemencement de plus de 61 000 truites., il devrait en rester quelques-unes???

Le rapport indique aussi qu'en se basant sur l'information recueillie auprès des pêcheurs les plus actifs sur le lac et lors d'un projet de marquage de la saison 1999 (ablation de la nageoire adipeuse) ce sont les ensemencements annuels qui soutiennent la pêche à la truite arc-en-ciel au lac Sept-Îles. L'hypothèse que la truite arc-en-ciel se nourrisse en principe de poissons fourrage présents dans le lac s'avère non confirmée. De l'information en provenance d'un pêcheur assidu de truites arc-en-ciel, nous démontré que l'analyse systématique des contenus stomacaux effectuée par celui-ci prouve que les truites ensemencées en début de saison se nourrissent uniquement d'insectes et de larves d'insectes.

Constatation (mes commentaires)

Cette façon de se nourrir favorise la pêche à la mouche au printemps, en bordure du lac, là où se trouvent les insectes.

Le rapport indique que deux hypothèses s'offrent à nous : soit qu'une mortalité massive emporte une grande quantité de truites non-capturées, ou encore, soit qu'une grande quantité de celles-ci quittent le plan d'eau par l'émissaire malgré l'installation d'un système de grille au barrage.

La première hypothèse : la mortalité massive est difficilement vérifiable mais peu probable puisque les

analyses de la qualité de l'eau assurent en principe la survie de l'espèce.

La deuxième hypothèse : traitant de la perte possible des truites par l'émissaire est vérifiable et c'est ce que nous avons fait.

Pour ce faire, deux jours après l'ensemencement annuel, un filet maillant a été tendu (mailles de 2 pouces) directement en aval du barrage (à la sortie de l'eau).

Une première visite a eu lieu le lendemain, le 25 mai 2001. Seulement une barbotte et un crapet soleil ont été capturés. Une deuxième visite a été faite quatre jours plus tard, soit le 29 mai 2001. Pendant cette période, la hausse rapide du niveau du lac a obligé l'opérateur du barrage à abaisser rapidement le niveau du lac. L'augmentation du débit a eu pour effet de décrocher le filet en place fixé sur les rives du cours d'eau. Malgré tout, trois truites arc-en-ciel fraîchement ensemencées (elles présentaient de l'usure évidente des nageoires sur les bassins d'élevage) et six meuniers ont été capturés.

Il faut ajouter que l'installation a été visitée par un groupe de jeunes durant toute la période. Cet incident a été rapporté aux agents de protection de la faune de Saint-Raymond qui se sont rendus sur place.

Cependant, on peut envisager la possibilité que quelques truites aient pu être subtilisées à notre insu.

Ces résultats prouvent que le système de grille n'est pas totalement efficace et que des améliorations pourraient y être apportées.

La solution

Pour réduire au maximum le passage des truites, il faudrait modifier le système actuel par un système d'évacuation de surface. Ce système aurait pour avantage de réduire considérablement le nombre de truites qui franchissent les grilles.

Avec le système actuel, les truites sont inévitablement aspirées par la force du courant à la sortie du barrage. Par contre, un système d'évacuation de surface entraînerait une diminution du courant au fond de l'estuaire et ainsi diminuerait le passage des truites vers l'aval.

Le 15 mai 2002, la ville de Saint-Raymond, propriétaire du barrage, a été saisie du problème. Le 24 mai, une réponse est parvenue de la part du maire, monsieur Alban Robitaille, qui me confirme l'étude du dossier en fonction de la nouvelle réglementation provinciale sur « la sécurité des barrages » et que les prévisions budgétaires 2003 en tiennent compte.

LE LAC «A CALÉ»....

Depuis près de 60 ans, plusieurs personnes ont établi la date où le lac « a calé ». Le dernier assidu à cette tâche est Antoine Lacoursière. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous reproduisons ces statistiques.

1944 5 mai	1954 1 mai	1964 3 mai	1974 14 mai	1984 26 avril	1994 14 mai
1945 11 avril	1955 31 avril	1965 6 mai	1975 10 mai	1985 7 mai	1995 3 mai
1946 28 avril	1956 6 mai	1966 26 avril	1976 4 mai	1986 29 avril	1996 6 mai
1947 17 mai	1957 25 avril	1967 2 mai	1977 1 mai	1987 17 avril	1997 16 mai
1948 29 avril	1958 25 avril	1968 22 avril	1978 13 mai	1988 29 avril	1998 28 avril
1949 23 avril	1959 30 avril	1969 9 mai	1979 1 mai	1989 5 mai	1999 3 mai
1950 7 mai	1960 1 mai	1970 12 mai	1980 28 avril	1990 5 mai	2000 29 avril
1951 28 avril	1961 13 mai	1971 11 mai	1981 29 avril	1991 1 mai	2001 3 mai
1952 30 avril	1962 30 avril	1972 14 mai	1982 9 mai	1992 10 mai	2002 2 mai
1953 15 avril	1963 1 mai	1973 15 mai	1983 10 mai	1993 2 mai	2003 9 mai

LE VIRUS DU NIL : QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Même si notre région n'est pas identifiée « à risque », il est important de connaître les précautions à prendre en cas où... Cet article résume les principales informations fournies par les responsables de la santé publique.

Risque

Le virus du Nil occidental peut être transmis à l'être humain par la piqure d'un moustique ayant piqué auparavant un oiseau contaminé. Le risque d'être piqué par un moustique ayant le virus du Nil occidental est faible, ainsi que le risque, pour les gens en santé, d'être gravement malade à cause du virus. Même dans les régions où des moustiques sont porteurs du virus, moins d'un pour cent d'entre eux sont infectés.

Symptômes

La plupart des gens infectés n'ont aucun symptôme ou encore éprouvent quelques symptômes semblables à ceux de la grippe, c'est-à-dire un peu de fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires. Cependant, dans certains cas rares, notamment chez des gens âgés, des jeunes enfants et des personnes dont le système immunitaire est affaibli, le virus du Nil occidental peut avoir des conséquences graves. Il peut entraîner une méningite (inflammation de la membrane qui entoure le cerveau) ou une encéphalite (inflammation du cerveau).

Les corneilles d'Amérique, geais bleus et corbeaux sont les plus fréquemment touchés par la maladie et représentent donc l'un des premiers signes de la présence du virus dans une région donnée. Ouvrez l'oeil afin de détecter toute maladie ou mortalité parmi les oiseaux sauvages, en particulier concernant les corneilles ou autres oiseaux de la même famille (corneilles, corbeaux, geais, pies).

Que dois-je faire afin de signaler la présence d'un geai bleu, d'une corneille d'Amérique ou d'un corbeau mort ou malade?

Les personnes qui désirent signaler la présence de l'un de ces oiseaux morts ou malades devront s'adresser au nouveau centre d'information sur le virus du Nil, **ligne INFO-VNO**, au 1 800 363-1363. Seuls les renseignements concernant ces espèces d'oiseaux précises seront alors recueillis, car elles sont les plus susceptibles d'être infectées. Par la suite, les oiseaux récoltés seront expédiés pour analyse au laboratoire de santé publique du Québec.

Pour manipuler les oiseaux morts

Nous incitons le public À NE PAS manipuler d'oiseaux morts à moins que cela ne leur soit demandé par leur régime de santé régionale afin de disposer de la carcasse. S'il est nécessaire pour quelqu'un du public de manipuler un oiseau mort, veuillez s'il vous plaît prendre note des instructions suivantes. Le risque d'infection par le VNO lors de la manipulation d'oiseaux morts est faible, le virus étant normalement transmis par les moustiques. Cependant, **ne pas toucher les oiseaux à mains nues**, et s'assurer que les vêtements ou la peau n'entrent pas en contact avec les animaux, ni avec du sang, des sécrétions ou des excréments. Les oiseaux doivent être tenus avec des gants de caoutchouc épais et imperméables (tels que ceux utilisés pour le travail ménager).

A défaut, un ou plusieurs sacs plastiques imperméables peuvent remplacer les gants. Saisissez l'oiseau avec vos mains protégées par plusieurs épaisseurs de sac plastique imperméable et retournez le sac autour de l'oiseau afin qu'il se retrouve à l'intérieur du sac, alors que vos mains sont à l'extérieur. Veillez à manier l'oiseau de façon à ce que le bec et les griffes ne percent pas le sac ou les gants. Une fois que l'oiseau est correctement emballé, lavez vos gants avant de les retirer, puis lavez-vous les mains.

Prenez soin de fermer correctement le ou les sac(s) contenant l'oiseau et placez le tout dans un sac supplémentaire, propre, que vous fermerez rigoureusement. Si l'oiseau peut être porté au laboratoire sous 24-36 heures, mettez le sac au réfrigérateur (et non au congélateur). S'il s'avère impossible de respecter ce délai, congelez le tout et apportez l'oiseau à l'état congelé à votre agence locale (il ne doit pas être décongelé).

Les oiseaux morts qui ne sont pas rapportés pour être examinés doivent être enterrés à plusieurs pieds de profondeur, dans un endroit approprié, ou soigneusement emballé et placé dans une décharge à ordures. Veillez à ne pas abandonner les cadavres en des lieux où ils pourraient être manipulés par d'autres personnes. Le gouvernement du Québec et les Directeurs de la santé publique sollicitent la collaboration de la population pour signaler les cas de mortalité chez les oiseaux sauvages.

PROCÈS -VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

tenue le 22 juin 2002, au Club nautique

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Louise Chouinard, présidente de l'Association, constate à 9h30 qu'il y a quorum puisque 75 personnes ont signé le registre des présences, dont au moins 25 membres en règle. Elle déclare donc l'assemblée officiellement ouverte et profite de l'occasion pour donner certaines informations sur les activités à venir, en particulier sur la vente de billets pour le souper du 21 juillet.

Madame Chouinard, secondée par Jacques-A. Bilodeau, propose que Denis Cayer agisse comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été déposé aux membres à l'entrée de la salle avant le début de l'Assemblée.

L'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité sur proposition de monsieur Jacques Dufour, secondé par monsieur Robert Deshayé.

3. ÉTUDE DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET DES PROPOSITIONS DU BUREAU DE DIRECTION

Monsieur Denis Cayer explique d'abord que cette assemblée spéciale doit porter uniquement sur le sujet à l'ordre du jour, soit les propositions du Bureau de direction face à l'avenir du Club nautique et de ses équipements. Ces orientations et propositions sont issues d'une réflexion du Bureau de direction et des résultats d'un sondage réalisé auprès des membres au printemps 2001 sur l'avenir du Club nautique et de ses équipements. Il indique qu'un document qui a été distribué au début de l'assemblée servira de base à l'exposé des orientations retenues. La dernière partie de ce document contient les propositions du Bureau de direction qui devront être votées par la présente assemblée après la période de questions et la discussion.

3.1- Exposé de la problématique et des résultats du sondage

Monsieur André Martin insiste sur les principaux éléments de la problématique et sur les résultats du sondage en résumant la première partie du document distribué. Les principaux éléments de son exposé sont :

Les éléments de la problématique

Les équipements actuels doivent être rénovés si on veut les conserver en fonction : le quai en ciment est très détérioré. De plus, il n'est pas conforme aux normes environnementales. On ne peut obtenir de permis pour le rénover sans se conformer à ces normes. On doit le refaire à neuf.

Les assureurs nous ont avisés que la couverture « pollution » ne sera plus en vigueur à compter du 23 juillet 2003 à moins que le vieux réservoir actuel (1986) ne soit remplacé par un neuf. Le bâtiment du Club est détérioré. L'annexe (toilettes) est pourrie. La devanture et la fenestration sont à refaire. La toiture sera aussi à refaire d'ici 3 à 5 ans. Le Club n'a pas de puits pour assurer l'approvisionnement en eau potable.

Comme source de financement, l'APLSI dispose de dépôts à terme de 34 922\$ (bilan au 31 décembre 2000). Selon les conseils d'experts, l'Association doit conserver en réserve un montant d'environ 10 000\$ pour les opérations courantes. Des campagnes spéciales de levée de fonds, la recherche de commanditaires ou le recours à des corvées n'apparaissent pas réalistes compte tenu de l'ampleur des rénovations nécessaires. Les dernières années ont démontré le peu de succès de telles opérations.

Les résultats du sondage

Le Bureau de direction de l'APLSI a réalisé, au printemps 2002, un sondage qui a porté entre autres sur l'avenir de ces équipements. Plus de 250 membres ont répondu, un taux de participation record de 72%. Les principaux résultats sont les suivants :

- 90% jugent essentiel de conserver le quai et la descente à bateaux (73% tout à fait essentiel);
- 77% jugent essentiel de conserver le service d'essence (58% tout à fait essentiel);
- 75% jugent essentiel de conserver le bâtiment du Club (39% tout à fait essentiel);
- 29% jugent essentiel de conserver les voiliers et les canots (9% tout à fait essentiel).
- 83% favorisent une hausse de la carte de membre (35% une hausse de 20\$ et 48% une hausse de 50\$);
- 66% sont tout à fait d'accord pour une location occasionnelle du Club à des individus et 50% à des promoteurs pour amoindrir la hausse du coût de la carte de membre.

3.2- Exposé des orientations du Bureau de direction

Monsieur Denis Cayer expose les orientations retenues par le Bureau de direction. Il précise d'abord que le Bureau de direction a consacré plusieurs heures à l'étude d'hypothèses concernant la rénovation et son financement. Ces discussions, éclairées par les résultats du sondage, ont permis de dégager les orientations suivantes :

Orientation 1 : Réfection du quai
(printemps 2003) 15 900\$

Démolition du quai existant, empiérement du rivage, construction d'une jetée en bois et utilisation des quais flottants existants

Orientation 2 : Remplacement du réservoir et de la pompe à essence
(printemps 2003) 19 700\$

Sortir de terre le vieux réservoir, pose d'un réservoir extérieur, changement de la pompe à essence, clôture et aménagement du terrain.

Orientation 3 : Adoption d'un plan quinquennal pour la rénovation du Club 80 000\$

Ce plan serait réalisé selon les disponibilités budgétaires et pourrait comprendre les éléments suivants :

- 2002 : Réparation des quais flottants existants et de l'auvent, remplacement de fenêtres avant, redressement de la galerie, creusage d'une tranchée arrière pour assurer l'aération, amélioration de l'aménagement intérieur;
- 2003 : Démolition de l'annexe existante et re-localisation des toilettes;
- 2004 : Réfection de la façade, réfection du plancher et peinture extérieure;
- 2005 : Réfection de la toiture;
- 2006 : Creusage d'un puits.

Orientation 4 : utiliser d'abord les actifs de l'APLSI en affectant 25 000\$ du dépôt à terme au programme de rénovation et en vendant à soumission les voiliers et canots à l'été 2002

Monsieur Cayer explique que cette orientation permettra d'assurer la presque totalité du financement de la rénovation du quai et du service d'essence.

Orientation 5 : augmenter la tarification en :

- haussant le coût annuel de la carte de membre de 20\$ à compter de 2003
Le fonds d'immobilisation (3000\$ par an) continuera à exister pour ceux qui voudront ajouter une contribution supplémentaire.
Revenu annuel additionnel escompté : 10 000\$
- haussant à 40 \$ la contribution de l'invité pour la mise à l'eau d'un bateau (été 2003)
Revenu annuel additionnel escompté : 1 000\$

Orientation 6 : tarifier les services existants et nouveaux en :

- rendant obligatoire la carte de membre pour l'utilisation du service d'essence (à compter de 2003)
Revenu annuel additionnel escompté : 3 000 \$
- louant la salle à des individus pour des soirées
Coût pour une soirée membre 150\$ un non membre 200\$
Revenu annuel net additionnel escompté en tenant compte du coût des assurances : 1 500\$

Monsieur Cayer explique que les orientations 5 et 6 permettront la réalisation du programme quinquennal de rénovation du bâtiment du Club nautique.

Orientation 7 : Demande d'un amendement au règlement de zonage pour l'obtention d'un statut de marina pour le Club nautique

Près de 89% des membres qui ont répondu au sondage trouvent important l'adoption d'un code d'éthique pour les conducteurs de bateaux. L'adoption d'un tel code d'éthique favoriserait à la fois le respect des règles de sécurité et diminuerait grandement les inconvénients dus au bruit et à la vitesse excessive de certains bateaux.

Monsieur Cayer précise que l'APLSI pourrait exercer un certain contrôle sur l'application de ce code d'éthique par le service d'essence et par l'accès à la descente à bateaux. Or, présentement, la descente à bateaux du Club nautique n'est pas le seul endroit « public » où peuvent descendre les bateaux. L'obtention d'un statut de « marina » pour le Club nautique

pourrait permettre à l'APLSI de mieux contrôler l'accès des bateaux au lac.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DISCUSSION

Denis Cayer explique d'abord que ces orientations sont à la base des propositions qui sont proposées pour l'adoption par la présente assemblée. Il ajoute que les propositions concernant la rénovation des équipements et du bâtiment du Club nautique sont indissociables de leur modalité de financement, car on ne peut entreprendre aucun programme de rénovation sans prévoir simultanément les modes de financement du coût des travaux.

Il déclare ouverte la période de questions et de discussion. Les interventions suivantes sont alors notées :

- Madame Jeannette Ménard est d'avis que l'APLSI ne peut pas offrir en location les équipements du Club nautique, car lors du transfert par l'Archevêché l'acte de cession du Club comprend comme condition que le Club soit utilisé uniquement pour les loisirs des membres et surtout des jeunes.

André Martin répond, acte de cession en main et après vérification auprès de maîtres Robert Deshayes et René Chrétien, présents dans la salle, que l'acte de cession ne prévoit pas de telles conditions et que les seules conditions qui lient l'APLSI et l'Archevêché s'appliquent uniquement dans le cas de cession des actifs, ce qui n'est pas le cas dans les propositions à l'étude.

- Monsieur Gilles Hardy est d'avis que le financement de la rénovation devrait être assuré par la Ville via une taxe de secteur, ce qui aurait comme avantage que tous les résidents du lac, et non seulement les membres, contribueraient à la rénovation. Monsieur Albert Allard est du même avis.

- Monsieur Antoine Lacoursière est d'avis que les orientations proposées sont trop optimistes et qu'on ne peut se fier uniquement aux résultats du sondage. Par exemple, plusieurs jugent essentiel de conserver le service d'essence alors que ces mêmes personnes remplissent leur réservoir à Saint-Raymond. Il juge aussi difficile d'application le contrôle de la vente d'essence uniquement aux membres et il n'y aura pas augmentation de la vente, mais diminution, les non-membres préférant s'approvisionner en ville plutôt que de défrayer la carte de membre. Enfin, une augmentation exagérée de la carte de membres en fera fuir plusieurs.

- Madame Ginette Beaulieu est d'avis que l'adoption d'un code d'éthique n'est pas une mesure suffisante pour assurer la tranquillité sur le lac. Elle suggère des mesures plus énergiques.

- Madame Rosanne Leclerc est d'avis qu'il faudrait repenser la procédure d'octroi de la carte de membre, car d'anciens locataires qui n'habitent plus au lac peuvent toujours l'obtenir permettant à ceux-ci de continuer à avoir accès à la descente à bateaux.

Jacques-A. Bilodeau réplique qu'il s'agit d'un très petit nombre de cas et que lorsqu'il lui sont signalés, ils sont rayés de la liste. Ainsi, il est faux de prétendre que la procédure actuelle permet à plusieurs non résidents d'avoir accès au lac par la descente à bateaux. S'ils y ont accès, c'est bien plus par la Plage BeauSoleil. Enfin, il souhaite que les propriétaires de chalets en location l'avisent lorsqu'ils ne renouvellent pas une location.

- Madame Jeannette Ménard est d'avis qu'il faut prendre garde

que l'on contamine le lac par la moule zébrée avec l'arrivée de nouveaux bateaux. Elle lie cette crainte à l'obtention du statut de marina pour la Club.

- Madame Ginette Godin pose la question des objectifs du plan de balisage reproduit dans *L'Alouette*. Cette question est jugée hors d'ordre par le président.
- Monsieur Yvon Alain suggère qu'on loue les voiliers plutôt que de les vendre.
- Monsieur Rodrigue Grégoire est d'avis que si la carte de membre devient obligatoire pour l'obtention d'essence, on devrait songer à adopter une tarification diversifiée selon la grosseur du bateau.
- Monsieur Bernard Paré est d'avis que le réservoir à essence est encore bon pour plusieurs années et qu'il a pris contact par téléphone hier avec un assureur qui, semble-t-il, serait prêt à assurer le risque. Il prétend aussi que le Club n'est pas si détérioré et qu'il peut être rénové par une corvée de bénévoles.

Monsieur André Martin l'informe que le Bureau de direction a, au cours des derniers mois, contacté plusieurs assureurs qui ont tous fourni la même réponse écrite : le risque de pollution n'est pas assurable après 15 ans pour un réservoir enterré. Quant à la rénovation du Club, compte tenu de l'ampleur de la tâche, une simple corvée semble illusoire.

- Monsieur Michel Fleury constate que ce qui est proposé à la discussion est de l'ordre des orientations et que les modalités de réalisation peuvent très bien être laissées à la discrétion du Bureau de direction. Il est d'avis que les orientations ont été suffisamment expliquées pour qu'un vote soit pris sur la question quitte à laisser au Bureau de direction la détermination des meilleurs avenues de concrétisation des volontés de la présente assemblée. Il propose donc que l'on passe au vote des propositions. Cette proposition est appuyée par Jacques Dufour.

Le président d'assemblée accepte cette proposition de passer au vote à la suite de l'opinion positive de la majorité des membres présents.

5. VOTE SUR LES PROPOSITIONS

Première proposition

Il est proposé par Jacques Dufour, secondé par Jean-Guy Bernier et adopté à la majorité des voix que le Bureau de direction de l'APLSI soit mandaté pour entreprendre les travaux de réfection du quai (orientation 1) et des équipements du service d'essence (orientation 2), selon les modalités de financement prévues à l'orientation 4 du présent document.

Deuxième proposition

Il est proposé par Yvon Alain, secondé par Céline Paradis et adopté à la majorité des voix que le Bureau de direction de l'APLSI soit mandaté pour entreprendre le plan quinquennal de rénovation du bâtiment du Club nautique (orientation 3) selon les modalités de financement prévues aux orientations 5 et 6 du présent document et selon les disponibilités budgétaires issues de ces modalités de financement.

Troisième proposition

Il est proposé par René Hendriks, secondé par Walter Adams, et adopté à la majorité des voix que le Bureau de direction de l'APLSI soit mandaté pour entreprendre les démarches auprès de la ville de Saint-Raymond en vue d'un amendement au règlement de zonage pour la reconnaissance du Club nautique à titre de « Marina ».

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close l'assemblée générale spéciale sur proposition de Jacques-A. Bilodeau, secondé par Michel Fleury.

Le secrétaire
André Martin

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2002 tenue le 10 août 2002, au Club nautique

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Louise Chouinard, présidente de l'Association, constate à 9h35 qu'il y a quorum puisque 40 personnes ont signé le registre des présences, dont au moins 35 membres en règle. Elle déclare donc l'assemblée officiellement ouverte. Elle en profite pour présenter et remercier les membres du Bureau de direction pour l'exercice 2001-2002.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Chouinard propose de désigner monsieur René Paquet pour agir comme président d'assemblée et monsieur Jacques-A. Bilodeau comme secrétaire en l'absence motivée du secrétaire, monsieur André Martin.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour prévu aux règlements de l'APLSI a été déposé aux membres à l'entrée de la salle. On doit y lire 10 août 2002 et non la date indiquée

Même si non requis aux règlements, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec correction, sur proposition de monsieur Claude Plamondon, secondée par monsieur Lucien Goulet

4. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle, tenue le 11 août 2001, est exemptée puisque les membres en ont pris connaissance dans le dernier numéro de *L'Alouette*. Monsieur René Paquet indique toutefois qu'il faut noter une correction puisque c'est lui qui avait agi comme secrétaire d'élection en 2001 et non Bernard Paré.

Sur proposition de madame Louise Chouinard, secondée par monsieur Yvon Alain, l'Assemblée adopte le procès-verbal avec la correction mentionnée.

5. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

5.1 Rapport de la présidente

La présidente, madame Louise Chouinard, passe en revue les principaux dossiers qui ont fait l'objet de préoccupations de la part du Bureau de direction au cours de la dernière année. Elle souligne que le Bureau de direction s'est réuni à 8 reprises et que l'exécutif l'a fait 2 fois.

Elle souligne les efforts déployés pour la définition des priorités de l'APLSI par la préparation d'un sondage. Elle rappelle que la tranquillité et la sécurité demeurent des priorités, mais que le principal but était d'obtenir l'opinion des membres en ce qui concerne le plan d'investissement nécessaire pour la rénovation des infrastructures du Club et du terrain. Elle souligne la tenue de l'Assemblée générale spéciale du 22 juin 2002 et le fait que 75 membres étaient présents. Le plan de 5 ans proposé par le Bureau de direction a été approuvé par cette assemblée. Il prévoit entre autres de nouveaux modes de financement pour augmenter les revenus. Il a aussi été décidé d'investir sans emprunt selon les capacités financières de l'APLSI.

Elle précise enfin le dossier majeur du plan de balisage (bouées sur le lac répondant aux normes de la Garde Côtière) et indique qu'il y a actuellement une impasse en ce qui concerne la couverture d'assurance.

Elle présente les gardiens, Lucien Blouin et Claudette Émond et les remercie de leur excellent travail apprécié de tous.

Elle souligne que l'entente avec Aviation Batiscan conclue en 2001 a été reconduite en 2002 avec le locateur, Aviation Mauricie. Une lettre conjointe ville de Saint-Raymond et APLSI a aussi été expédiée aux propriétaires d'hydravions privés pour les inviter à adhérer aux normes de conduite.

En ce qui concerne la vente de voiliers, l'APLSI a recueilli 3700\$ qu'elle consacrera aux diverses rénovations. Cette décision avait été entérinée lors de l'Assemblée générale spéciale. Les prix obtenus ont été excellents compte tenu de l'état de ces équipements dont certains avaient 25 ans.

5.2 Rapport des activités

Un rapport portant sur le bilan des activités a été distribué aux membres présents. Certains membres du Bureau de direction responsables d'activités exposent et commentent ce bilan.

L'environnement

Monsieur Yves-Jean Fournier fait état de 6 dossiers concernant l'environnement et il dépose un document distinct du bilan ainsi que deux textes sur les phosphates et sur la santé des lacs. Les sujets sont :

- l'épandage de pesticides et fertilisants chimiques dans la zone de protection de 300 mètres du lac;
- la protection des milieux humides et du couvert forestier;
- les installations septiques;
- le nouveau dossier d'échantillonnage et de suivi de la qualité de l'eau du lac;
- le dossier prioritaire pour l'année 2003 et suivantes sur la variation du niveau du lac et l'impact sur l'environnement;
- le contrôle de la population de castors.

Monsieur Fournier indique que les dossiers relatifs à l'environnement nécessitent des actions à moyen et long terme et que la volonté de la population doit se traduire par des gestes. Ainsi, malgré les sondages, plusieurs sont encore négligents et mettent en péril la santé du lac. Il souhaite donc que « les bottines suivent les babines ».

Les lundis-dansants

Louise Tanguay Bernier indique que les lundis de danse en ligne ont régulièrement attiré 20 personnes, majoritairement des femmes. Merci à nos animateurs, professeurs de danse. Selon Céline Paradis, c'est une activité à poursuivre l'an prochain.

Le tennis

Louise Tanguay Bernier précise que la ligue de tennis n'a pas vraiment fonctionné cette année. Est-ce dû au manque d'intérêt des riverains? Quoiqu'il en soit, seulement 8 membres s'y sont inscrits. On envisage, pour l'an prochain, d'ouvrir les terrains aux membres le jour et ce, gratuitement.

Le souper bénéfique

Louise Tanguay Bernier indique que le souper bénéfique a permis à 170 membres de fraterniser. Il a généré des surplus de près de 1300\$ et ce, sans avoir recours à des commanditaires pour payer la bouffe. La nouvelle formule a été très appréciée.

La parade de bateaux

Louise Tanguay Bernier indique que la parade a été organisée par son conjoint, Jean-Guy Bernier, et qu'il y a eu plus de 75 bateaux participants malgré le changement de date. Plusieurs ont souhaité qu'à l'avenir la parade se tienne le 1er juillet, car il y a plus de monde au lac que le 24 juin. Cela sera revu avec les responsables. Une réception au Club après la parade serait souhaitée aussi.

Le recrutement

Jacques-A. Bilodeau indique que, en date d'aujourd'hui, 365 personnes ont acquis ou renouvelé leur carte de membre, ce qui signifie une hausse de 7 membres par rapport à l'an dernier. De plus, le fonds d'ensemencement a recueilli un montant de 2 850\$ et celui sur les immobilisations 2935\$.

Il remercie Antoine Lacoursière pour son aide précieuse et surtout pour la prise en charge des dépôts bancaires et pour les renseignements fournis sur les nouveaux résidents. Il souligne aussi que ce dernier a compilé les résultats du sondage et ceci était un travail colossal. Il remercie aussi Madeleine Beaumont qui a téléphoné aux membres qui n'avaient pas renouvelé leur carte.

La bibliothèque et la Foire du livre

Jacques-A. Bilodeau indique que la bibliothèque a été un succès encore cette année avec 20 inscriptions d'adultes et 12 d'enfants. La Foire du livre a été un succès de participation et de vente de livres usagés. Merci aux donateurs qui remettent leur vieux livres au profit de la bibliothèque. Merci aux bénévoles, mesdames Louise Gagnon, Marcelle Chateauvert, Rachel McKinnon, Michelle Tremblay Lacoursière sous la coordination de Jacqueline Côté Bilodeau.

Elles organisent bien les activités et achètent de nouveaux livres à chaque saison pour le plaisir des lecteurs.

Le tournoi de pêche

Jacques-A. Bilodeau indique qu'il y avait 15 embarcations cette année et que les participants se sont amusés. Il y a eu des prix de présence.

L'entretien du Club

Le comité de l'entretien coordonné par Pierre Gauvin aidé de François Piché et de Denis Cayer a vu à faire effectuer les réparations mineures qui s'imposaient aux équipements et locaux de l'Association. Un plan des rénovations a été préparé et présenté à l'Assemblée générale spéciale. Les travaux s'échelonnent sur une période de cinq ans pour tenir compte de la capacité financière de l'APLSI. Pierre Gauvin indique que les quais et la pompe à essence seront des priorités pour 2003.

L'ensemencement

Monsieur Laberge fait part que 1800 belles grosses truites arc-en-

ciel ont été ensemencées cette année. Monsieur Laberge indique également que l'amélioration du barrage est en discussion avec la ville de Saint-Raymond.

Le Comité « Bon œil Bon voisinage »

L'Association, par l'entremise de Carole Lapointe, continue de soutenir les activités du Comité « Bon œil, Bon voisinage » qui, par ses activités, contribue à la diminution du nombre de vols par effraction et autres événements indésirables. Madame Lapointe indique qu'elle n'a pu obtenir de la Sûreté du Québec les statistiques spécifiques au lac concernant les infractions et les vols. Elle souhaite que les membres, surtout les résidents à l'année, continuent à signaler à la Sûreté tout événement insolite en appelant au 310-4141 ou par cellulaire * 4141.

6. RAPPORTS DES ÉTATS FINANCIERS ET NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

6.1- Rapports financiers

La présidente indique qu'en l'absence motivée de madame Francine Paquet, trésorière, l'un des membres du Comité de vérification, monsieur Paul H. Desrochers a accepté de donner des explications sur les deux états financiers déposés, soit ceux du 31 décembre 2000 et du 31 décembre 2001.

On se souviendra qu'à l'Assemblée générale annuelle de 2001, le rapport financier du 31 décembre 2000 n'avait pas reçu encore l'approbation du Comité de surveillance qui ne l'avait pas reçu à temps. Monsieur Desrochers précise que tout est revenu à la normale et donne quelques explications sur les états financiers des deux années. Il précise aussi que les revenus ont excédé les dépenses et que madame Paquet a fait un travail très rigoureux. Indiquons aussi que les états financiers ont été préparés par un comptable agréé, monsieur Simon Proulx, que l'on s'empresse de remercier de même que madame Paquet.

Monsieur Desrochers indique aussi qu'il souhaite que suite à la vente des voiliers et aux prochaines rénovations du réservoir à essence, la valeur des actifs soit redressée pour refléter plus fidèlement l'état réel des biens possédés par l'APLSI.

Sur proposition de monsieur Antoine Lacoursière, secondée par monsieur Jean-Guy Bernier, les membres présents adoptent à l'unanimité le projet de rapport financier au 31 décembre 2000 de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc.

Sur proposition de monsieur Walter Adams, secondée par madame Céline Paradis, les membres présents adoptent à l'unanimité le projet de rapport financier au 31 décembre 2001 de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc.

6.2- Nomination des membres du Comité de surveillance pour le prochain exercice financier

Les membres actuels du Comité de surveillance acceptent de poursuivre leur travail pour une autre année.

Sur proposition de monsieur Albert Allard, secondée par monsieur Serge Lafontaine, les membres nomment à l'unanimité comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 messieurs Yvon Alain, Paul-H. Desrochers et Gilles Hardy.

7. QUITTANCE AUX DIRECTEURS POUR TOUS LES ACTES POSÉS

Sur proposition de monsieur Errol Payne, secondée par monsieur Lucien Goulet, les membres présents donnent à l'unanimité quittance aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les actes posés au cours de la dernière année.

8. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Les points suivants sont abordés par des membres de l'Assemblée générale :

Qualité de l'eau

On demande des explications à Yves-Jean Fournier sur la qualité de l'eau et les tests dont il a fait mention. Ce dernier indique que la clarté de l'eau est l'un des facteurs qui peuvent indiquer une détérioration du lac. De fait, les lacs au nord du Saint-Laurent sont généralement moins clairs.

Castors

Des questions sont posées à propos des permis pour piéger les castors. Il faut obtenir le permis auprès du bureau du garde chasse, monsieur Gérard Roy. Le recours à des trappeurs professionnels est recommandé.

Hydravions

Des comportements dangereux (vols trop bas de la part d'Air Mauricie) ont été observés au dessus de l'île Wasat. On indique aussi que les hydravions se posent ou décollent parfois trop près des rives. Madame Chouinard demande qu'on lui rapporte les faits et s'engage à ce que l'APLSI fasse part de son mécontentement auprès du transporteur.

Algues dans le lac

On demande s'il est souhaitable d'enlever les algues du lac. Monsieur Fournier précise que ce n'est pas recommandé et que cela pourrait nuire davantage. Il faut laisser faire la nature et surtout poser des gestes qui empêchent le réchauffement du lac comme le reboisement et l'écoulement des eaux fraîches des ruisseaux d'entrée.

Usage des quais par des équipements motorisés.

Des craintes sont soulevées à l'effet de voir se tenir des activités commerciales à partir des installations du Club nautique. Monsieur Jacques A. Bilodeau souligne en effet que l'APLSI a reçu une demande de partenariat de monsieur Jean-Sébastien Bernier afin que ce dernier puisse embarquer et débarquer ses clients (pour le bateau servant à tirer des planches) des quais du Club de même que leur permettre de stationner. Il s'agirait d'une activité de 10 heures maximum par semaine avec redevance à l'APLSI. La décision avait été prise en délibéré par le Bureau de direction qui s'interrogeait sur la responsabilité civile que cela pourrait entraîner de même que l'opportunité de le faire en relation avec les objectifs de tranquillité et de calme dictés par le dernier sondage. On souligne qu'il serait risqué d'ouvrir une porte à ce genre d'activités.

Sur proposition de monsieur Antoine Lacoursière secondée par monsieur Yvon Alain, il est proposé qu'aucune permission ne soit accordée par l'APLSI, à qui que ce soit, de fournir des services requérant l'utilisation d'embarcations motorisées et ce, à partir du quai du Club nautique. Approuvé à la majorité sauf 5 voix dissidentes.

Odeurs de fosses septiques

On indique qu'il y a de graves problèmes de disposition des déchets des fosses septiques sur les îles et qu'il faudrait trouver une solution. Un membre a lui-même senti des odeurs nauséabondes près d'une des îles. Monsieur Fournier indique que la Ville poursuit son travail de remise aux normes et qu'elle cherche des solutions particulières pour les îles en raison des difficultés à aller vider les fosses

Moules zébrées

Un membre fait part de l'expérience personnelle qu'il a vécue pour accéder à un autre lac où il y avait de fortes exigences concernant le lavage des bateaux pour les décontaminer des moules zébrées. Monsieur Fournier indique que le lac Sept-Îles est plutôt acide et qu'il y a moins de risque que pour les lacs au sud du Saint-Laurent.

Heures d'ouverture et de fermeture du Club nautique

On souligne au Bureau de direction qu'il y aurait lieu de revoir les heures d'affaires de même que les périodes d'ouverture dans la saison et durant les fins de semaine hors saison.

Acceptation de locataires à la descente à bateaux

Le fait est soulevé qu'il y aurait peut-être lieu d'harmoniser le règlement sur la descente à bateaux avec celui sur l'acceptation de locataires.

Équipements de jeu au Club

Le souhait est formulé que le Bureau de direction ne vende pas la table de ping pong et le jeu de Mississipi.

Sur proposition de monsieur Antoine Lacoursière secondée par madame Louise Chouinard, il est proposé que la table de ping pong et le jeu de Mississipi soient conservés comme équipements au Club nautique. Approuvé à l'unanimité.

Hommage aux directeurs en fin de mandat

Madame Louise Chouinard profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les directeurs et directrices terminant leur mandat soit madame Madeleine Beaumont, messieurs René Hendricks et Yves-Jean Fournier. Elle fait d'ailleurs l'éloge de ce dernier qui s'est dévoué particulièrement pour l'environnement au cours des 20 dernières années.

Sans reprendre ici tous les hommages rendus, il faut souligner que les membres présents à l'Assemblée générale ont chaudement applaudi et à plusieurs reprises les différents directeurs et directrices pour leur implication dans le milieu et leur dévouement à titre de bénévoles.

9. ÉLECTION AU BUREAU DE DIRECTION

Les membres désignent monsieur René Paquet comme président d'élection et monsieur Errol Payne comme secrétaire. Le président informe les membres que les postes 1,3,5,7,9,11,13,15 et 17 sont ouverts. Elle demande d'abord aux directrices et directeurs sortants s'ils désirent postuler un poste pour la durée du terme. Madame Louise Chouinard accepte de même que messieurs Raymond Girard, Jacques A. Bilodeau, Alain Bardenet, Florent Laberge et François Piché.

Ces personnes sont élues sans opposition et en bloc sur proposition globale de monsieur Lucien Goulet secondée par monsieur Serge Lafontaine. Par contre madame Madeleine Beaumont et messieurs René Hendricks et Yves-Jean Fournier ne se portent pas candidats pour un nouveau mandat. Le président d'élection procède alors à la proposition des autres

candidatures. Le tableau qui suit présente le résumé des candidatures

No poste	Candidat	Proposeur	Secondeur	Réponse
1	Walter Adams	Jean-Marc Papillon	Louise Chouinard	acceptation
3	Raymond Girard	Lucien Goulet	Serge Lafontaine	acceptation
5	André Boutet	Jean-Marc Papillon	Carole Lapointe	refus
5	André Julien	Yvon Alain	Albert Allard	refus
5	Serge Lafontaine	Antoine Lacoursière	Yves-Jean Fournier	acceptation
7	Jacques A. Bilodeau	Lucien Goulet	Serge Lafontaine	acceptation
9	Alain Bardenet	Céline Paradis	Carole Lapointe	acceptation
11	Jean-Marc Papillon	André Boutet	Yvon Alain	refus
11	Claude Plamondon	André Julien	Louise Chouinard	acceptation
13	Florent Laberge	Lucien Goulet	Serge Lafontaine	acceptation
15	François Piché	Lucien Goulet	Serge Lafontaine	acceptation
17	Louise Chouinard	Lucien Goulet	Serge Lafontaine	acceptation

Comme aucune autre mise en candidature n'est proposée, le président d'élection déclare la mise en candidature close et déclare élus madame Louise Chouinard et messieurs Walter Adams, Raymond Girard, Serge Lafontaine, Jacques-A. Bilodeau, Alain Bardenet, Claude P-E. Plamondon, Florent Laberge et François Piché.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Comme l'ordre du jour est épuisé, l'Assemblée générale est levée à 11h20, sur proposition de monsieur Lucien Goulet secondée par monsieur Antoine Lacoursière. Il est demandé aux directeurs et directrices élus de demeurer pour participer à la première réunion du nouveau Bureau de direction.

Jacques A. Bilodeau
Secrétaire suppléant

RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2002 ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

	Fonds d'administration générale		Fonds d'ensemencement		Fonds d'immobilisation	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Revenus						
Cotisations	13 156	12 748	2 743	2 515	1 800	1 650
Subvention	3 389	4 537				
Produits pétroliers	2 473	3 689	---	---	---	---
Inscriptions	4 370	3 927	---	---	---	---
Publicité	1 453	1 572	---	---	---	---
Dons	---	---	---	300	---	---
Intérêts et autres	1 487	2 933	215	215	154	75
TOTAL REVENUS	26 238	29 406	2 958	3 030	1 054	1 725
Dépenses						
Salaires et avantages sociaux	8 616	6 700	---	---	---	---
Assurances	4 804	4 668	---	---	---	---
Contrats	1 260	2 467	---	---	---	---
Entretien et réparations	1 134	2 257	---	---	---	---
Frais de bureau	1 628	2 013	---	---	---	---
Taxes	668	1 065	---	---	---	---
Autres	862	1 835	---	---	---	---
Frais bancaires	140	105	---	---	---	---
Divers	1 036	200	2 793	3 089	30	---
TOTAL DÉPENSES	20 148	21 310	2 793	3 089	30	---
Excédent des revenus/dépenses (dépenses/revenus)	6 180	8 096	165	(59)	1 924	1 725

**RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2002
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS**

	Fonds d'administration générale		Fonds d'ensemencement		Fonds d'immobilisation	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Soldes de fonds en début d'exercice	39 822	32 551	4 670	4 729	3 328	788
Excédent des revenus/dépenses (dépenses/revenus)	6 180	8 096	165	(59)	1 924	1 725
	46 002	40 647	4 835	4 670	5 262	2 513
Virements interfonds	(900)	(825)	---	---	900	825
Soldes de fonds en fin d'exercice	45 102	39 822	4 835	4 670	6 162	3 338

**Contributions au fonds
d'ensemencement en 2002**

Par Jacques A. Bilodeau

En 2002, 116 personnes ont contribué volontairement au fonds d'ensemencement pour un total de 2905\$. Depuis trois ans, le Groupe de protection des eaux et de la faune met à l'eau environ 1800 truites pour un montant correspondant au montant recueilli l'année précédente.

Il faut rappeler que le fonds a permis de mettre à l'eau à chaque année depuis 1991 de très belles truites arc-en-ciel de longueurs variant de 10 à 18 pouces. Il s'agit de l'espèce qui demeure la plus active tout au long de l'été et qui procure donc les plus belles pêches même durant la canicule contrairement à la mouchetée qui disparaît dès le réchauffement des eaux. Toute contribution est acceptée.

**Contributions au fonds
immobilisation en 2002**

Par Jacques A. Bilodeau

En 2002, 110 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 2935\$. Cette somme va contribuer directement à payer une partie des travaux de 20 000\$ réalisés à l'automne 2002 pour rénover le Club. Il faut aussi se préparer à plusieurs autres rénovations majeures puisque la volonté des membres s'est exprimée lors de la consultation de l'hiver 2002 à l'effet qu'il fallait maintenir en bon état les installations. La pompe à essence doit être refaite en 2003 pour conserver le permis du ministère de l'Environnement. À moyen terme, une rénovation majeure des quais qui se détériorent par l'érosion causée par les vagues et surtout le gel sera nécessaire. Les directeurs de l'APLSI qui coordonnent cette activité sont en discussion avec les représentants du ministère de l'Environnement et ceux de la Ville pour la préparation de plans de rénovation qui seront conformes à toutes les lois et règlements assurant la protection des rives.

Selon les disponibilités financières, le projet sera réalisé par étapes pour profiter au maximum du bénévolat et des dons de matériaux. L'augmentation du prix de la carte de membre est directement liée aux besoins de réaliser ces travaux dont plusieurs devenaient urgents en raison de la détérioration des installations.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE -2003
AVIS DE CONVOCATION**

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, samedi le 10 août 2003 à compter de 9h30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association.

Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 10ième jour de décembre 2002

Denis Cayer, Président

André Martin, secrétaire

**LES RÈGLEMENTS DE
L'ASSOCIATION**

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROCÉDURE À
SUIVRE SUR LES LIEUX ET AUX ABORDS DU
SITE DE REMPLISSAGE**

1. L'arrivée de toute embarcation à moteur au quai à carburant devra se faire à très basse vitesse et l'opérateur de l'embarcation devra s'assurer que le site de remplissage est libre. En arrivant au quai à carburant, l'opérateur de l'embarcation devra s'assurer que son bateau est bien amarré ou autrement adéquatement retenu. Le moteur devra être éteint.

2. Les réservoirs portatifs devront être débarqués sur le quai pour y être remplis.
3. Pour les bateaux à moteur à réservoir intérieur ou extérieur fixe, le capitaine et les passagers devront débarquer du bateau, sauf si c'est matériellement impossible de faire le plein à partir du quai à carburant. Dans ce cas, seul le capitaine aura le droit de demeurer à bord.
4. Pendant le remplissage, le bec du tuyau devra être tenu contre le tuyau de remplissage et tout trop plein devra être évité.
5. Dès que l'opération de remplissage sera terminée, le bouchon devra être remis en place. Tout ce qui a débordé

devra être épongé par l'opérateur de l'embarcation et rincé à grande eau, s'il y a lieu. L'opérateur de l'embarcation devra s'assurer de ventiler son embarcation avant d'en repartir le moteur.

- Après réalisation des étapes ci-haut, les passagers pourront remonter à bord.
- Les embarcations circulant à proximité du quai de remplissage devront le faire à basse vitesse et éviter de faire des vagues susceptibles de déstabiliser l'embarcation dont on fait le plein.
- Le ou la préposé(e) au remplissage devra faire respecter les règles ci-haut et est autorisé(e) à refuser la fourniture de carburant à tout opérateur d'embarcation qui refuserait de se soumettre à ces règles. Il est strictement défendu de fumer ou d'utiliser quelque flamme ou source de chaleur que ce soit aux alentours ou sur le quai à carburant, et cela en tout temps. Un extincteur devra être placé à dix pieds de la pompe à carburant, facilement visible en cas d'incendie.
- Les propriétaires d'embarcations seront seuls responsables d'assurer l'accostage au quai de remplissage et d'y sécuriser leur embarcation à l'aide des bouées nécessaires pour éviter tout bris lors de l'accostage ou pendant l'opération de remplissage.
- Pendant l'opération de remplissage, aucun jeune enfant sans surveillance ne sera autorisé sur le site immédiat de la pompe.
- Un panneau résumant la présente réglementation sera apposé sur le site de remplissage de façon à être facilement visible par les utilisateurs.

Adopté par le Bureau de direction le 23 juin 1996

RÈGLEMENT CONCERNANT LA DESCENTE À BATEAUX

- La descente à bateaux est réservée à l'usage des membres qui possèdent une propriété au lac Sept-Îles et qui ont payé leur contribution annuelle pour mettre à l'eau des embarcations dont ils sont propriétaires ou locataires. En tout temps, le représentant autorisé de l'Association peut exiger des preuves de propriété (ou de location) du bateau ou de l'immeuble.

Un invité d'un membre peut utiliser la descente à la condition que le membre soit présent lors de la mise à l'eau et que l'invité débourse sur le champ un montant de 40\$. Aucun montant n'est requis pour la mise à l'eau d'une embarcation non motorisée.

Le membre se porte garant de la bonne conduite de ce dernier. Un invité peut se faire refuser l'accès à la descente à bateaux si, par le passé, il a contrevenu aux règlements sur la sécurité nautique ou à un règlement de l'APLSI. Aucun invité ne peut utiliser la descente à bateaux pour la mise à l'eau d'une motomarine, d'une embarcation turbo-propulsée ou de type hydrofoil.

- Seul le membre (incluant conjoint ou enfants, s'ils résident au lac) qui possède une propriété au lac Sept-Îles et qui a acquitté sa contribution annuelle peut utiliser la

descente à bateaux pour mettre à l'eau une motomarine qui lui appartient. Une preuve de la propriété de la motomarine sera exigée avant sa mise à l'eau.

- Le responsable peut refuser l'accès à la descente à bateaux à toute embarcation qui paraît parasitée par les moules zébrées ou toute autre espèce pouvant contaminer le lac.
- La descente à bateaux ou toute autre installation du 3309, Lac-Sept-Îles ne peut être utilisée pour la baignade de même que pour le départ ou l'arrivée de skieurs ou de chambres à air ou de tout autre équipement du genre.

Approuvé par le Bureau de direction le 8 avril 2001 et amendé par l'Assemblée générale du 22 juin 2002.

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES TERRAINS DE TENNIS

- Les membres de l'APLSI peuvent profiter des terrains de tennis selon les modalités suivantes :
 - par un abonnement saisonnier au coût de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus.
 - les membres qui ne possèdent pas d'abonnement au tennis pour la saison en cours peuvent jouer gratuitement au tennis durant la journée. En soirée, ils peuvent louer un terrain à raison de 3\$ l'heure par personne.
- Les invités et les non-membres de l'APLSI peuvent louer un terrain à raison de 4\$ l'heure par personne. Les enfants des membres qui ont moins de 18 ans peuvent jouer gratuitement lorsque les terrains sont libres.
- Le gardien affecte un terrain aux personnes qui veulent jouer pour une période d'une heure, selon la formule « premier arrivé-premier servi ». L'heure de jeu est renouvelable s'il n'y a pas d'autres personnes en attente. Les joueurs doivent immédiatement verser au gardien la somme requise.
- Les abonnés au tennis ont priorité d'accès sur les non-abonnés. Les membres de l'APLSI ont priorité d'accès sur les non-membres. Les abonnés, les membres de l'APLSI ou les invités qui acquittent la somme requise ont priorité d'accès sur les enfants des membres qui jouent gratuitement.
- Tout joueur doit céder sa place à la demande du gardien. Les joueurs de basketball peuvent réserver le terrain du haut uniquement si aucun joueur de tennis est en attente de terrain.
- Les joueurs de tennis ou de basketball doivent porter des espadrilles ou des chaussures qui ne laissent pas de traces sur les courts.

INDEX DES ANNONCEURS

Agents immobiliers	12	Vidange	42-46
Alimentation Boucheries	30-50-52	Gaz propane	42
Dépanneurs	14-22-54-58	Golf	12
Fruits et légumes	22-30-52	Hôtel	12
Fromagerie	54	Huile à chauffage/Essence	54
Grandes surfaces	30-52	Imprimerie	60
Aménagement paysager	6	Informatique	2
Arpenteur-géomètre	56	Location tentes, tables	14
Assurances	1	Magasin grande surface	18-46-50-60
Autos-Camions Débosselage	14-24	Meubles et appareils électroménagers	36
(neuf et usagés) Lavage	50	Notaire	20
Mécanique générale	16-40-44-56	Optométriste	20
Pièces	32	Peinture/Décapage	14
Remorquage	24	Pharmacie	18-46
Vente/Service	16-22-42-50	Pompes à eau (filtration)	10-16
Avocats	52	Puits artésiens	16
Bar-danse-chansonnier	8	Quincailleries	14-16-76
Bois de chauffage	36	Réparation bateaux fibre de verre	14-24
Caisse populaire	4	Réparation d'appareils ménagers (vente)	12-44
Camping	30	Restaurants/Café/Bar laitier	8-12-32-56
Chalets à vendre	46	Salons Coiffure et esthétique	12-58
Chaussures	16	Scies mécaniques, tondeuses, génératrices	20-26-36-44
Cinéma, club vidéo	8	Souffleurs à neige	20-26-36-44
Clinique Santé	18-52	Soudure/Forge	16-52-60
Conseillère beauté	18-46	Sports Articles plein air	60
Construction Architecture/Plans	22	Bateaux hors-bord	20-26-44
Béton	22	Bicyclettes	14-40
Construction/Rénovation	16-18-20-24-32-36	Entreposage bateaux, etc	20-26-44
Couvre-plancher/Tapisserie	14-54-76	Hélices, pieds moteurs	20-26-44
Excavation/Terrassement	8-18-24-40	Vêtements	16-40
Gravier, pierre, sable, terre	8-18-24	VTT	20-26-44
Location d'outils	14	Tabagie/Comptoir Sears	42
Matériaux	76	Télévision, téléphones, antennes	10
Portes et fenêtres	26-76	Vêtements/Mode	16-26-46
Décoration	24-54-76	Vétérinaire	58
Dentistes/Denturologistes	26-44	Ville Saint-Raymond	34
Fleurs/Centre Jardin	6		
Fosse septique Installation	18-32		

Conception, réalisation et impression par LES IMPRESSIONS BORGIA INC. • (418) 337-6871 • Téléc. (418) 337-7748 • borgia@cite.net

Cueillette et révision des textes par ANDRÉ MARTIN ET ANTOINE LACOURSÈRE

Merci aux auteurs des textes

juin 2003



PRO

Spécialité **MAISON**

- ✓ Produits de piscine
- ✓ B.B.Q.
- ✓ Meubles de patio
- ✓ Réparation de vitres et moustiquaires
- ✓ Peinture SICO et CHÂTEAU
- ✓ Portes et fenêtres Laflamme et Bastide
- ✓ Produits de parterre Permacon

Avec le service !

Service complet de **DÉCORATION**

- ✓ Tapis
- ✓ Prélart
- ✓ Céramique
- ✓ Toiles et stores
- ✓ Pôles et accessoires
- ✓ Tissus
- ✓ Douillettes
- ✓ Rideaux
- ✓ Accessoires décoratifs

Décoratrice sur place

De tout pour vos rénovations

SERVICE DE LIVRAISON

Passez un bel été !

PRO
Rénovation

PAULIN MOISAN INC.

746, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond (Québec) G3L 1M5
Tél. : (418) 337-2297
Télééc. : (418) 337-8085

Les Trésors
de Sophie

DécoHabitat